



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

Rapport d'analyse des indicateurs

Année scolaire 2020-2021



**Direction de la Planification de
l'Education et de l'Evaluation**

Division de la Carte Scolaire et des Statistiques
B.P : 3221 Lomé Tél : (+228) 22 51 21 67 / 22 51 50 75
Email : statdpeet@gmail.com

**Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l' Artisanat
(MEPSTA)**



Août 2021

REMERCIEMENTS

La Direction de la Planification de l'Education et de l'Evaluation (DPEE) remercie vivement toutes les personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport d'analyse des indicateurs du sous-secteur du système éducatif national pour l'année scolaire 2020-2021. Nos remerciements s'adressent particulièrement à :

L'équipe technique

➤ **Direction de la Planification de l'Education et de l'Evaluation**

- M. DZEGLE Yawo Kekeli, Spécialiste en Systèmes d'Information, Chef division carte scolaire et statistiques
- M. ATIKPO Koffi A. Pascal, Démographe, Chef section Statistiques
- M. BOROZI Biham, Agent Technique de la Statistique, Chef section Equipement des infrastructures scolaires
- M. AOUKOU Kudzo Eli, Agent Technique de la Statistique, Chargé d'études
- M. AKPADJE Kokou Dziwonou, Agent Technique de la Statistique, Chargé d'études

➤ **Secrétariat Général**

- M. GBETEGLO Yao Efoe, Economiste, Chargé d'études

➤ **Direction des Affaires Financières (DAF)**

- M. AGBOMADJI-KOUAKOU Dodji, Economiste, Chef division comptabilité et budget

➤ **Direction de l'Enseignement Secondaire Général (DESG)**

- M. AZIANOUKOU Kofi Djigbodi, Agent Technique de la Statistique, Chef section adaptation scolaire

➤ **Direction des Enseignements Préprimaire et Primaire (DEPP)**

- M. BIDAM Pyabalo, Chargé d'études

➤ **Directions Régionales de l'Education (DRE)**

- Mme TSALI-OGBLOMESSE Adzo, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification de l'Education à la DRE Golfe Lomé-Commune
- M. AZAMETI Komlan Séna, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification de l'Education à la DRE Maritime
- M. ADELAN Koffi Edem, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification à la DRE Plateaux
- M. AGATE Agbang, Sociologue, Chef division Planification de l'Education à la DRE Centrale
- M. BODI Moussa, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification de l'Education à la DRE Kara
- M. OKOUTO Koudjo, Chef division Planification de l'Education à la DRE Savanes.

L'équipe de relecture

- Mme PASSOKI SOGOYOU Jacqueline, Anthropologue, chargée d'études à la DPEE.
- Dr. MEATCHI Remy, Sociologue, chargé d'études au Cabinet
- M. SOGLAHOUN Yaovi, administrateur civil, chargé d'études à la DPEE
- M. KATABA Koumadougouna, informaticien, chargé d'études à la DPEE

Directeur de la Planification de
L'Education et de l'Evaluation p.i

Kossi Kpomégni TSALI

PRESENTATION	9
1. ACCES ET EQUITE.....	11
1.1. Analyse de la scolarisation	11
1.1.1. Population scolarisable	11
1.1.2. Population scolarisée	15
1.1.3. Indicateurs de scolarisation	21
1.1.4. Scolarisation des filles	27
1.1.5. Situation des élèves sans acte de naissance.....	29
1.2.1 Effectif des enseignants	31
1.2.2. Répartition des enseignants selon leur statut.....	37
1.2.3. Qualification académique et professionnelle des enseignants	39
1.3. Infrastructures scolaires et connexes	44
1.3.1. Infrastructures scolaires	44
1.3.2. Infrastructures connexes.....	47
2. QUALITE.....	48
2.1. Environnement pédagogique.....	48
2.1.1. Encadrement des élèves	48
2.1.2. Disponibilité des manuels scolaires et guides pédagogiques	52
2.2. Efficacité interne.....	53
2.2.1. Achèvement et rétention	53
2.2.2. Promotion et transition	55
2.2.3. Redoublement	55
2.2.4. Résultats aux examens	58
2.3. Qualité des apprentissages.....	60
2.3.1. Compétences et difficultés des élèves en début de scolarité primaire.....	60
2.3.2. Compétences et difficultés des élèves en fin de scolarité primaire	61
3. GESTION ET PILOTAGE.....	62
3.1. Gestion et pilotage du sous-secteur	62
3.2. Définition des politiques et stratégies	64
3.2.1. Etudes et évaluations.....	64
3.2.2. Elaboration de politiques	65
3.2.3. Collecte et traitement des données et carte scolaire	66
3.3. Pilotage des structures déconcentrées	66
3.3.1. Administration centrale	66
3.3.2. Au préscolaire	68
3.3.3. Au primaire.....	68

3.3.4. Au secondaire.....	69
3.4. Amélioration de la gestion des écoles.....	69
3.4.1. Subvention aux écoles.....	69
3.4.2. Projet d'école	69
3.4.3. Appui aux comités de gestion et formation des APE.....	69
CONCLUSION.....	71

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population scolarisable au préscolaire (4-5 ans) depuis 2018-2019 par région et par sexe.....	11
Tableau 2 : Evolution de la population scolarisable au primaire depuis 2018-2019 par région et par sexe.....	12
Tableau 3 : Evolution de la population scolarisable au premier cycle du secondaire entre 2018-2019 et 2020-2021 par région et par sexe.	13
Tableau 4 : Evolution de la population scolarisable au second cycle du secondaire entre 2018-2019 et 2020-2021 par région et par sexe	14
Tableau 5 : Répartition des taux de couverture du préscolaire par région en 2020-2021.....	22
Tableau 6 : Répartition du TBS du primaire par région en 2020-2021	23
Tableau 7 : Répartition des TBS du secondaire 1 par Région en 2020-2021	23
Tableau 8 : Répartition des TBS du secondaire 2 par Région en 2020-2021	24
Tableau 9: Répartition des établissements scolaires par ordre d’enseignement en 2020-2021.	44
Tableau 10: Répartition des salles de classe selon le matériau de construction en 2020-2021	44
Tableau 11: Evolution du nombre d’établissements scolaires (2019-2021)	45
Tableau 12: Evolution du nombre de salles de classe au préscolaire selon le matériau de construction (2019-2021).....	45
Tableau 13: Evolution du nombre de salles de classe au primaire selon le matériau de construction (2019-2021).....	46
Tableau 14 : Evolution du nombre de salles de classe au secondaire 1 selon le matériau de construction (2019-2021)	46
Tableau 15: Evolution du nombre de salles de classe au secondaire 2 selon le matériau de construction (2019-2021)	46
Tableau 16: Equipements tous degrés selon le milieu	47
Tableau 17: Evolution des tailles des classes tous degrés de 2018-2019 à 2020-2021	48
Tableau 18: Nombre moyen d’élèves pour un manuel de français au primaire.....	52
Tableau 19: Nombre moyen d’élèves pour un manuel de mathématiques au primaire	52
Tableau 20: Taux d’achèvement du primaire par sexe et par région en 2020-2021	54
Tableau 21: Taux de promotion et taux de transition de 2015-2016 à 2020-2021	55
Tableau 22 : Proportion des redoublants par niveau d’étude depuis 2014-2015	56
Tableau 23: Evolution du taux de redoublement au primaire	57
Tableau 24: Proportion des redoublants par niveau d’étude au secondaire	57
Tableau 25 : Evolution du taux de réussite au BAC 1 de 2014-2015 à 2019-2020	59
Tableau 26: Evolution du taux de réussite au Bac 2 de 2015-2016 à 2019-2020	60
Tableau 27: Répartition des dépenses de l’Etat hors salaire liées à la gestion et le pilotage du sous-secteur en 2017.....	63
Tableau 28: Répartition des dépenses des PTF liées à la gestion et le pilotage du sous-secteur en 2017.....	64
Tableau 29: Source de financement et montant des études et évaluation réalisées	65
Tableau 30: Les études réalisées par partenaire	65
Tableau 31: Dépenses de l’administration centrale.....	67
Tableau 32: Les types d’appui aux comités de gestion.....	70
Tableau 33: Coût des programmes de l’enseignement général en 2021 ...	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition des enfants selon l'ordre d'enseignement	16
Graphique 2: Répartition des enfants du préscolaire selon le sexe	16
Graphique 3 : Répartition des élèves du primaire selon l'ordre d'enseignement	17
Graphique 4: Répartition des élèves du primaire selon le sexe.....	17
Graphique 5 : Répartition des élèves du primaire par Région éducative	17
Graphique 6: Répartition de l'effectif du primaire en 2020-2021 par niveau d'études	18
Graphique 7 : Répartition des élèves du secondaire 1 selon l'ordre d'enseignement.....	19
Graphique 8: Répartition des élèves du Secondaire 1 par Région d'Education en 2020-2021	19
Graphique 9: Répartition des élèves du secondaire 2 selon l'ordre d'enseignement.....	20
Graphique 10: Répartition des élèves du secondaire 2 par série	21
Graphique 11: Evolution des TBS de 2016-2017 à 2020-2021	22
Graphique 12: Évolution du Taux Brut d'Admission de 2015-2016 à 2020-2021	24
Graphique 13: Profil de scolarisation du primaire en 2020-2021	26
Graphique 14: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au préscolaire selon le sexe entre 2015-2016 et 2020-2021.....	27
Graphique 15: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au primaire selon le sexe entre 2015-2016 et 2020-2021.....	27
Graphique 16: Proportion des filles dans les effectifs du préscolaire et du primaire selon le niveau en 2020-2021.....	28
Graphique 17: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au secondaire1 selon le sexe entre 2015-2016 et 2020-2021.....	28
Graphique 18 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation au secondaire 2 selon le sexe entre 2015-2016 et 2020-2021.....	29
Graphique 19: Proportion des filles dans les effectifs au secondaire selon le niveau en 2020-2021..	29
Graphique 20: Proportion des enfants n'ayant pas d'acte de naissance au préscolaire selon la région	30
Graphique 21 : Proportion d'enfants n'ayant pas d'acte de naissance au préscolaire selon le sexe en 2020-2021.....	30
Graphique 22 : Proportion des enfants n'ayant pas d'acte de naissance au primaire selon la région.	31
Graphique 23: Proportion d'enfants n'ayant pas d'acte de naissance au primaire selon le sexe en 2020-2021.....	31
Graphique 24: Répartition des enseignants du préscolaire selon le sexe en 2020-2021.....	32
Graphique 25: Répartition des enseignants selon le statut du jardin d'enfants en 2020-2021	32
Graphique 26 : Evolution de l'effectif des enseignants dans les jardins d'enfants publics et dans l'ensemble depuis 2015-2016	32
Graphique 27: Répartition des enseignants du primaire selon le sexe en 2020-2021.....	33
Graphique 28: Répartition des enseignants du primaire selon l'ordre d'enseignement en 2020-2021	33
Graphique 29: Evolution de l'effectif des enseignants dans les écoles primaires publiques et dans l'ensemble depuis 2015-2016	34
Graphique 30: Répartition des enseignants du secondaire 1 par sexe.....	34
Graphique 31: Répartition des enseignants du secondaire 1 selon l'ordre d'enseignement en 2020-2021.....	34
Graphique 32: Evolution de l'effectif des enseignants du public et de l'ensemble au premier cycle du secondaire depuis 2015-2016.....	35

Graphique 33: Répartition des enseignants du secondaire 2 par sexe en 2020-2021	35
Graphique 34: Répartition des enseignants du secondaire 2 selon l'ordre d'enseignement en 2020-2021.....	36
Graphique 35 : Evolution de l'effectif des enseignants dans les lycées publics et dans l'ensemble depuis 2015-2016	36
Graphique 36 : Répartition des enseignants du primaire selon leur statut en 2020-2021	37
Graphique 37 : Répartition des enseignants du primaire public selon leur statut en 2020-2021	37
Graphique 38: Répartition des enseignants du secondaire 1 selon leur statut en 2020-2021	38
Graphique 39: Répartition des enseignants du secondaire 1 public selon leur statut en 2020-2021 ..	38
Graphique 40: Répartition des enseignants du secondaire 2 selon leur statut en 2020-2021	38
Graphique 41: Répartition des enseignants du secondaire 2 du public selon leur statut en 2020-2021	39
Graphique 42: Répartition des enseignants du préscolaire selon le diplôme académique en 2020-2021.....	39
Graphique 43 : Répartition des enseignants du préscolaire Public selon le diplôme académique en 2020-2021.....	39
Graphique 44 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le diplôme professionnel en 2020-2021	40
Graphique 45 : Répartition des enseignants du préscolaire public selon le diplôme professionnel ...	40
Graphique 46 : Répartition des enseignants du primaire selon le diplôme académique	40
Graphique 47: Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme académique	41
Graphique 48: Répartition des enseignants du primaire selon le diplôme professionnel	41
Graphique 49: Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme professionnel	41
Graphique 50: Répartition des enseignants du secondaire 1 selon le diplôme académique	42
Graphique 51: Répartition des enseignants du secondaire 1 public selon le diplôme académique	42
Graphique 52: Répartition des enseignants du secondaire 2 selon le diplôme académique	43
Graphique 53 : Répartition des enseignants du secondaire 2 public selon le diplôme académique ...	43
Graphique 54: Evolution du ratio élèves/salle de classe au préscolaire de 2016-2017 à 2020-2021 .	48
Graphique 55: Evolution du ratio élèves/salle de classe au primaire depuis 2017	49
Graphique 56: Ratio élèves/salle de classe au primaire par région en 2020-2021.....	49
Graphique 57: Evolution du ratio élèves/salle au secondaire 1 en 2020-2021	50
Graphique 58: Ratio élèves/salle au secondaire 1 par région en 2020-2021	50
Graphique 59: Evolution du ratio élèves/salle au secondaire 2 en 2020-2021	51
Graphique 60: Ratio élèves/salle au secondaire 2 par région en 2020-2021	51
Graphique 61: Evolution du taux d'achèvement par cycle depuis 2015-2016 à 2020-2021	53
Graphique 62 : Profil pseudo-longitudinal de rétention de 2020-2021.....	54
Graphique 63: Proportion des redoublants selon le statut de l'école en 2020-2021	56
Graphique 64: Evolution de la proportion des redoublants par niveau d'étude au secondaire	57
Graphique 65 : Proportion de redoublants par niveau en 2019-2020	58
Graphique 66 : Evolution du taux de réussite au CEPD de 2016-2017 à 2020-2021	58
Graphique 67 : Evolution du taux de réussite au BEPC de 2015 à 2020	59
Graphique 68: Taux de réussite au baccalauréat général selon la série en 2019-2020	60
Graphique 69 : Répartition des dépenses hors salaire liées à la gestion et au pilotage de l'enseignement primaire en 2017.....	64
Graphique 70: Répartition des dépenses hors salaires des structures déconcentrées de l'enseignement primaire en 2017.....	66

SIGLES ET ABREVIATIONS

IEPP : Inspection des Enseignements Préscolaire et Primaire

IESG : Inspection de l'Enseignement Secondaire Général

JE : Jardin d'enfants

CP1 : Cours Préparatoire 1 (première année du cycle du primaire)

CP2 : Cours Préparatoire 2 (deuxième année du cycle primaire)

CE1 : Cours Elémentaire 1 (troisième année du cycle primaire)

CE2 : Cours Elémentaire 2 (quatrième année du cycle primaire)

CM1 : Cours Moyen 1 (cinquième année du cycle primaire)

CM2 : Cours Moyen 2 (sixième année du cycle primaire)

M : Masculin

F : Féminin

T : Total

CEPD : Certificat de fin d'Etudes du Premier Degré (diplôme sanctionnant la fin des études primaires)

BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire (diplôme sanctionnant, à l'issue de la classe de troisième, la fin des études du premier cycle du secondaire)

BAC1 : Baccalauréat première partie (diplôme sanctionnant la classe de première)

BAC2 : Baccalauréat deuxième partie (diplôme sanctionnant, à l'issue de la classe de terminale, la fin des études du second cycle de l'enseignement secondaire)

BE : Brevet d'études

CAP : Certificat d'Aptitude Pédagogique

CEAP : Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique

CAM : Certificat d'Aptitude au Monitorat

AFD : Agence Française de Développement

APC : Approche par Compétence

APE : Association des Parents d'Elèves

UTAP : Union Togolaise des Associations des Parents d'élèves et étudiants

ASNT : Amélioration de la Scolarité du Nord du Togo

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

DAF : Direction des Affaires Financières

DRH : Direction des Ressources Humaines

DEX-CC : Direction des Examens, Concours et Certifications

DPEE : Direction de la Planification de l'Education et de l'Evaluation

EPT : Education Pour Tous

EV : Enseignant Volontaire

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PSE : Plan Sectoriel de l'Education

ODD : Objectifs de Développement Durable

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TEF : Taux d'Exécution Financière

TEP : Taux d'Exécution Physique

TNS : Taux Net de Scolarisation

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PERI : Projet Education et Renforcement Institutionnel

PAREC : Projet d'Appui à la Réforme des Collèges.

JEDIL : Jardin d'enfants d'initiative locale

EDIL : Ecole d'initiative locale

CEGIL : Collège d'enseignement général d'initiative locale

LYCIL : Lycée d'initiative locale

DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

- Jardin d'enfants (Préscolaire), Ecole (Primaire), Secondaire 1 (Collège), Secondaire 2 (Lycée) : Unité administrative où se déroule l'enseignement
- Elève : Enfant scolarisé dans l'enseignement à plein temps
- Enseignant : toute personne enseignant à plein temps dans l'enseignement
- Ordre : Ordre d'enseignement au nombre de six (Public, Catholique, Protestant, Islamique, Privé-Laïc et Communautaire)
- Privé : par ce vocable, il faut entendre le regroupement des quatre ordres d'enseignement (Catholique, protestant, islamique et privé laïc)

PRESENTATION

Au Togo, le premier ministère chargé de l'éducation est créé en 1956 et s'appelait « Ministère de l'Instruction Publique ». Cette dénomination a évolué dans le temps pour être aujourd'hui « **Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat (MEPSTA)** ». Il a pour mission de coordonner, avec les autres départements sectoriels, notamment l'enseignement technique et l'enseignement supérieur, l'alphabétisation et l'éducation non formelle, les activités du système éducatif togolais, de proposer, planifier et mettre en œuvre des projets et programmes en vue d'assurer une éducation de qualité, accessible à tous les enfants.

Les ministères chargés de l'éducation se sont résolument engagés depuis plusieurs années, dans un vaste processus de réforme du système éducatif togolais. Ce processus a conduit à l'élaboration d'un Plan Sectoriel de l'Education (PSE) en 2010 qui couvre la période 2010-2020. Ce dernier a été actualisé en 2013 pour la période 2014-2025 et revu en juillet 2020 pour la période 2020-2030. Ce document de politique éducative nationale ayant pour thème « AMELIORATION DE L'ACCES, DE L'EQUITE ET DE LA QUALITE DE L'EDUCATION AU TOGO », demeure à ce jour l'unique cadre de référence pour tous les acteurs intervenant dans le système éducatif. Sa vision pour le sous-secteur des enseignements primaire et secondaire général se résume en ces points :

- équilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités ;
- améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif ;
- développer un partenariat efficace avec les différents membres du corps social ;
- améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif.

Depuis la mise en œuvre du PSE en 2010, l'Etat togolais, par l'entremise du MEPSTA, soutenu par ses partenaires, mène des actions au regard des engagements internationaux pour faire en sorte que « tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, et de le suivre à terme ». Il convient donc, pour gagner le pari de l'Education de qualité pour tous et en rapport avec le nouvel agenda des Nations Unies, les Objectifs de Développement Durable (ODD), surtout l'ODD4, le Plan National de Développement (PND) et la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, de travailler à rendre disponible, accessible et compréhensible, la mesure des progrès réalisés d'année en année dans ce sous-secteur.

C'est dans cette optique que le MEPSTA se lance dans la production et la publication de ce document analytique intitulé « **Rapport d'analyse des indicateurs** ». Il a pour vocation de *fournir au public en général et aux acteurs du secteur éducatif en particulier, des informations sur la situation de l'école togolaise de façon générale et pour chaque année scolaire*, en vue de donner à chacun l'occasion d'avoir une vue quasi holistique du sous-secteur et de suivre l'évolution des indicateurs dans le temps, notamment en ce qui concerne l'accès aux services éducatifs, la scolarisation, le personnel enseignant, les infrastructures et les commodités, l'environnement pédagogique, l'efficacité interne du système et le coût de l'éducation.

La méthodologie consiste à analyser les indicateurs de l'année scolaire en cours (année n) à partir des résultats des Recensements Statistiques Annuels (RSA) au regard de la situation des années antérieures.

Cette parution analyse les indicateurs de l'année scolaire 2020-2021 en comparaison avec les données des années antérieures.

Le MEPSTA souhaite un bon usage de ce rapport à tous les acteurs et partenaires du système éducatif, aux professionnels de l'éducation, aux étudiants, aux chercheurs et reste ouvert à toutes remarques, suggestions et contributions visant à améliorer les prochaines parutions.

1. ACCES ET EQUITE

1.1. Analyse de la scolarisation

1.1.1. Population scolarisable

Une vue générale de l'évolution de la population des enfants en âge d'être à l'école depuis 2018-2019 permettra de mieux cerner l'effort de l'Etat dans l'amélioration de l'accès au système éducatif togolais pour le compte de l'année scolaire 2020-2021.

Les données démographiques utilisées, desquelles est extraite la frange de population pour ce rapport, sont des projections faites par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) du Togo sur la base du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4, 2010) et sur des hypothèses démographiques caractéristiques de la population togolaise issues d'enquêtes.

1.1.1.1. Au préscolaire

Le tableau ci-après présente la projection de la population scolarisable au préscolaire entre 2018-2019 et 2020-2021.

Tableau 1 : Evolution de la population scolarisable au préscolaire (4-5 ans) depuis 2018-2019 par région et par sexe.

REGION	2018-2019			2019-2020			2020-2021		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Golfe-Lomé Commune	42 446	42 173	84 619	43 621	43 342	86 963	44 830	44 542	89 372
Maritime	37 979	37 735	75 715	39 255	39 003	78 259	40 574	40 314	80 888
Plateaux	56 426	56 064	112 489	57 881	57 510	115 391	59 375	58 994	118 368
Centrale	23 533	23 382	46 915	24 194	24 039	48 233	24 874	24 715	49 589
Kara	31 138	30 938	62 076	31 773	31 569	63 342	32 421	32 213	64 634
Savanes	40 349	40 090	80 439	41 632	41 365	82 997	42 956	42 681	85 637
Ensemble	231 870	230 383	462 253	238 358	236 828	475 186	245 030	243 458	488 488

1.1.1.2. Au primaire

La projection de la population scolarisable au primaire entre 2018-2019 et 2020-2021 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Evolution de la population scolarisable au primaire depuis 2018-2019 par région et par sexe.

TRANCHE D'AGE	REGION	2018-2019			2019-2020			2020-2021		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
6 ANS	Golfe-Lomé Commune	113 056	124 034	237 090	21 750	21 611	43 361	22 353	22 210	44 562
	Maritime	124 140	123 344	247 484	19 469	19 344	38 812	20 123	19 994	40 116
	Plateaux	111 790	111 073	222 863	28 148	27 968	56 116	28 874	28 689	57 563
	Centrale	154 189	153 200	307 389	11 879	23 835	35 714	12 213	24 505	36 718
	Kara	69 161	68 717	137 878	15 302	15 204	30 506	15 614	15 514	31 128
	Savanes	83 767	83 229	166 996	19 671	19 545	39 216	20 297	20 167	40 463
	Ensemble	103 952	103 285	207 237	116 220	127 506	243 726	119 474	131 078	250 552
6-11 ANS	Golfe-Lomé Commune	647 000	642 848	1 289 848	127 579	126 760	254 339	131 113	130 272	261 384
	Maritime	21 681	21 542	43 223	115 546	114 805	230 351	119 429	118 662	238 091
	Plateaux	10 641	10 573	21 214	158 167	157 152	315 320	162 248	161 207	323 455
	Centrale	26 258	26 090	52 348	71 104	70 648	141 753	73 102	72 633	145 736
	Kara	12 146	12 068	24 214	85 476	84 927	170 403	87 219	86 660	173 879
	Savanes	14 300	14 208	28 509	107 258	106 570	213 828	110 669	109 959	220 627
	Ensemble	16 984	16 875	33 859	665 131	660 863	1 325 993	683 780	679 393	1 363 173
11 ANS	Golfe-Lomé Commune	102 011	101 356	203 367	20 482	20 350	40 832	21 049	20 914	41 963
	Maritime	113 056	124 034	237 090	18 627	18 508	37 135	19 253	19 130	38 383
	Plateaux	124 140	123 344	247 484	24 760	24 601	49 361	25 399	25 236	50 634
	Centrale	111 790	111 073	222 863	11 479	11 405	22 883	11 801	11 725	23 526
	Kara	154 189	153 200	307 389	13 413	13 327	26 740	13 687	13 599	27 286
	Savanes	69 161	68 717	137 878	16 109	16 005	32 114	16 621	16 514	33 135
	Ensemble	83 767	83 229	166 996	104 869	104 197	209 066	107 810	107 118	214 928

1.1.1.3. Au premier cycle du secondaire

Le tableau 3 présente la population scolarisable projetée au premier cycle du secondaire entre 2019 et 2021.

Tableau 3 : Evolution de la population scolarisable au premier cycle du secondaire entre 2018-2019 et 2020-2021 par région et par sexe.

TRANCHE D'AGE	REGION	2018-2019			2019-2020			2020-2021		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
12 ANS	Golfe-Lomé Commune	20 922	20 788	41 710	21 502	21 364	42 865	13 310	14 745	28 055
	Maritime	17 393	17 281	34 674	17 977	17 862	35 839	8 685	8 446	17 131
	Plateaux	22 649	22 504	45 153	23 234	23 085	46 318	8 606	7 447	16 053
	Centrale	10 640	10 572	21 212	10 939	10 869	21 808	4 427	3 796	8 223
	Kara	12 862	12 779	25 641	13 124	13 040	26 164	5 356	4 548	9 904
	Savanes	14 690	14 596	29 286	15 157	15 060	30 218	5 180	4 475	9 655
	Ensemble	99 156	98 520	197 676	101 933	101 279	203 212	45 564	43 457	89 021
12-15 ANS	Golfe-Lomé Commune	85 667	85 117	170 784	88 040	87 475	175 514	56 888	61 440	118 328
	Maritime	65 806	65 384	131 190	68 017	67 581	135 598	45 335	40 952	86 287
	Plateaux	85 124	84 578	169 703	87 321	86 760	174 081	46 515	38 094	84 609
	Centrale	40 318	40 059	80 377	41 451	41 185	82 635	22 612	18 415	41 027
	Kara	48 032	47 723	95 755	49 011	48 697	97 708	25 637	19 875	45 512
	Savanes	54 405	54 056	108 461	56 135	55 775	111 910	27 224	21 757	48 981
	Ensemble	379 352	376 917	756 269	389 975	387 472	777 447	224 211	200 533	424 744
15 ANS	Golfe-Lomé Commune	19 635	23 421	43 056	20 179	24 069	44 248	11 952	12 543	24 495
	Maritime	17 312	13 546	30 858	17 894	14 001	31 895	12 068	9 775	21 843
	Plateaux	21 891	18 029	39 920	22 456	18 494	40 950	12 617	9 284	21 901
	Centrale	10 697	8 295	18 992	10 997	8 529	19 526	6 275	4 443	10 718
	Kara	12 554	9 638	22 192	12 810	9 835	22 644	6 296	4 397	10 693
	Savanes	13 740	11 568	25 308	14 176	11 936	26 113	7 000	5 315	12 315
	Ensemble	95 828	84 497	180 325	98 512	86 864	185 376	56 208	45 757	101 965

1.1.1.4. Au second cycle du secondaire

Le tableau 4 présente la population scolarisable projetée entre 2019 et 2021.

Tableau 4 : Evolution de la population scolarisable au second cycle du secondaire entre 2018-2019 et 2020-2021 par région et par sexe

TRANCHE D'AGE	REGION	2018-2019			2019-2020			2020-2021		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
16 ANS	Golfe-Lomé Commune	22 107	22 183	44 290	22 719	22 797	45 517	6149	5789	11938
	Maritime	14 708	14 759	29 467	15 202	15 255	30 457	3100	2263	5363
	Plateaux	18 916	18 981	37 897	19 404	19 470	38 874	2746	1983	4729
	Centrale	9 087	9 119	18 206	9 343	9 375	18 717	1534	1100	2634
	Kara	10 367	10 403	20 770	10 579	10 615	21 193	2233	1698	3931
	Savanes	11 662	11 702	23 364	12 033	12 074	24 107	1473	882	2355
	Ensemble	86 848	87 145	173 993	89 280	89 586	178 866	17235	13715	30950
16-18 ANS	Golfe-Lomé Commune	67 843	68 076	135 919	69 723	69 962	139 684	10754	18046	16206
	Maritime	41 136	41 277	82 413	42 518	42 664	85 182	11549	7823	19372
	Plateaux	54 082	54 268	108 350	55 477	55 668	111 145	11104	6970	18074
	Centrale	25 996	26 085	52 081	26 726	26 818	53 544	5623	3636	9259
	Kara	30 001	30 104	60 105	30 613	30 718	61 331	8052	5648	13700
	Savanes	31 830	31 939	63 770	32 842	32 955	65 797	5923	3438	9361
	Ensemble	250 888	251 749	502 637	257 900	258 784	516 684	53005	45561	85972
18 ANS	Golfe-Lomé Commune	22 810	22 888	45 698	23 442	23 522	46 964	5277	4469	9746
	Maritime	12 660	12 703	25 363	13 085	13 130	26 215	4198	2679	6877
	Plateaux	17 113	17 172	34 285	17 555	17 615	35 169	4223	2398	6621
	Centrale	8 312	8 341	16 653	8 546	8 575	17 121	1964	1141	3105
	Kara	9 708	9 741	19 449	9 906	9 940	19 846	2854	1898	4752
	Savanes	9 826	9 860	19 686	10 139	10 174	20 312	2165	1264	3429
	Ensemble	80 429	80 705	161 134	82 672	82 955	165 627	20681	13849	34530

1.1.2. Population scolarisée

La population scolarisée est un indicateur qui sert à apprécier le dynamisme du système éducatif. L'évolution de cette dernière par rapport à la population scolarisable permet en réalité d'analyser la capacité de couverture.

En 2020-2021, on dénombre 2 634 679 élèves scolarisés dans l'ensemble des cycles d'enseignement du système éducatif togolais contre 2 628 058 l'année précédente, soit une augmentation de 6 621 élèves. Le préscolaire avec 206 034 élèves, regorge 7,8% de l'ensemble des élèves ; quant au primaire, les 1 629 064 inscrits représentent la majorité avec 61,8%. Au premier et deuxième cycle du secondaire, on dénombre respectivement 602 992 et 183 122 élèves, soit une proportion de 22,94% et 6,97% de l'effectif global.

1.1.2.1. Les effectifs des élèves dans l'enseignement préscolaire

L'effectif des enfants inscrits au préscolaire est passé de 132 725 en 2015-2016 à 206 034 en 2020-2021, ce qui correspond à un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 9%. Le même accroissement est observé au niveau des filles et des garçons.

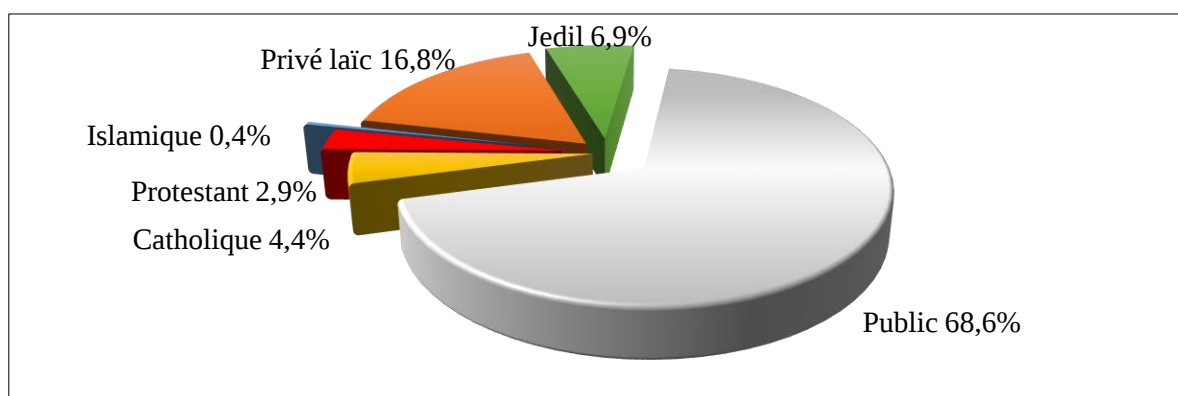
Au niveau des régions éducatives du pays, on note quelques disparités. Le taux le plus faible (7%) est enregistré dans la région des Savanes tandis que le plus élevé (12%) est enregistré dans la région des Plateaux.

Tableau 2.1 : Evolution des effectifs dans l'éducation préscolaire entre 2015-2016 et 2020-2021 par sexe et par région

Région	Effectif 2015-2016			Effectif 2020-2021			TAMA		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Golfe-Lomé Commune	13 207	12 881	26 088	19 558	19 216	38 774	8%	8%	8%
Maritime	8 199	8 928	17 127	13 421	13 876	27 297	10%	9%	10%
Plateaux	10 837	11 527	22 364	18 800	19 783	38 583	12%	11%	12%
Centrale	8 664	9 037	17 701	13 121	14 097	27 218	9%	9%	9%
Kara	9 908	10 431	20 339	16 811	17 297	34 108	11%	11%	11%
Savanes	14 238	14 868	29 106	19 489	20 565	40 054	6%	7%	7%
Ensemble	65 053	67 672	132 725	101 200	104 834	206 034	9%	9%	9%

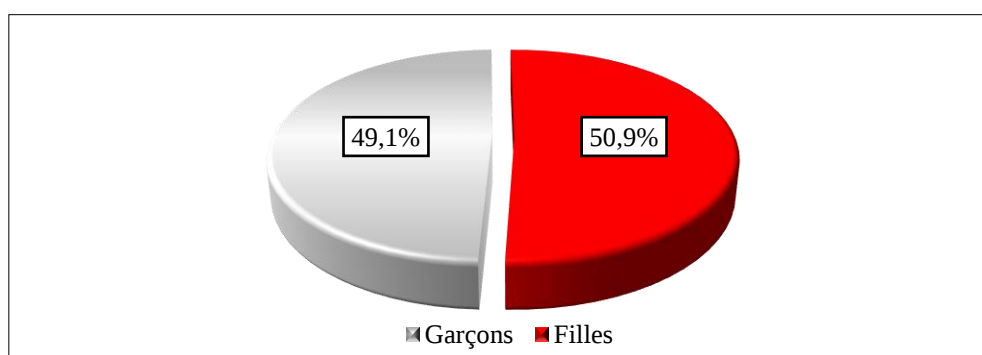
L'enseignement public affiche le plus fort taux de fréquentation comparativement aux autres ordres d'enseignement. Il accueille 68,6% des enfants inscrits au préscolaire, suivi de loin par l'enseignement privé (24%) puis le communautaire (6,9%).

Graphique 1: Répartition des enfants selon l'ordre d'enseignement



Tout comme l'année précédente, la proportion des filles fréquentant le préscolaire dépasse légèrement celle des garçons. Elle est de 50,9% pour les filles contre 49,1% pour les garçons.

Graphique 2: Répartition des enfants du préscolaire selon le sexe



1.1.2.2. Les effectifs des élèves dans l'enseignement primaire

De l'analyse du tableau ci-après, il ressort que les effectifs dans l'enseignement primaire sont passés de 1 498 312 en 2015-2016 à 1 629 064 en 2020-2021. Sur cette période, le TAMA est de 1,7%. Cette tendance persiste quel que soit le sexe. L'évolution de l'effectif est plus accentuée dans les régions Golfe-Lomé (2,6%), Maritime (2,3%) et Kara (2,1%).

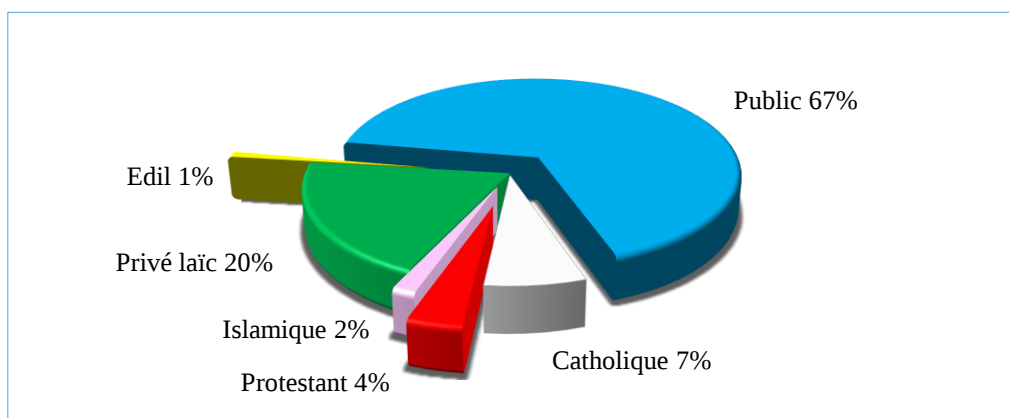
Tableau 2.2 : Croissance des effectifs dans l'enseignement primaire entre 2015-2016 et 2020-2021 par sexe et par région

Région	Effectif 2015-2016			Effectif 2020-2021			TAMA		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Golfe-Lomé Commune	152 777	161 329	314 106	176 677	180 879	357 556	2,9%	2,3%	2,6%
Maritime	154 259	142 941	297 200	170 756	161 453	332 209	2,1%	2,5%	2,3%
Plateaux	183 348	169 552	352 900	192 178	183 949	376 127	0,9%	1,6%	1,3%
Centrale	81 207	76 091	157 298	82 646	78 292	160 938	0,4%	0,6%	0,5%
Kara	87 839	81 447	169 286	96 543	91 333	187 876	1,9%	2,3%	2,1%
Savanes	110 169	97 353	207 522	112 710	101 648	214 358	0,5%	0,9%	0,7%
Ensemble	769 599	728 713	1 498 312	831 510	797 554	1 629 064	1,6%	1,8%	1,7%

Considérant les ordres d'enseignement, la majorité des élèves inscrits en 2020-2021 se retrouvent dans le public. Ce secteur regorge à lui seul 67% des élèves du primaire. La proportion des élèves dans le privé et dans le communautaire représente respectivement 32% et 1%.

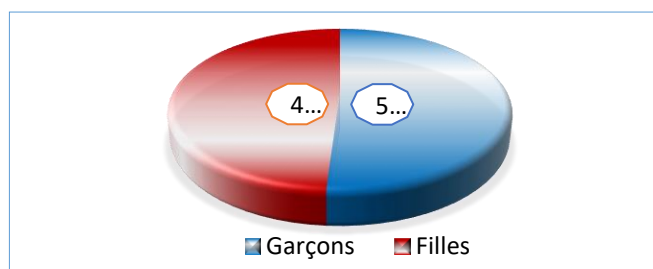
Cette répartition selon les ordres d'enseignement est identique à celle de l'année précédente.

Graphique 3 : Répartition des élèves du primaire selon l'ordre d'enseignement



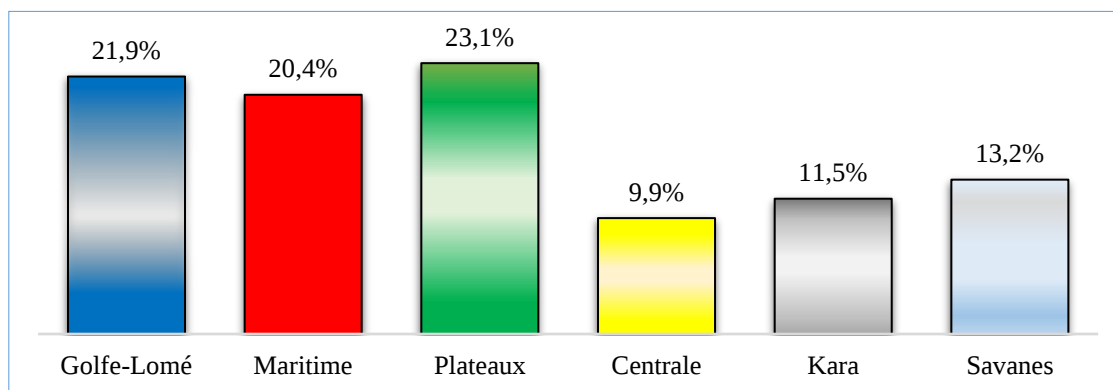
La répartition par sexe des élèves inscrits en 2020-2021, indique que la proportion des filles est de 49%. La parité par sexe de 0,96 obtenue est en défaveur des filles.

Graphique 4: Répartition des élèves du primaire selon le sexe



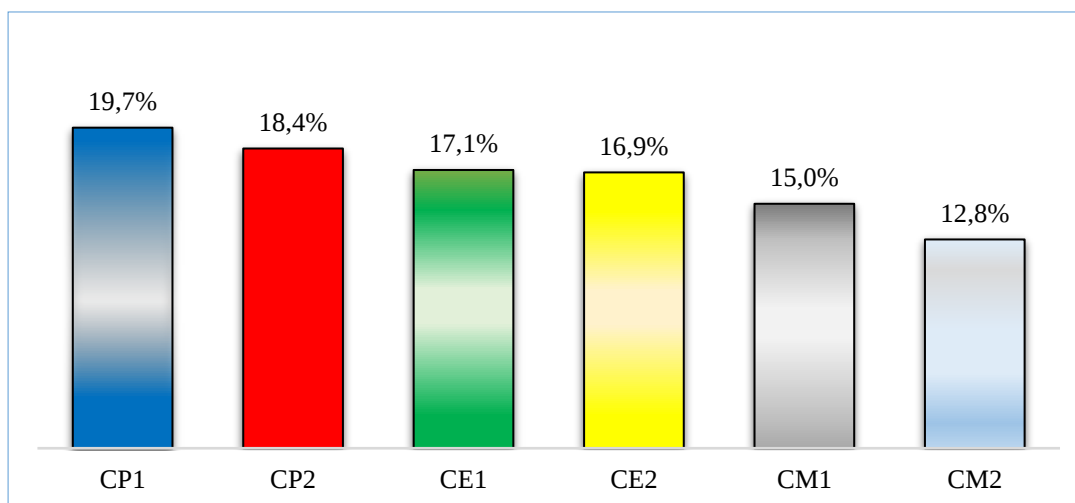
Le graphique ci-après met en évidence une inégale répartition de l'effectif scolarisé au primaire selon les régions éducatives. En effet, les régions Golfe-Lomé, Maritime et Plateaux enregistrent des pourcentages d'élèves oscillant autour de 20% tandis que ceux des autres régions varient entre 9,9% à 13,2%.

Graphique 5 : Répartition des élèves du primaire par Région éducative



En 2020-2021, on observe une diminution de l'effectif des élèves au fur et à mesure qu'on monte en niveau. Les élèves du cours préparatoire première année représentent 19,7% des élèves du cycle et ceux du cours moyen deuxième année 12,8%.

Graphique 6: Répartition de l'effectif du primaire en 2020-2021 par niveau d'études



La baisse des proportions enregistrée lors du passage d'un niveau à un autre, pourrait s'expliquer essentiellement par les phénomènes de redoublement et d'abandon.

1.1.2.3. L'effectif des élèves dans l'enseignement secondaire général

Au Togo, l'enseignement secondaire général est subdivisé en deux cycles : le premier cycle qui va de la 6^{ème} en 3^{ème} et le second cycle, de la 2^{nde} en Terminale.

Premier cycle du secondaire

Cette année, l'effectif des élèves au premier cycle du secondaire a connu une croissance de 1,56% par rapport à l'année passée (612 429 contre 602 992). Le tableau ci-après montre l'évolution de l'effectif des élèves entre 2015-2016 et 2020-2021. Sur cette période, on obtient un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 5% pour l'ensemble du pays et respectivement 8% et 11% dans les régions Maritime et Golfe-Lomé Commune, puis 1% et 0,1% dans Centrale et Kara.

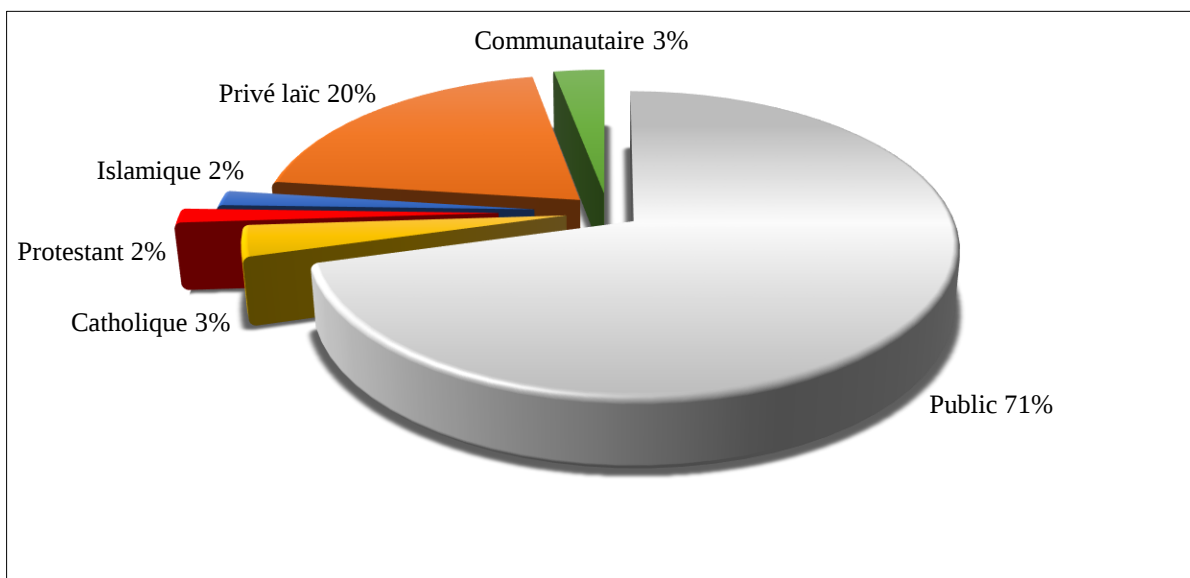
Tableau 2.3 : Evolution des effectifs dans l'enseignement au secondaire I entre 2015-2016 et 2020-2021 par sexe et par région

Région	Effectif 2015-2016			Effectif 2018-2019			Effectif 2020-2021			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Golfe-Lomé Commune	48 093	50 286	98 379	75 843	81 291	157 134	81 149	87 244	168 393	11%
Maritime	49 095	35 628	84 723	61 697	50 854	112 551	67 944	59 343	127 287	8%
Plateaux	60 205	40 653	100 858	66 543	50 143	116 686	68 631	52 952	121 583	4%
Centrale	34 055	23 671	57 726	34 414	25 498	59 912	33 699	26 036	59 735	1%
Kara	38 357	26 390	64 747	37 565	27 276	64 841	37 366	27 723	65 089	0,1%
Savanes	37 876	25 590	63 466	40 227	29 972	70 199	39 429	30 913	70 342	2%
Ensemble	267 681	202 218	469 900	316 289	265 034	581 323	328 218	284 211	612 429	5%

Pour la parité, on compte 87 filles pour 100 garçons inscrits au collège en 2020-2021, contre 85 filles pour 100 garçons en 2019-2020 et 84 filles pour 100 garçons en 2018-2019. On note que cette parité ne cesse de croître et tend vers l'équité. Ceci s'expliquerait par les actions de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille et les mesures d'accompagnement instaurées par le gouvernement à leur endroit.

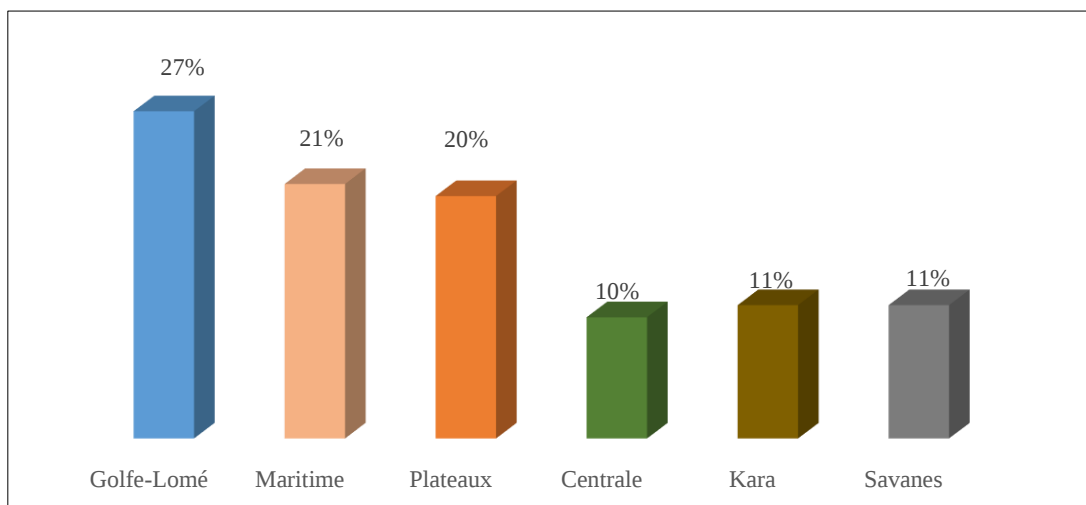
En ce qui concerne l'effectif des élèves dans les ordres d'enseignement, le public enregistre à lui seul 71%, suivi du privé laïc (20%) et des privés confessionnels qui accueillent un peu moins d'élèves (7%) comme l'indique le graphique 7.

Graphique 7 : Répartition des élèves du secondaire 1 selon l'ordre d'enseignement



La répartition de l'effectif des élèves du secondaire 1 n'est pas homogène entre les régions éducatives (voir graphique 8). La région Golfe-Lomé Commune accueille beaucoup plus d'élèves (27%) que les autres régions. Les faibles proportions sont enregistrées dans les régions Centrale (10%), Kara et Savanes (11%).

Graphique 8: Répartition des élèves du Secondaire 1 par Région d'Education en 2020-2021



Second cycle du secondaire

Après l'obtention du BEPC au Togo, les élèves optent pour le second cycle du secondaire général ou pour l'enseignement technique et professionnel. Dans le premier cas, ils commencent par la classe de seconde où ils sont orientés soit dans une série scientifique (CD) soit dans une série littéraire (A) en fonction de leurs potentialités dans les disciplines littéraires ou scientifiques. On a trois séries en Première et en Terminale (A, C et D).

En 2020-2021, 187 152 élèves ont été inscrits dans ce cycle, soit 4 030 élèves de plus que l'année scolaire précédente, ce qui équivaut à une hausse de 2,2%.

Le tableau ci-dessus montre que l'effectif des élèves a évolué de 128 530 en 2015-2016 à 187 152 en 2020-2021, soit un accroissement moyen annuel de 8% sur la période. Cela peut être fondamentalement expliqué par le fait que les flux d'élèves à ce niveau d'enseignement sont fortement tributaires de deux (2) examens (BAC1 et BAC2) ainsi que du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) dont l'obtention conditionne l'entrée en classe de 2nde.

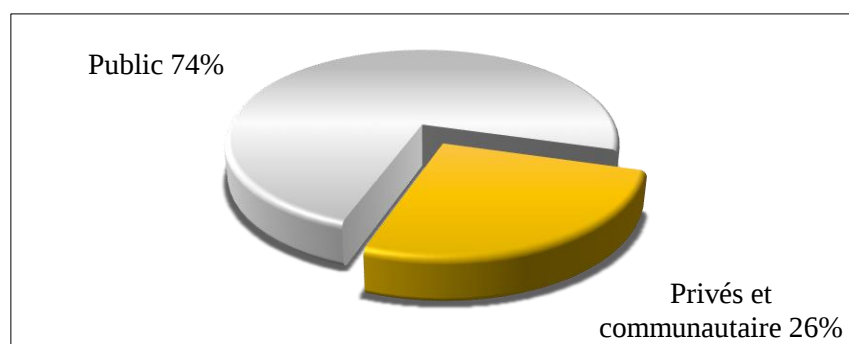
En ce qui concerne la parité entre fille et garçon, l'analyse révèle qu'en 2020-2021, environ 60% des élèves sont de sexe masculin.

Tableau 2.4 : Evolution des effectifs dans l'enseignement secondaire 2 entre 2015-2016 et 2020-2021 par sexe et par région

Région	Effectif 2015-2016			Effectif 2018-2019			Effectif 2020-2021			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Golfe-Lomé Commune	16 515	11 566	28 081	27 302	22 048	49 350	31 173	27 387	58 560	16%
Maritime	15 547	6 898	22 445	18 835	9 729	28 564	21 299	13 087	34 386	9%
Plateaux	19 501	7 406	26 907	21 427	10 305	31 732	21 982	12 403	34 385	5%
Centrale	11 515	5 055	16 570	10 562	5 653	16 215	10 686	6 384	17 070	1%
Kara	13 883	6 208	20 091	14 783	7 967	22 750	15 099	9 604	24 703	4%
Savanes	10 363	4 073	14 436	10 969	5 255	16 224	11 671	6 377	18 048	5%
TOGO	87 324	41 206	128 530	103 878	60 957	164 835	111 910	75 242	187 152	8%

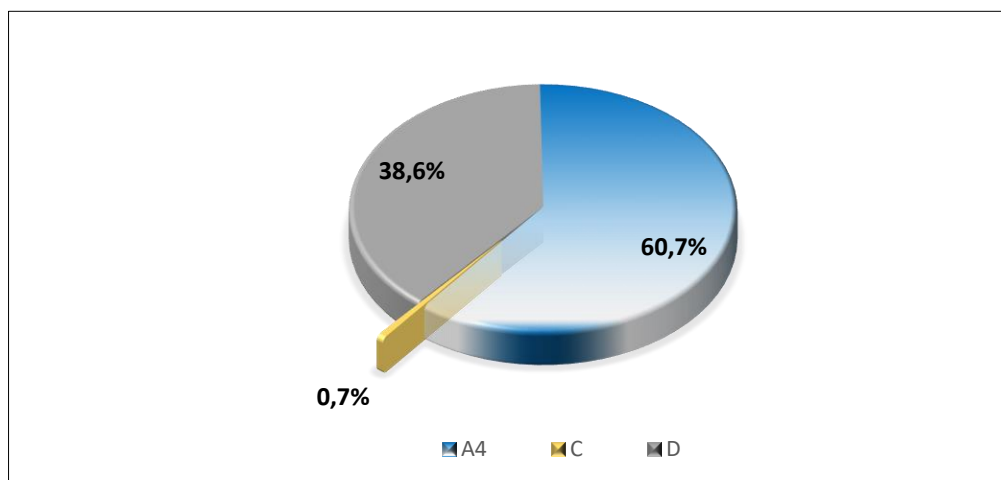
Le public accueille environ les trois quart (74%) de l'effectif des élèves du secondaire 2.

Graphique 9: Répartition des élèves du secondaire 2 selon l'ordre d'enseignement



Dans l'ensemble, il y a plus d'élèves en série littéraire (60,7%) qu'en séries scientifiques (38,6%). (Graphique ci-dessous). On note une très faible proportion (0,7%) en série C, ce qui pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs entre autres l'insuffisance de professeurs qualifiés dans les disciplines scientifiques.

Graphique 10: Répartition des élèves du secondaire 2 par série



1.1.3. Indicateurs de scolarisation

Les indicateurs de l'éducation sont des instruments qui permettent de suivre l'évolution du secteur et de mieux comprendre son fonctionnement pour prendre des décisions en vue d'orienter son avenir.

Il s'agit d'observer les indicateurs d'offre scolaire en mettant en rapport les effectifs scolarisés avec les populations scolarisables.

En effet, la couverture et la participation dans le système éducatif se mesurent à l'aide d'indicateurs spécifiques : Taux Brut de Scolarisation (TBS) et Taux Brut d'Admission (TBA).

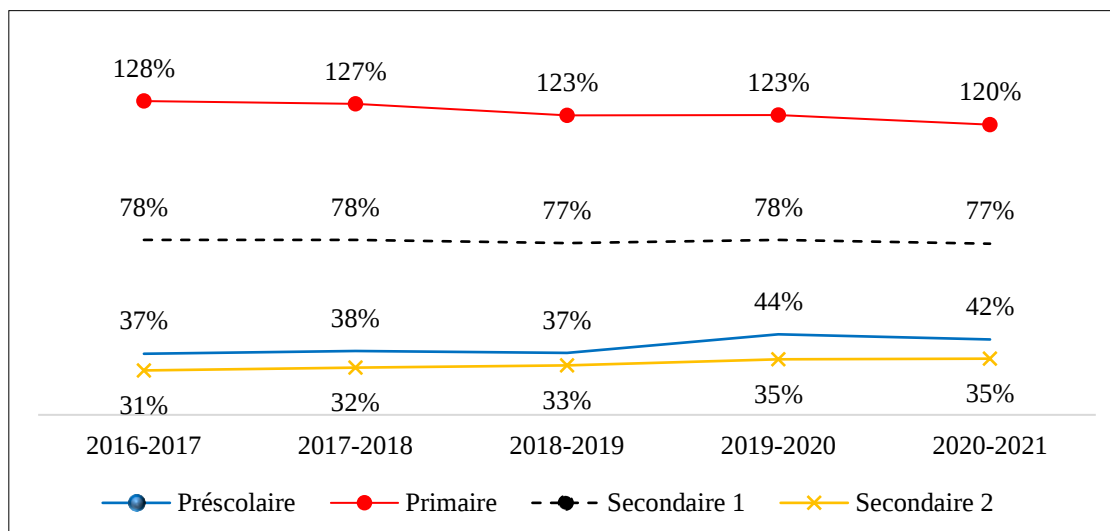
1.1.3.1. Les taux de scolarisation

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) exprime le nombre d'élèves scolarisés dans un cycle d'enseignement en pourcentage du nombre d'élèves en âge d'être scolarisés dans ce même cycle d'enseignement. Il indique la capacité du système éducatif à inscrire les élèves d'un groupe d'âge particulier. Il peut être aussi utilisé conjointement avec le Taux Net de Scolarisation (TNS) pour mesurer l'importance de la scolarisation des enfants ayant dépassé ou n'ayant pas encore atteint l'âge officiel d'entrée dans le cycle.

Entre 2016-2017 et 2020-2021, le TBS au préscolaire a connu une évolution irrégulière. Il a varié de 37% à 42% en passant par 44% en 2019-2020. Celui du primaire est décroissant sur toute la période. En effet, le TBS de 128% enregistré en 2016-2017 a chuté de 5 points en 2018-2019 puis de 3 points en 2020-2021. Par ailleurs il est resté largement au-dessus de la barre de 100, ce qui s'expliquerait par une entrée précoce et tardive des enfants au CP1.

Au secondaire, le TBS a connu une progression sur la période 2016-2017 à 2020-2021, surtout au secondaire 2 où il passe de 31% à 35%.

Graphique 11: Evolution des TBS de 2016-2017 à 2020-2021



➤ Le préscolaire

En 2020-2021, le TBS de 42,2% enregistré dans le préscolaire est très faible. Plus de la moitié des enfants d'âge scolarisable ne sont pas inscrits où sont déjà au primaire. Tout comme l'année passée, les régions Centrale et Kara ont les taux de couverture les plus élevés (respectivement 54,9% et 52,8%) tandis que le plus faible taux est enregistré dans la région des Plateaux (32,6%).

Il est à noter que le TBS des filles est en général légèrement supérieur à celui des garçons (43,1% contre 41,3%). Cette situation s'observe dans toutes les régions éducatives à l'exception de Golfe-Lomé.

Tableau 5 : Répartition des taux de couverture du préscolaire par région en 2020-2021

Région	M	F	T	IPS
Golfe-Lomé Commune	43,6%	43,1%	43,4%	0,99
Maritime	33,1%	34,4%	33,7%	1,04
Plateaux	31,7%	33,5%	32,6%	1,06
Centrale	52,7%	57,0%	54,9%	1,08
Kara	51,9%	53,7%	52,8%	1,04
Savanes	45,4%	48,2%	46,8%	1,06
Ensemble	41,3%	43,1%	42,2%	1,04

➤ Le primaire

En 2020-2021, le TBS au primaire est de 119,5% contre 123,3% en 2019-2020 soit une diminution de 3,8 points. Au niveau des régions, la tendance est également à la baisse avec des disparités. En dehors de la région des Savanes qui a le plus faible taux de scolarisation (97,2%), toutes les autres ont des TBS dépassant 100 avec Maritime (139,5%) et Golfe-Lomé (136,8%) qui enregistrent les plus forts taux.

Au niveau des sexes, le TBS des garçons (121,6%) reste plus élevé que celui des filles (117,4%), tout comme l'année précédente.

Tableau 6 : Répartition du TBS du primaire par région en 2020-2021

Régions	M	F	T
Golfe-Lomé Commune	134,8%	138,8%	136,8%
Maritime	143,0%	136,1%	139,5%
Plateaux	118,4%	114,1%	116,3%
Centrale	113,1%	107,8%	110,4%
Kara	110,7%	105,4%	108,0%
Savanes	101,8%	92,4%	97,2%
Ensemble	121,6%	117,4%	119,5%

➤ **Le premier cycle du secondaire**

Le TBS au premier cycle du secondaire de 2020-2021 (76,6%) est faible par rapport à celui de l'année dernière (77,6%). Environ 77 enfants en âge scolarisable dans ce cycle sur 100 sont accueillis. En vue de généraliser la scolarisation fondamentale de 10 ans comme le prévoit le quatrième Objectif de Développement Durable (ODD4), des efforts restent à poursuivre.

Par rapport à la disparité régionale, Golfe-Lomé Commune enregistre le TBS le plus élevé (93,4%) tandis que la région de la Kara a le plus faible taux (65,3%). L'augmentation de l'offre éducative dans ce cycle est principalement due à l'enseignement public avec 71% de l'effectif du cycle.

Selon le sexe, le TBS des garçons (81,9%) se révèle nettement supérieur à celui des filles (71,4%).

Tableau 7 : Répartition des TBS du secondaire 1 par Région en 2020-2021

Région	M	F	T
Golfe-Lomé Commune	89,7	97,0	93,4
Maritime	96,6	85,0	90,8
Plateaux	76,6	59,5	68,1
Centrale	79,1	61,5	70,3
Kara	74,7	55,8	65,3
Savanes	68,1	53,7	60,9
Ensemble	81,9	71,4	76,6

Le second cycle du secondaire

Le tableau ci-après montre qu'au second cycle du secondaire, le TBS de 2020-2021 est de 35,2% contre 35,4% l'année passée. Ce taux a connu une légère diminution de 0,2%. On note toutefois que ce taux demeure faible pour ce cycle de l'enseignement général du fait qu'après l'obtention du BEPC, certains élèves optent pour l'enseignement technique et les centres de formation professionnelle.

Les disparités se révèlent plus importantes en désagrégeant le TBS par région éducative et par sexe. En effet, la région Golfe-Lomé Commune enregistre le plus fort TBS (40,84%) contre 26,6% dans les Savanes.

Tableau 8 : Répartition des TBS du secondaire 2 par Région en 2020-2021

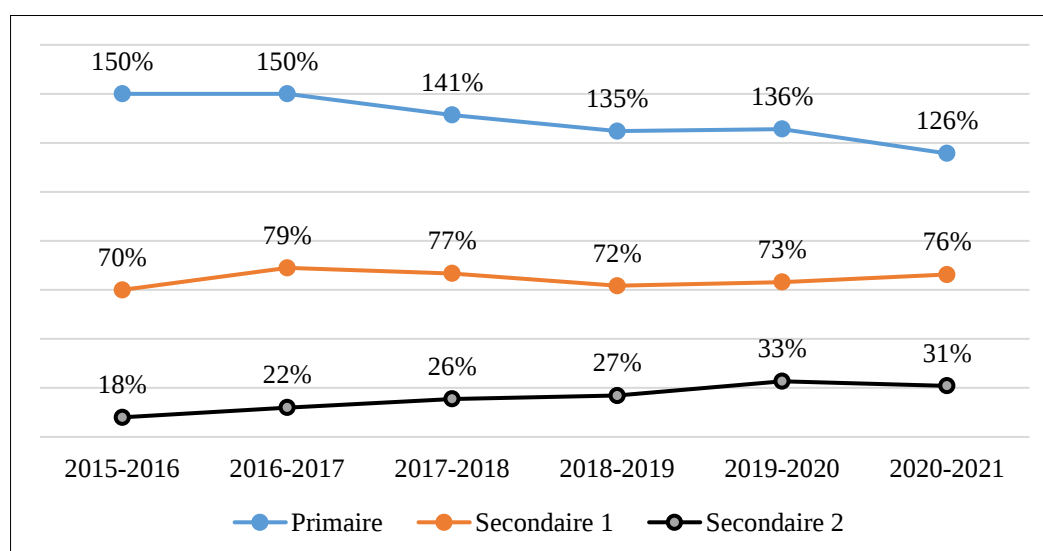
Région	M	F	T
Golfe-Lomé Commune	43,5	38,1	40,8
Maritime	48,5	29,7	39,1
Plateaux	38,6	21,7	30,2
Centrale	38,9	23,2	31,0
Kara	48,3	30,6	39,5
Savanes	34,4	18,8	26,6
Ensemble	42,2	28,3	35,2

1.1.3.2. Les taux d'admission

Le Taux Brut d'Admission (TBA) d'un cycle représente le nombre total des nouveaux élèves en première année du cycle d'enseignement, sans considération d'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrer dans ce cycle. Il a pour objet d'indiquer le niveau général d'accès au cycle concerné. Il indique également la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année à la population ayant l'âge officiel d'entrer à ce niveau.

L'analyse de ce taux depuis 2015-2016 jusqu'en 2020-2021 montre une évolution en dents de scie dans les trois cycles (primaire, secondaire 1 et 2).

Graphique 12: Évolution du Taux Brut d'Admission de 2015-2016 à 2020-2021



➤ Primaire

Le Taux Brut d'Admission au primaire en 2020-2021 est de 125,7%. Ce TBA supérieur à 100 témoigne de la capacité du système à accueillir tous les enfants de 6 ans dans la première année du cycle primaire (CP1). Il est en baisse par rapport à l'année passée où il était de 135,6% soit une chute de 9,9 points. Par sexe, le TBA des garçons (135%) est supérieur à celui des filles (117,2%). De toutes les régions éducatives, seule la région Centrale a un TBA (85,7%) inférieur à 100.

Le TNA de 59,8% enregistré au cours de l'année 2020-2021 montre que plus de la moitié des enfants ayant 6 ans accèdent à l'école primaire dans toutes les régions sauf dans la Centrale, ceci sans distinction de sexe. Le TNA des garçons (64,4%) est plus élevé que celui des filles (55,7%). L'écart obtenu entre les TNA (59,8%) et les TBA (125,7%) au CP1 dans toutes les régions révèle une probable inscription des enfants hors âge légal au CP1. Cette situation est plus accentuée dans les régions Golfe-Lomé et Maritime.

Tableau 10 : Répartition du TNA et du TBA par sexe au primaire selon les régions en 2020-2021

Région	Taux Net d'Accès			Taux Brut d'Accès		
	M	F	T	M	F	T
Golfe-Lomé Commune	52,4%	51,2%	51,8%	147,7%	146,5%	147,1%
Maritime	70,7%	66,5%	68,6%	153,8%	146,8%	150,3%
Plateaux	66,2%	64,6%	65,4%	123,0%	119,2%	121,1%
Centrale	65,4%	30,9%	42,4%	132,3%	62,5%	85,7%
Kara	63,8%	59,9%	61,8%	132,5%	125,4%	129,0%
Savanes	68,8%	64,0%	66,4%	122,9%	112,9%	117,9%
Ensemble	64,4%	55,7%	59,8%	135,0%	117,2%	125,7%

➤ Premier cycle du secondaire

Le TBA dans la première année a connu une augmentation de 3,1 points en passant de 73,2% en 2019-2020, à 76,3% en 2020-2021.

Toutefois, des disparités existent aussi bien au niveau des régions qu'au niveau des sexes. Golfe-Lomé Commune est la région où l'on recense le plus fort TBA (91,7%) et Savanes le plus faible (60,4%). Par rapport au sexe, la parité n'est pas atteinte car malgré cette augmentation du TBA, l'écart en défaveur des filles demeure (73,4% contre 79,1%). Ce faible TBA indique que tous les adolescents de 12 ans (environ un quart) ne sont pas en première année du secondaire 1. Cette situation peut s'expliquer également par le fait que certains de ces enfants sont toujours au primaire ou sont aux niveaux supérieurs du cycle, ou carrément en dehors du système.

Tableau 11 : Taux brut d'accès au premier cycle du secondaire selon les régions en 2020-2021

Région	M	F	T
Golfe-Lomé Commune	86,7%	96,8%	91,7%
Maritime	95,7%	89,1%	92,4%
Plateaux	72,7%	61,8%	67,3%
Centrale	77,1%	67,5%	72,3%
Kara	72,4%	60,2%	66,3%
Savanes	65,6%	55,1%	60,4%
Ensemble	79,1%	73,4%	76,3%

➤ Second cycle du secondaire

Le TBA enregistré en 2020-2021 est de 30,9% contre 32,7% l'année précédente au secondaire 2. Ce faible TBA indique que tous les adolescents de 16 ans (un peu plus de deux tiers) ne sont pas en première année du secondaire 2. Cette situation peut s'expliquer également par le fait que certains de ces enfants sont toujours au secondaire 1 ou sont aux niveaux supérieurs du cycle, dans la formation professionnelle ou carrément en dehors du système.

Tout comme au secondaire 1, on note des disparités au niveau des régions ainsi qu'au niveau des sexes. Par rapport aux régions, Golfe-Lomé Commune est celle où le TBA est le plus élevé (37,5%). Les régions de la centrale (25,4%) et des Savanes (21,5%) ont les TBA les plus faibles. Pour 100 garçons admis en première année d'étude au secondaire 2, on compte 72 filles.

Tableau 12 : Taux brut d'accès au second cycle du secondaire selon les régions en 2020-2021

Région	M	F	T
Golfe-Lomé Commune	39,4%	35,7%	37,5%
Maritime	41,5%	28,2%	34,8%
Plateaux	32,5%	20,5%	26,5%
Centrale	30,7%	20,1%	25,4%
Kara	40,3%	28,6%	34,4%
Savanes	27,0%	16,0%	21,5%
Ensemble	35,8%	26,0%	30,9%

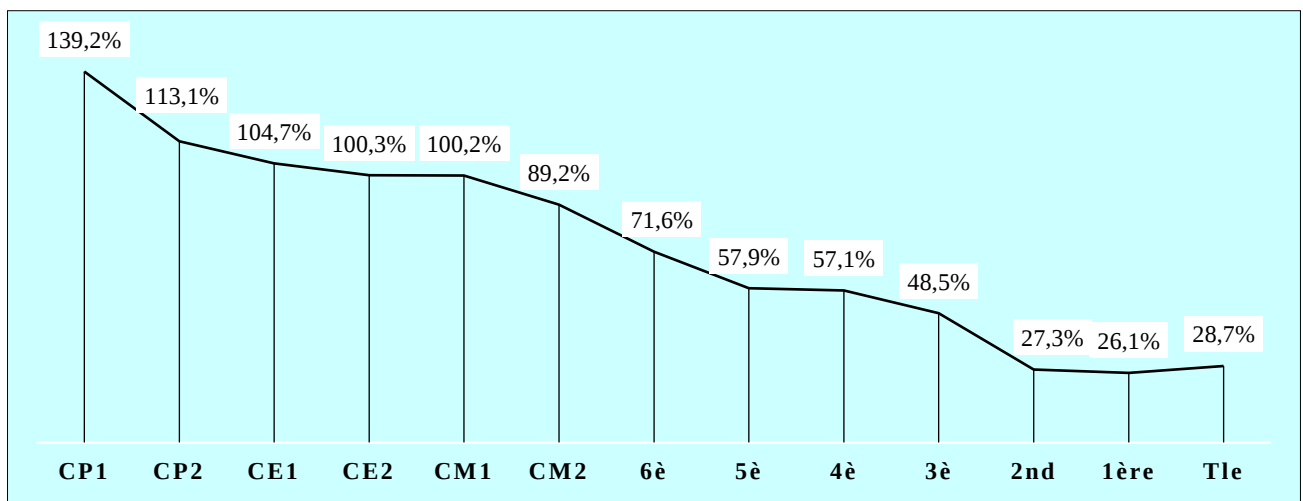
Evolution du profil de scolarisation longitudinal : une amélioration du taux d'accès à l'école

Pour mieux appréhender le parcours scolaire des élèves et juger du niveau d'accès à chaque classe, un regard est porté sur le profil de scolarisation longitudinal. Il est le mieux indiqué pour décrire le parcours scolaire des élèves dans le système puisqu'il est construit comme une suite des taux d'accès aux différentes années d'études. Le profil de scolarisation longitudinal identifie les taux d'accès dans les différentes classes du système pour chaque année d'étude, en référence à la population de l'année de base qui était en âge de fréquenter. On dispose ainsi du parcours scolaire le plus exact possible des individus terminant le second cycle du Secondaire en 2020-2021.

Le graphique 13 présente le profil de scolarisation. Il montre que sur 139 élèves de 6 ans qui entrent au CP1 en 2008-2009, si les indicateurs actuels d'efficacité interne sont maintenus, 89 ont atteint la classe de CM2 sans redoublement en 2013-2014 ; 49, la classe de 3^{ème} en 2017-2018 et 29, la classe de T^{le} en 2020-2021.

Il faut noter également que 50%, 90% et 110% des enfants de 6 ans inscrits au CP1 depuis 2008-2009, n'ont pas réussi à atteindre respectivement la dernière année du cycle primaire (2013-2014), du premier cycle (2017-2018) et second cycle (2020-2021) du secondaire pour causes d'abandon.

Graphique 13: Profil de scolarisation du primaire en 2020-2021

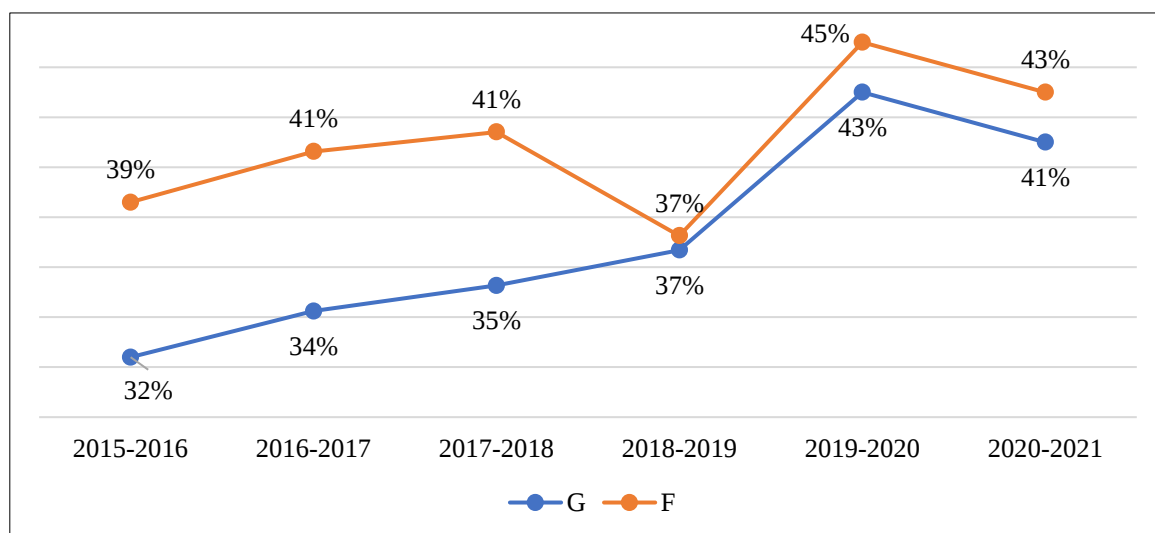


1.1.4. Scolarisation des filles

1.1.4.1. Dans l'enseignement préscolaire et primaire

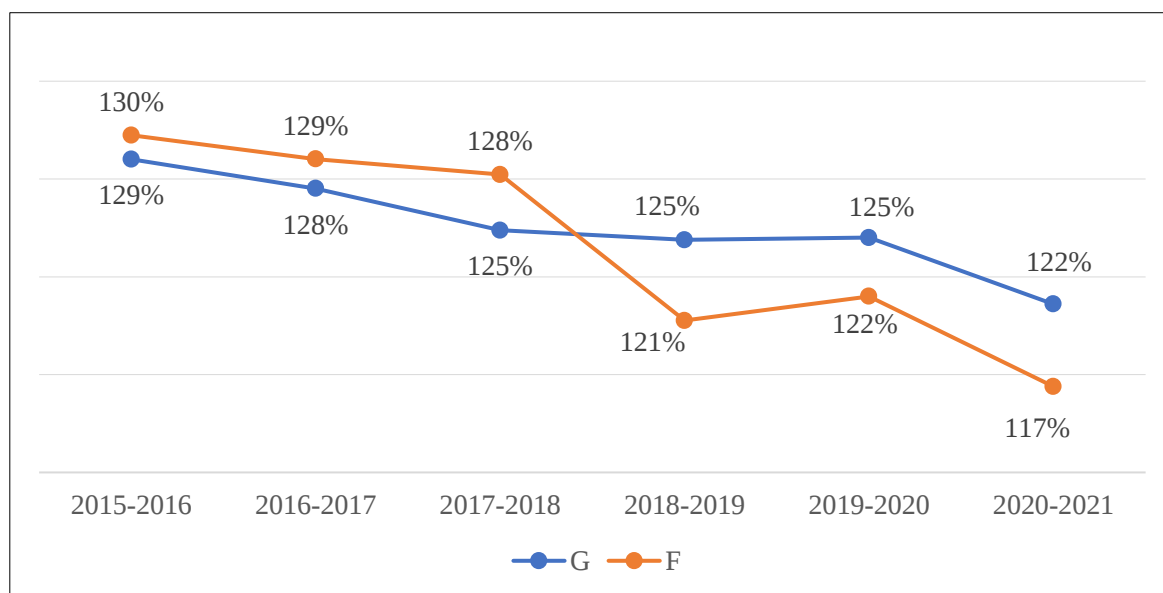
De 2015-2016 à 2020-2021, le taux brut de scolarisation des filles au préscolaire est resté supérieur à celui des garçons. Ces taux ont évolué de façon croissante jusqu'en 2019-2020, exception faite de celui des filles qui en 2018-2019, a connu une régression. En 2020-2021, les TBS des filles et des garçons ont diminué par rapport à l'année précédente.

Graphique 14: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au préscolaire selon le sexe entre 2015-2016 et 2020-2021



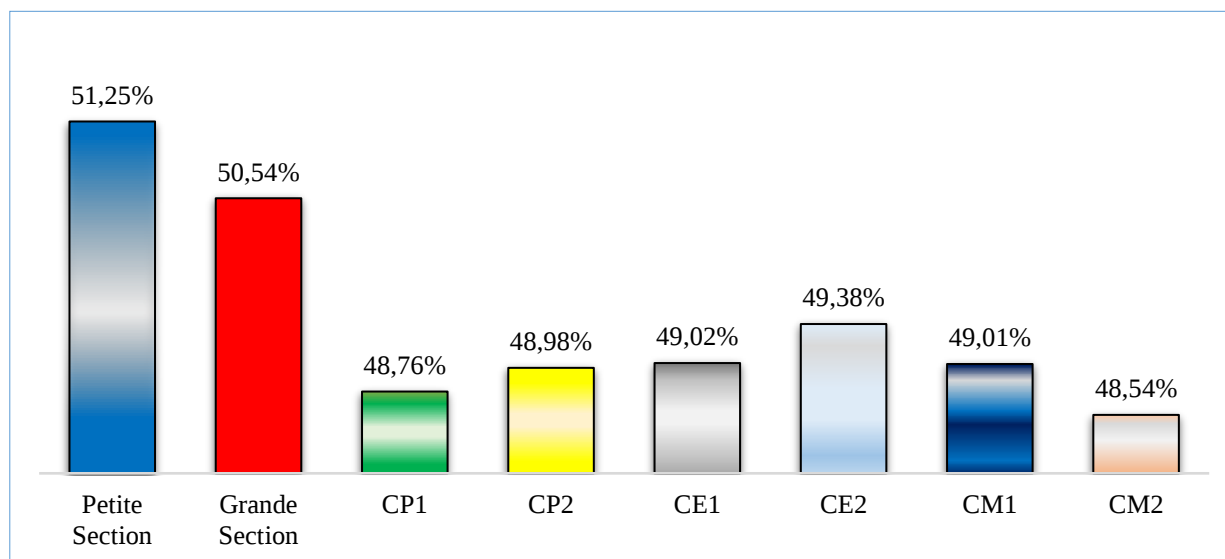
Le TBS des filles a évolué de façon décroissante depuis 2015-2016 en passant de 130% à 117%. La même tendance s'observe chez les garçons dont le taux a varié de 129% à 122%. Entre 2016-2018, les filles ont été plus scolarisées que les garçons. Cette tendance est renversée ces trois dernières années.

Graphique 15: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au primaire selon le sexe entre 2015-2016 et 2020-2021



Au préscolaire, la proportion des filles dépasse légèrement celle des garçons quelle que soit la section. On observe une tendance inverse au primaire où la plus forte proportion d'élèves filles (49,38%) est enregistrée au CE2.

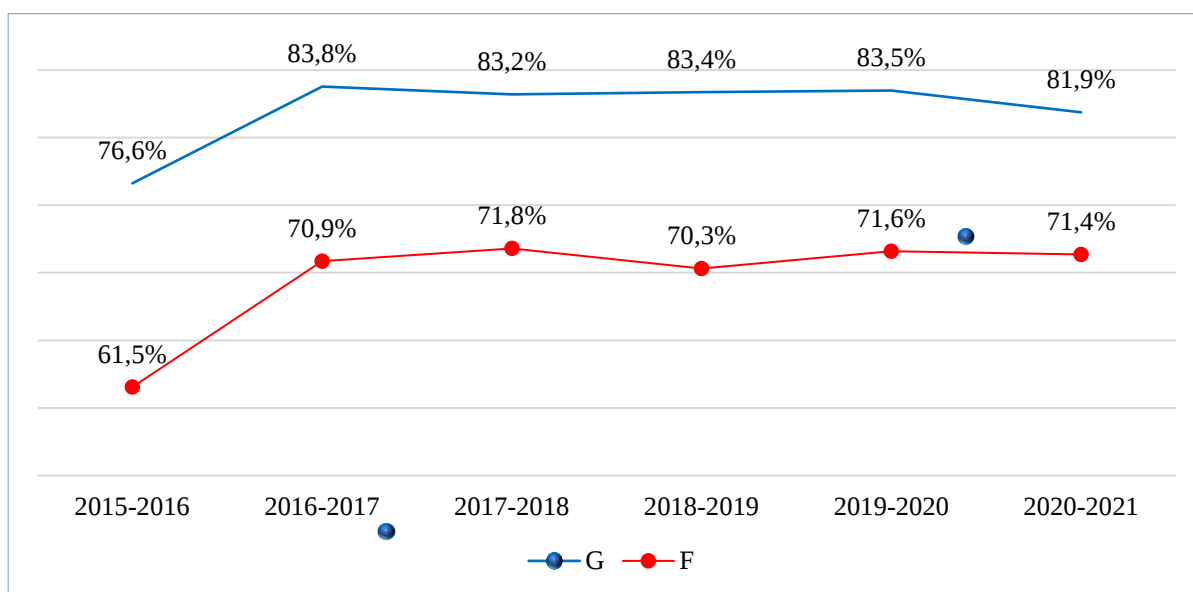
Graphique 16: Proportion des filles dans les effectifs du préscolaire et du primaire selon le niveau en 2020-2021



1.1.4.2. Dans l'enseignement secondaire

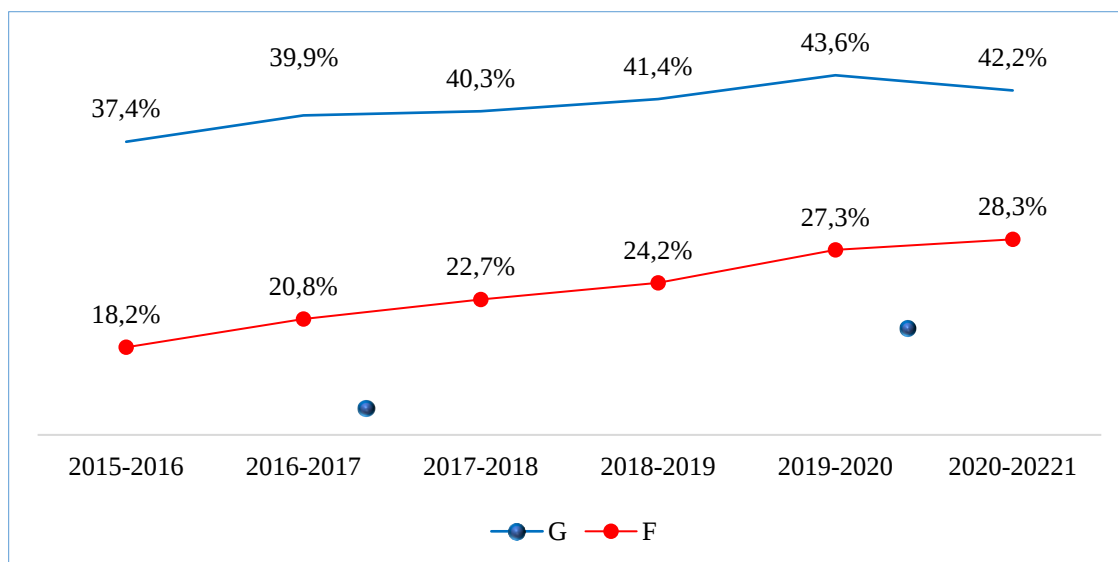
Au secondaire 1, en 2020-2021, on dénombre 284 211 filles sur les 612 429 élèves inscrits. Elles représentent donc 46,4% de l'effectif total des élèves. De 2016 à 2021, le TBS des filles, bien qu'en dessous de celui des garçons ne fait que croître d'année en année. Ainsi de 61,5% en 2015-2016, il a augmenté de 9,9 points pour atteindre 71,4% en 2021. Celui des garçons est de 76,6% soit une augmentation de 5,3 points sur la même période (voir graphique ci-après).

Graphique 17: Evolution du Taux Brut de Scolarisation au secondaire1 selon le sexe entre 2015-2016 et 2020-2021



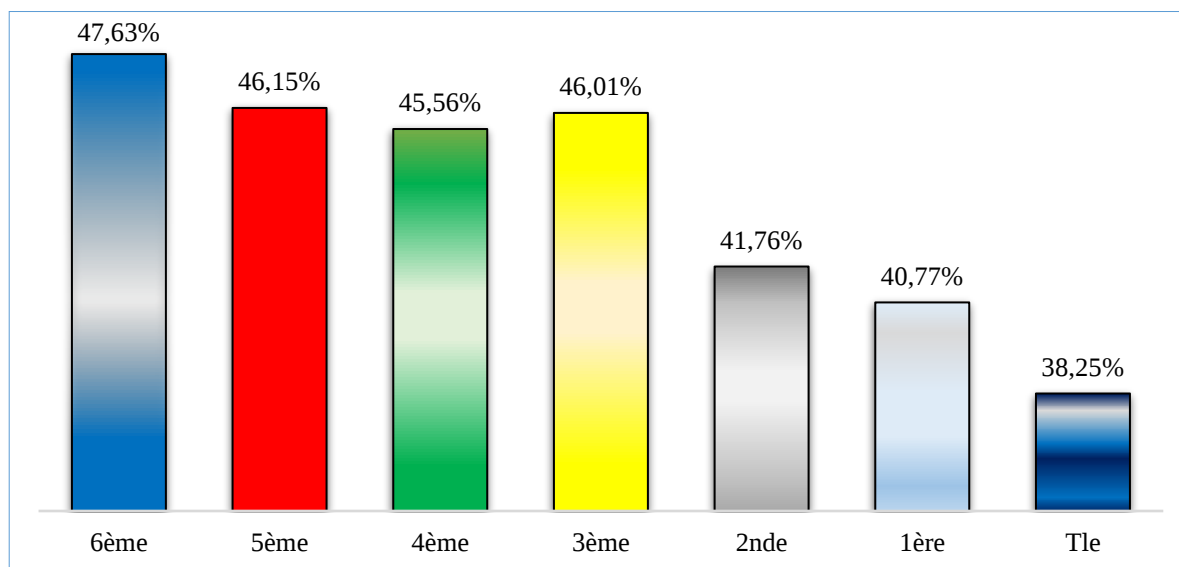
Concernant le secondaire 2, le nombre total de filles inscrites est de 75 242 sur les 187 152 élèves du cycle. Comme l'indique le graphique ci-dessous, le TBS des filles a évolué de 18,2% à 28,3% entre 2015-2016 à 2020-2021. Quant à celui des garçons, il a connu une progression de 37,4% à 42,2% sur la même période. Malgré cette évolution du TBS constatée au niveau des filles, il reste toujours inférieur à celui des garçons tout comme au secondaire 1.

Graphique 18 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation au secondaire 2 selon le sexe entre 2015-2016 et 2020-2021



Au cours de l'année scolaire 2020-2021, la proportion de filles inscrites au niveau des deux cycles du secondaire est inférieure à 50%. La forte proportion est en 6^{ème} (47,63%) et la faible en Tle (38,25%).

Graphique 19: Proportion des filles dans les effectifs au secondaire selon le niveau en 2020-2021



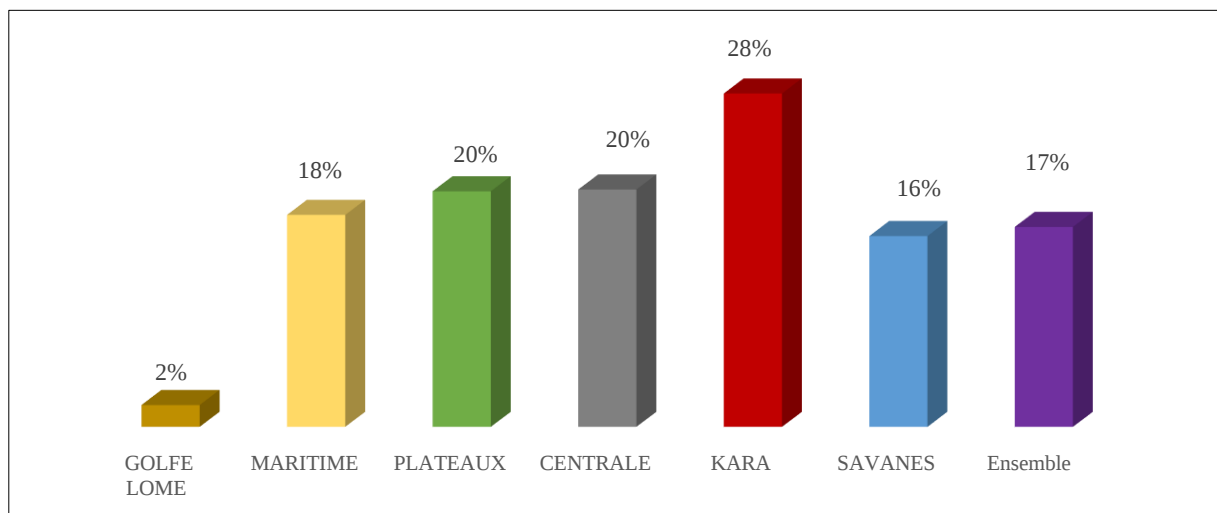
1.1.5. Situation des élèves sans acte de naissance

La déclaration des naissances constitue un droit fondamental universel. L'absence d'état civil constitue un mécanisme absolu d'exclusion sociale. Pour un enfant scolarisé au primaire, ne pas avoir d'acte de naissance peut avoir des conséquences telles que la non-participation à l'examen du CEPD et le non achèvement du cycle.

1.1.5.1 Au préscolaire

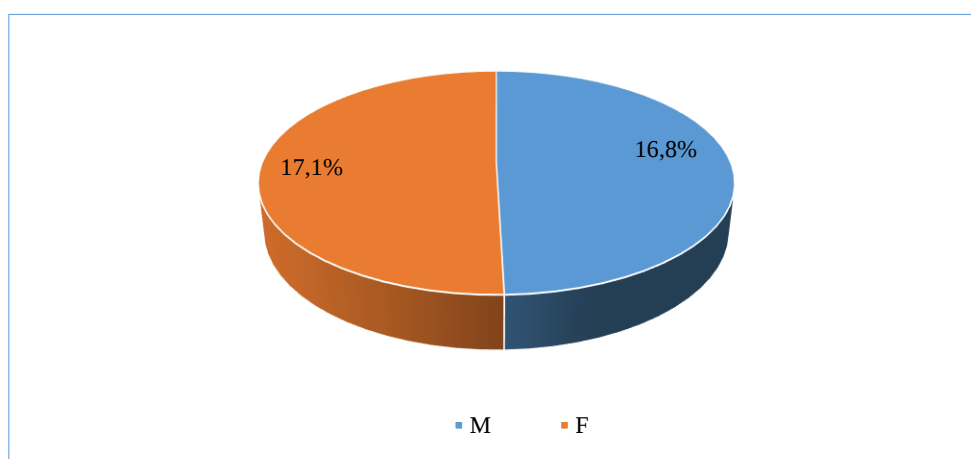
Dans l'ensemble du pays, 17% des enfants inscrits au préscolaire n'ont pas d'acte de naissance. Selon les régions, la répartition des enfants n'ayant pas d'acte de naissance laisse apparaître des disparités. Si les régions Golfe-Lomé (2%) et Savanes (16%) affichent des proportions inférieures à la moyenne nationale, celles de Maritime (18%), Plateaux (20%), Centrale (20%) et Kara (28%) se démarquent avec des proportions supérieures.

Graphique 20: Proportion des enfants n'ayant pas d'acte de naissance au préscolaire selon la région



Le graphique 20 montre qu'en 2020-2021, la proportion des garçons (16,8%) inscrits au préscolaire n'ayant pas d'acte de naissance est presque égale à celle des filles (17,1%).

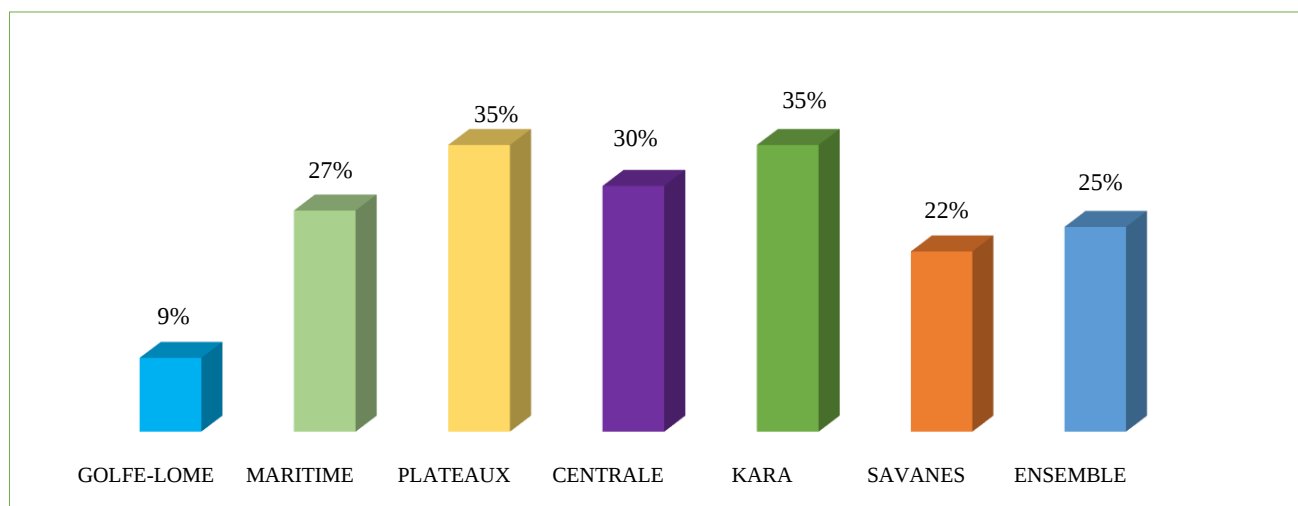
Graphique 21 : Proportion d'enfants n'ayant pas d'acte de naissance au préscolaire selon le sexe en 2020-2021



1.1.5.2 Au primaire

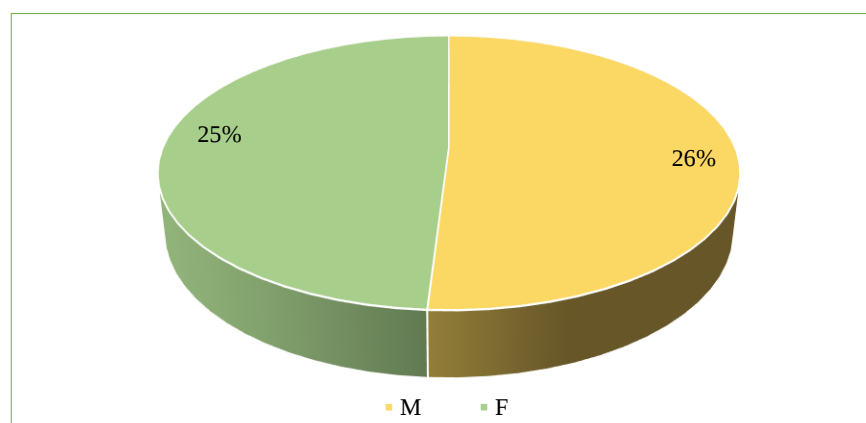
Pour l'année scolaire 2020-2021, 25% des enfants inscrits au primaire ne disposent pas d'acte de naissance. On constate que les régions des Plateaux (35%) et Kara (35%) enregistrent les plus fortes proportions. Elles sont suivies des régions Centrale (30%), Maritime (27%) et Savanes (22%). La région Golfe Lomé (9%) affiche la plus faible proportion d'enfants sans acte de naissance.

Graphique 22 : Proportion des enfants n'ayant pas d'acte de naissance au primaire selon la région



Au primaire, en prenant en compte le sexe, la situation est similaire à celle du préscolaire avec 25% des filles et 26% des garçons ne disposant pas d'acte de naissance.

Graphique 23: Proportion d'enfants n'ayant pas d'acte de naissance au primaire selon le sexe en 2020-2021



1.2. Personnel enseignant

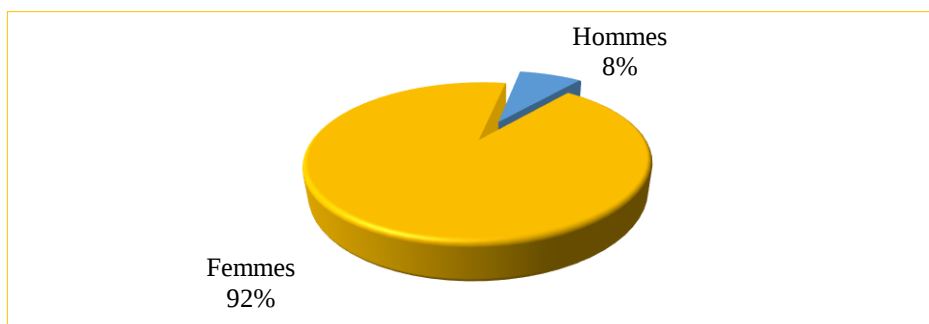
Il s'agit dans cette section, de porter l'attention sur l'ensemble des enseignants dispensant effectivement les cours dans les établissements scolaires. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le sous-secteur du système éducatif du Togo compte, pour tous ordres d'enseignement, 77 697 enseignants pour les 2 634 679 élèves inscrits. On note un accroissement de 3,79% par rapport à l'année précédente, soit 2 836 enseignants de plus. Un peu plus de la moitié des enseignants (54,4%) sont au primaire, le quart (25,2%) au secondaire 1, 10,3% au préscolaire et 10,1% au secondaire 2. Considérant les ordres d'enseignement, 59% des enseignants sont du public, 39% du privé et 2% du communautaire.

1.2.1 Effectif des enseignants

1.2.1.1. Au préscolaire

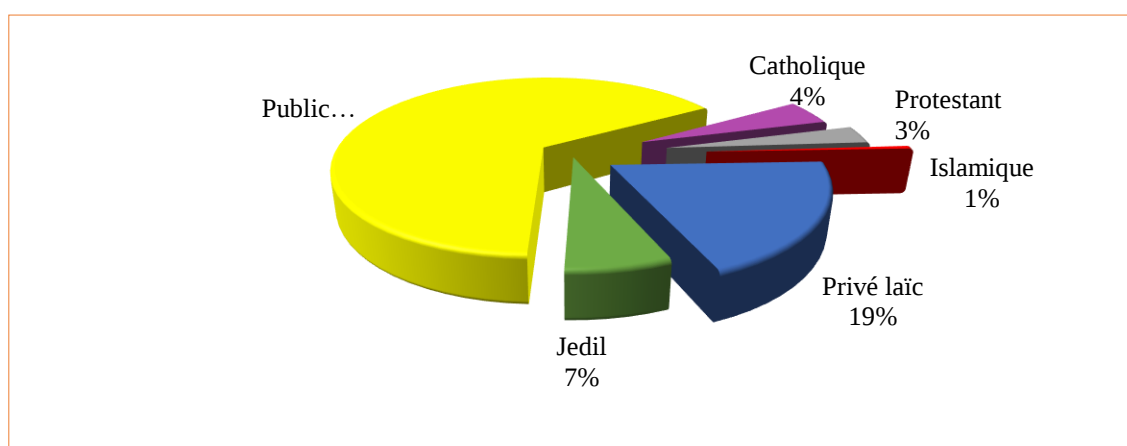
Tout comme l'année passée, on note que le personnel enseignant du préscolaire est majoritairement composé de femmes. On dénombre en 2020-2021, 7 339 éducatrices sur un total de 7 975 enseignants, ce qui représente 92% de l'ensemble des enseignants de ce cycle.

Graphique 24: Répartition des enseignants du préscolaire selon le sexe en 2020-2021



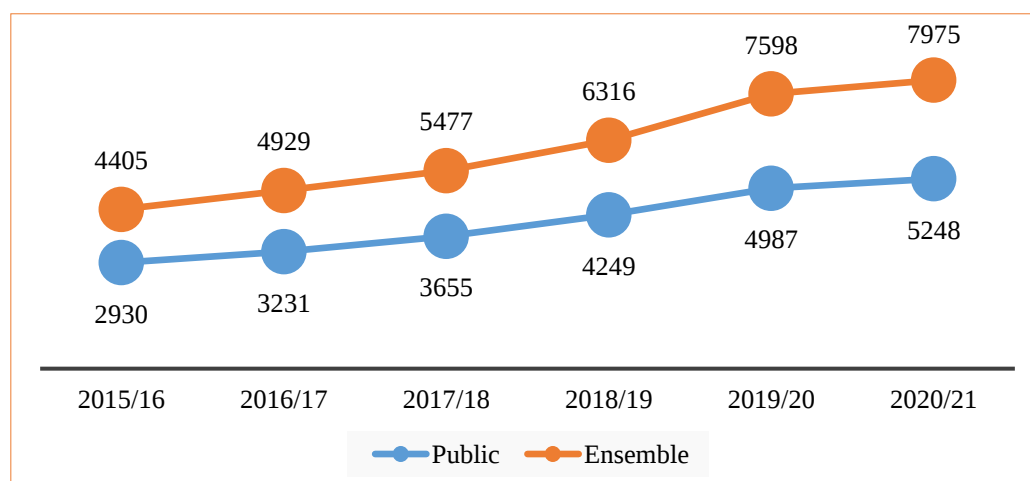
La répartition des enseignants par ordre d'enseignement montre que plus de la moitié des enseignants (66%) sont dans les jardins d'enfants publics (graphique 24). Les enseignants du privé représentent 27%. Les JEDIL ont le plus petit nombre d'enseignants avec seulement une proportion de 7%.

Graphique 25: Répartition des enseignants selon le statut du jardin d'enfants en 2020-2021



Le nombre d'enseignants au préscolaire a évolué de façon croissante. De 2015-2016 à 2020-2021, il est passé de 4 405 à 7 975 enseignants, soit un accroissement moyen annuel de 12,6%. Dans le public on observe la même tendance avec un accroissement moyen annuel de 12,4%, le nombre d'enseignants ayant évolué de 2 930 en 2015-2016 à 5 248 en 2020-2021. Cette augmentation serait le signe de l'intérêt de plus en plus croissant accordé à ce secteur.

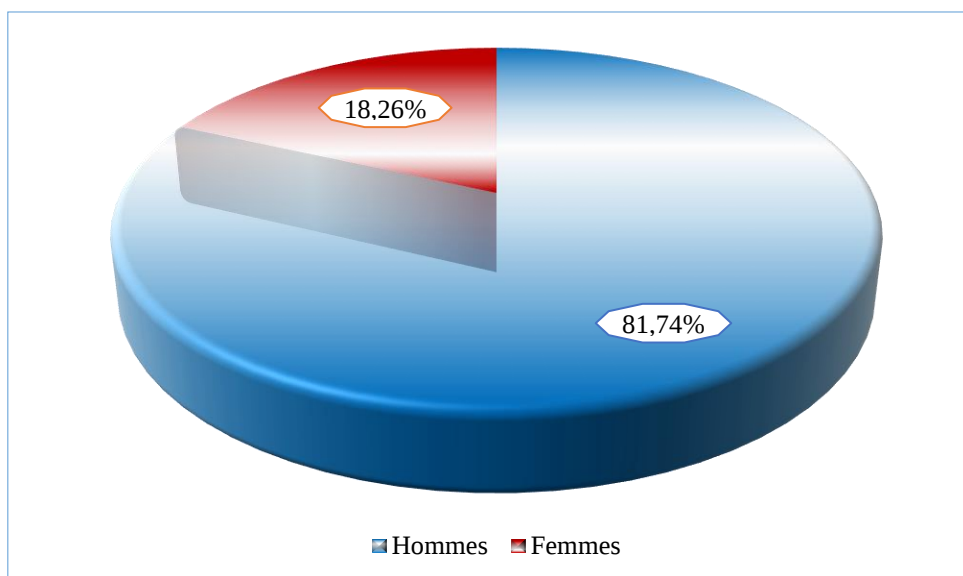
Graphique 26 : Evolution de l'effectif des enseignants dans les jardins d'enfants publics et dans l'ensemble depuis 2015-2016



1.2.1.2. Au primaire

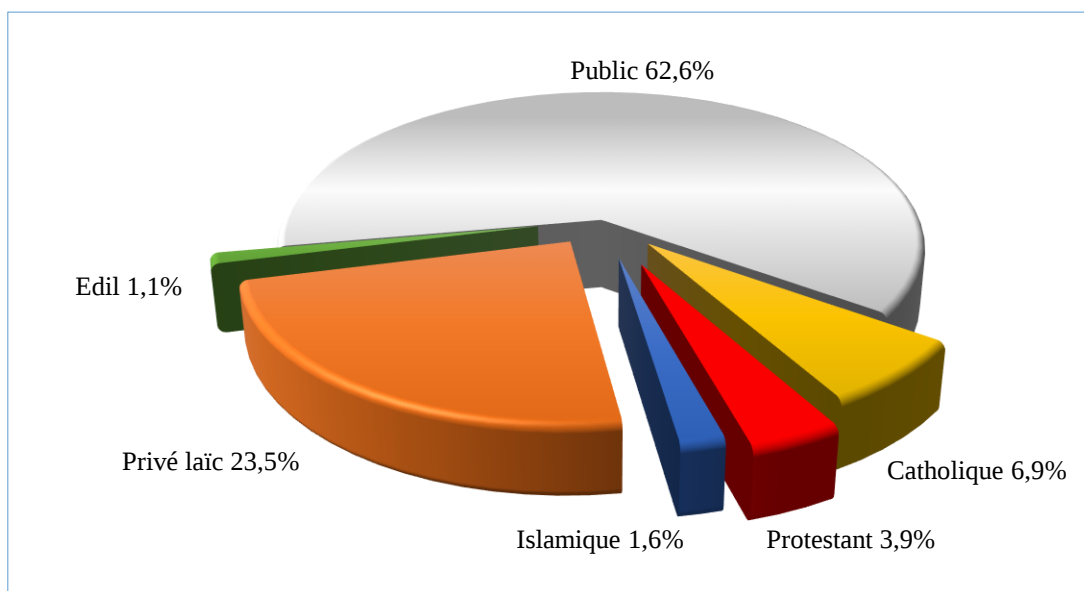
Contrairement à la situation au préscolaire, les enseignants hommes au primaire sont majoritaires avec une proportion de 82,6%.

Graphique 27: Répartition des enseignants du primaire selon le sexe en 2020-2021



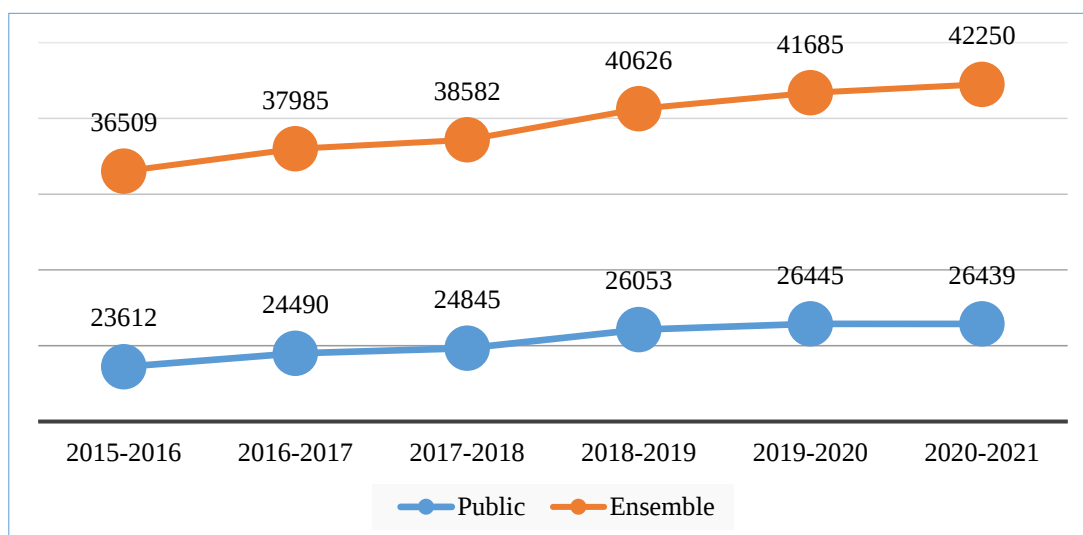
Comme indiqué sur le graphique ci-après, l'enseignement public compte le plus grand nombre d'enseignants. On y relève 62,6% des enseignants suivis de ceux du privé qui ne représentent que 36,3%.

Graphique 28: Répartition des enseignants du primaire selon l'ordre d'enseignement en 2020-2021



De 2015-2016 à 2020-2021, l'effectif des enseignants exerçant au cycle primaire s'est accru tant dans le public (de 23 612 à 26 439) que dans l'ensemble (36 509 à 42 250). Sur cette période, l'accroissement moyen annuel de l'effectif des enseignants est de 2,3% dans le public et tous les autres ordres d'enseignement.

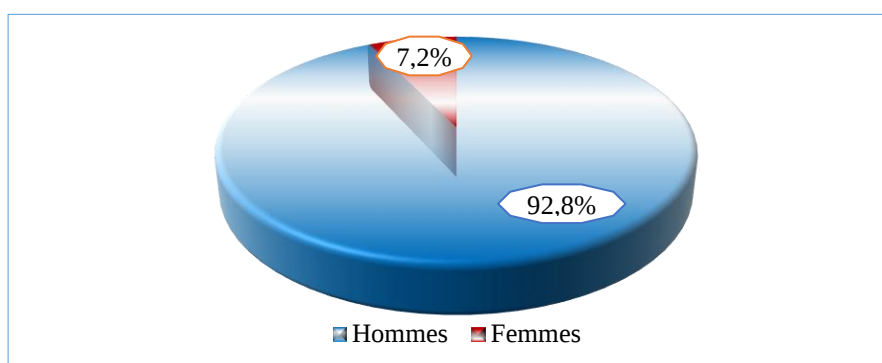
Graphique 29: Evolution de l'effectif des enseignants dans les écoles primaires publiques et dans l'ensemble depuis 2015-2016



1.2.1.3. Au secondaire 1

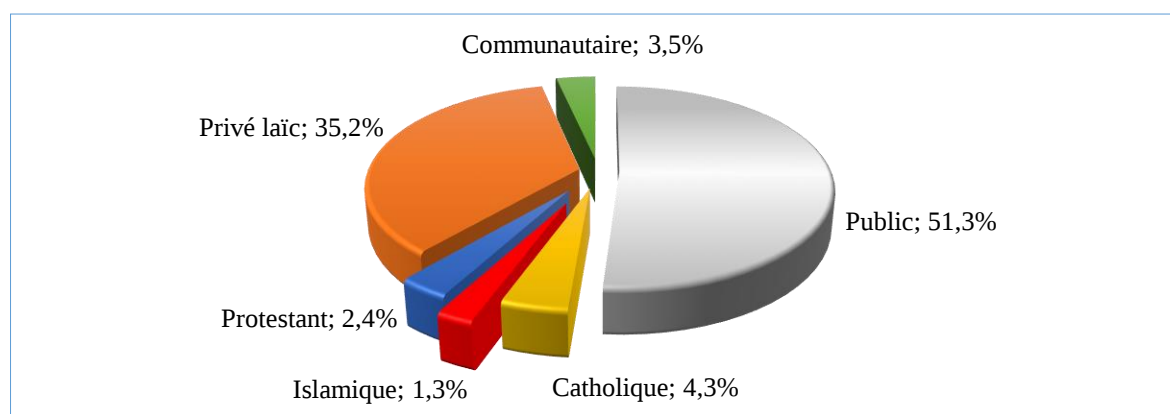
Sur les 19 618 enseignants dispensant les cours au secondaire 1, il y a 1 407 enseignantes, ce qui représente une proportion de 7,2%. Les femmes sont ainsi faiblement représentées.

Graphique 30: Répartition des enseignants du secondaire 1 par sexe



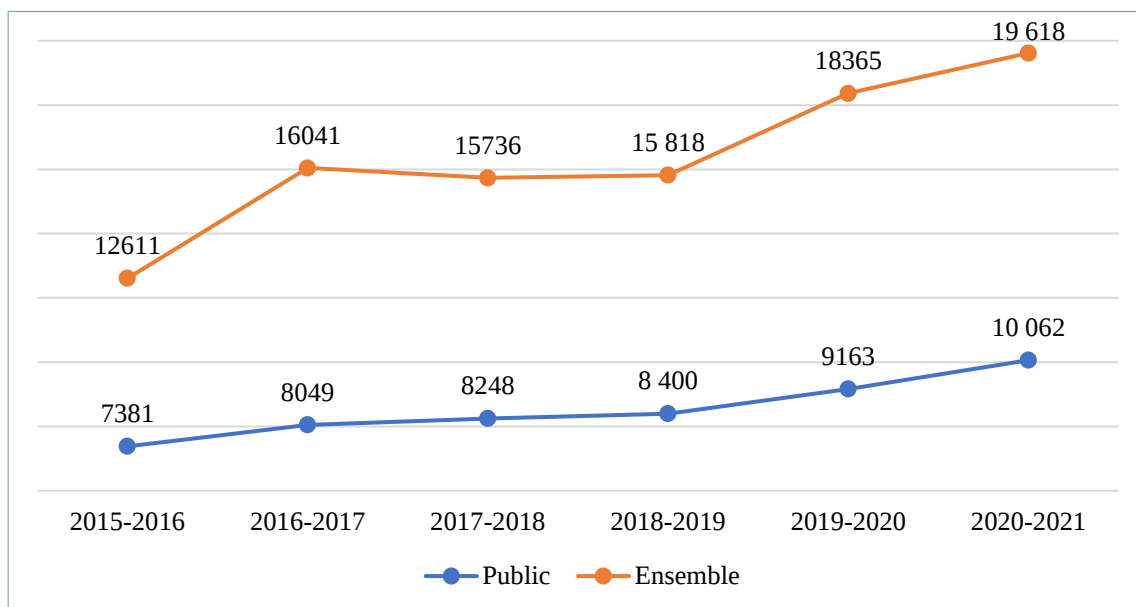
Le graphique ci-dessous montre que le public regorge plus d'enseignants que les autres ordres d'enseignement. Il est suivi du privé laïc avec 35,2% des enseignants du cycle.

Graphique 31: Répartition des enseignants du secondaire 1 selon l'ordre d'enseignement en 2020-2021



Entre 2015-2016 et 2020-2021, l'analyse de l'effectif des enseignants du secondaire 1 montre une évolution continue dans l'ordre public. Pour tous les ordres confondus on constate une évolution entre 2016-2017 suivie d'une baisse en 2017-2018 pour atteindre 19 618 enseignants en 2020-2021. Ces effectifs ont beaucoup évolué entre 2015-2016 et 2020-2021 en passant respectivement de 7 381 à 10 062 et de 12 611 à 19 618 pour le public et tous ordres.

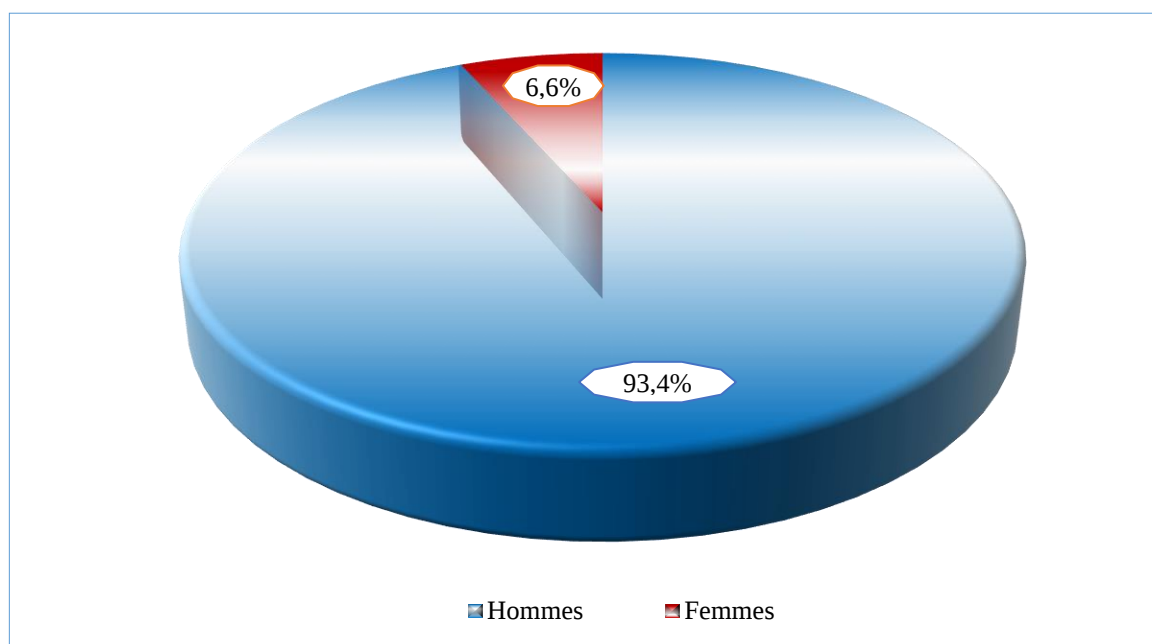
Graphique 32: Evolution de l'effectif des enseignants du public et de l'ensemble au premier cycle du secondaire depuis 2015-2016



1.2.1.4. Au secondaire 2

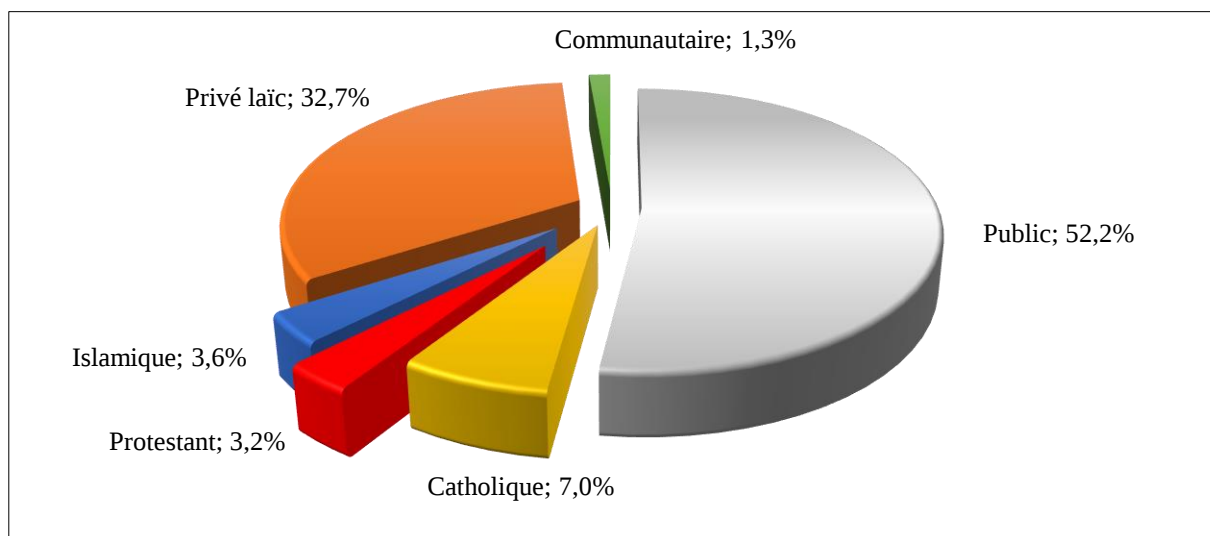
Au secondaire 2, sur les 7 854 enseignants dispensant les cours, on compte seulement 520 enseignantes. Elles représentent une proportion de 6,6%. Des efforts doivent être consentis en matière de parité dans la profession.

Graphique 33: Répartition des enseignants du secondaire 2 par sexe en 2020-2021



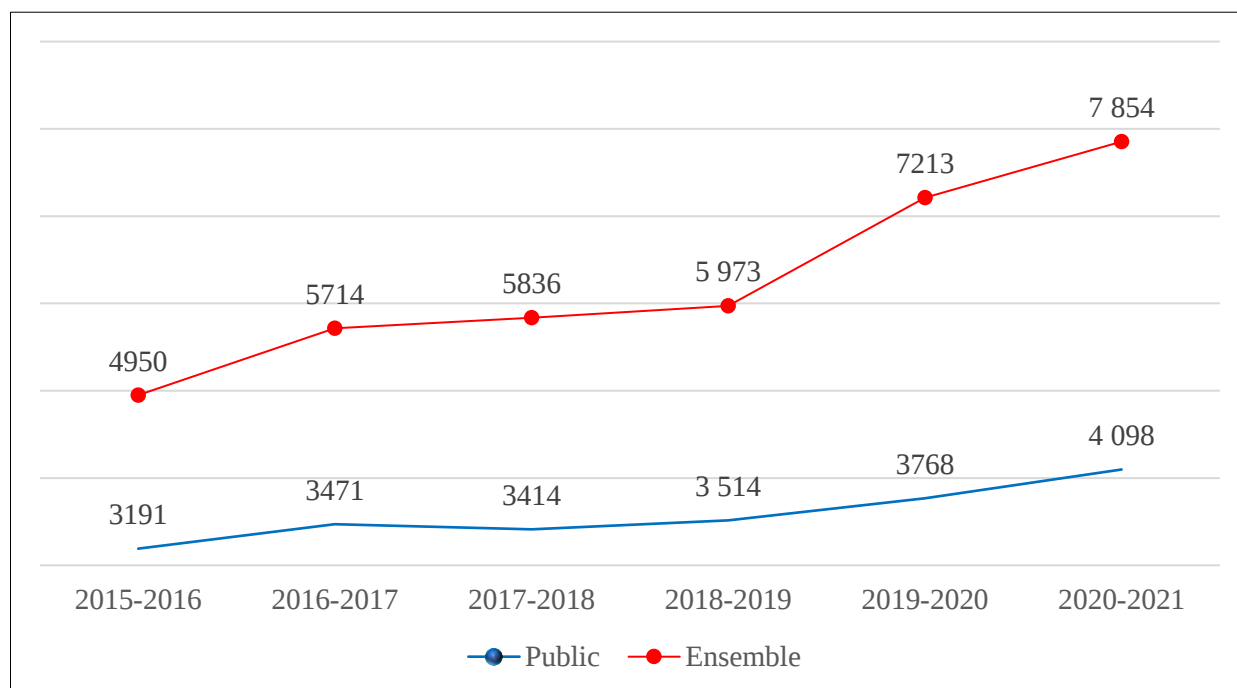
En analysant le graphique ci-dessous, on constate en 2020-2021, une situation similaire à celle du secondaire 1 puisque le public compte plus d'enseignants que les autres ordres d'enseignement (52,2%) dans ce cycle. Il est suivi du privé laïc avec 32,7% des enseignants.

Graphique 34: Répartition des enseignants du secondaire 2 selon l'ordre d'enseignement en 2020-2021



En se référant au graphique ci-après, l'évolution de l'effectif des enseignants de tous les ordres d'enseignement est régulière passant de 4 950 en 2015-2016 à 7 854 en 2020-2021. L'effectif du public a également évolué sur la période en passant de 3 191 à 4 098 avec une légère diminution en 2017-2018.

Graphique 35 : Evolution de l'effectif des enseignants dans les lycées publics et dans l'ensemble depuis 2015-2016



1.2.2. Répartition des enseignants selon leur statut

Au Togo, on distingue principalement cinq (5) types d'enseignants selon le statut : les enseignants de l'Etat (fonctionnaires), les enseignants volontaires nationaux de l'Etat (VNE) et les volontaires pris en charge par les parents, les enseignants du privé et les contractuels.

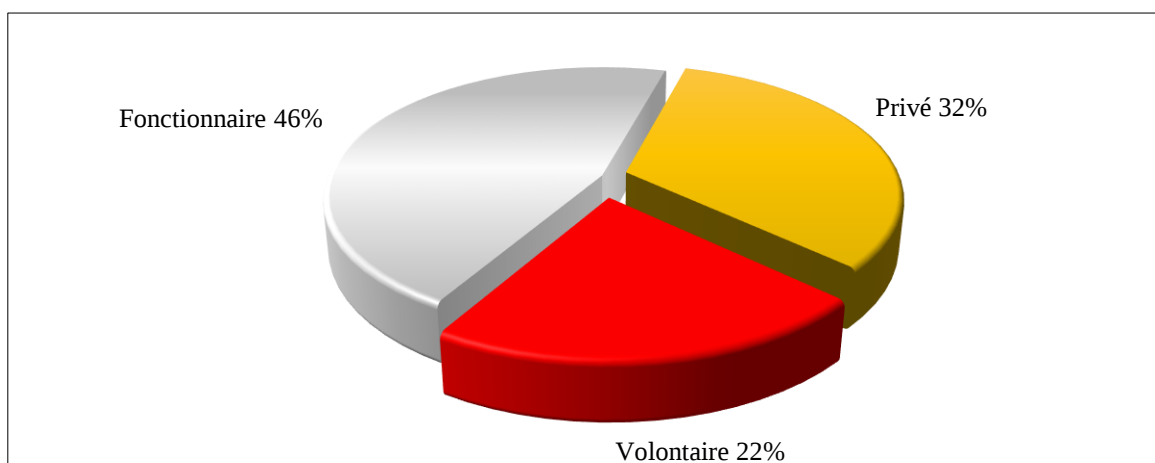
1.2.2.1. Au préscolaire

Sur les 7 975 enseignants recensés en 2020-2021, 1 921 sont de l'état soit un pourcentage de 24,2% de l'ensemble. Les enseignants volontaires pris en charge par les parents sont au nombre 4 021, ce qui représente 50,4% de l'ensemble de l'effectif. L'enseignement privé recueille 2 025 enseignants, soit 25,4%.

1.2.2.2. Au primaire

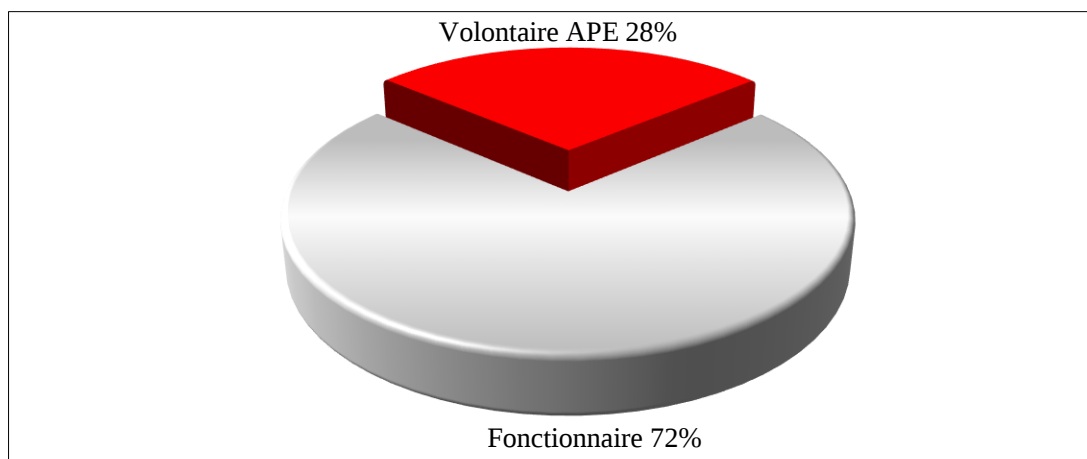
Dans le primaire, sur 42 250 enseignants recensés en 2020-2021, 46% sont de l'Etat. On retrouve 32% dans l'enseignement privé tandis que 22% sont des enseignants volontaires.

Graphique 36 : Répartition des enseignants du primaire selon leur statut en 2020-2021



Dans l'enseignement primaire public, on dénombre 72% d'enseignants fonctionnaires pour 28% de volontaires.

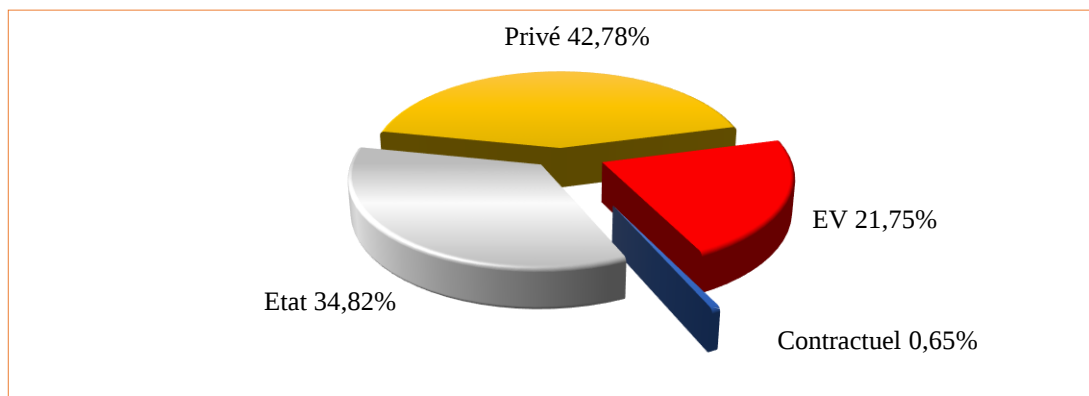
Graphique 37 : Répartition des enseignants du primaire public selon leur statut en 2020-2021



1.2.2.3. Au secondaire 1

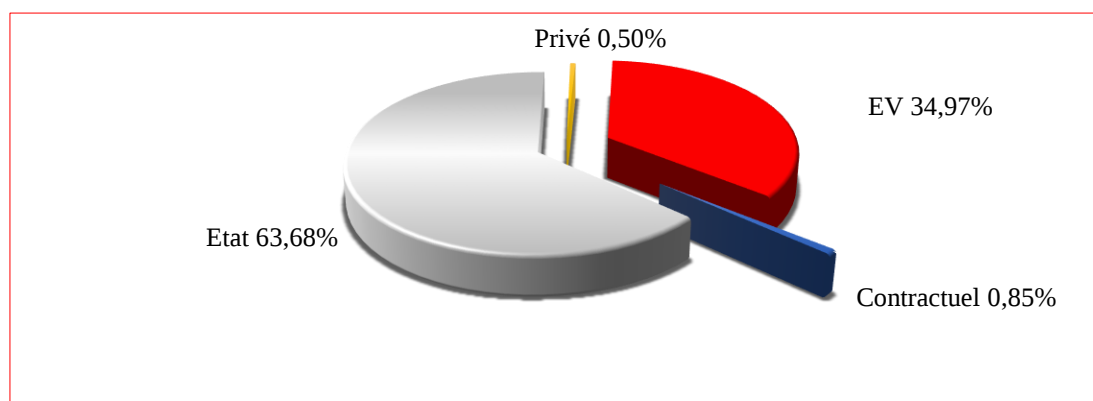
Dans les établissements scolaires publics de l'enseignement secondaire 1, on dénombre 10 062 enseignants soit 51,29% de l'ensemble des enseignants du cycle dont 7,17% de femmes. Ils sont répartis selon leur statut en enseignants de l'Etat (34,82%), enseignants volontaires (21,75%), enseignants Contractuel (0,65%) et privé (42,78%).

Graphique 38: Répartition des enseignants du secondaire 1 selon leur statut en 2020-2021



Dans l'enseignement public, les enseignants pris en charge par l'Etat représentent 63,68% des 9 163 enseignants recensés comme le présente le graphique ci-après, les volontaires représentent 34,97%, les contractuels 0,85% et les privés 0,50%.

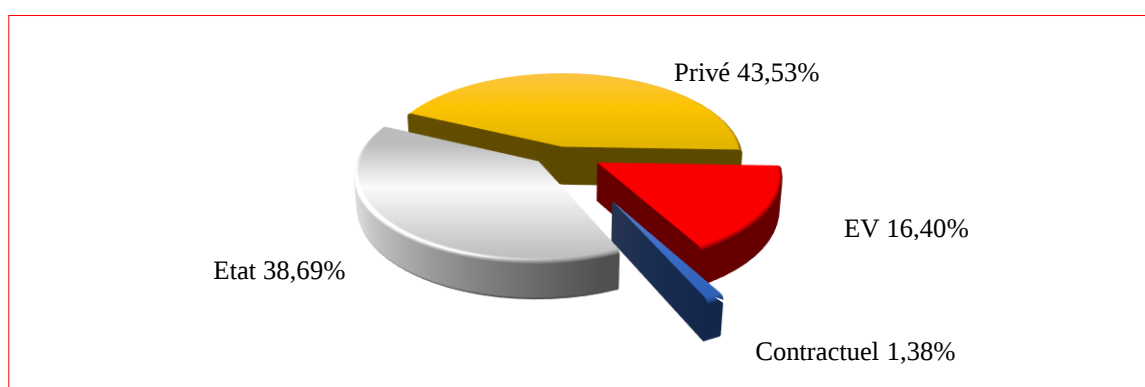
Graphique 39: Répartition des enseignants du secondaire 1 public selon leur statut en 2020-2021



1.2.2.4. Au secondaire 2

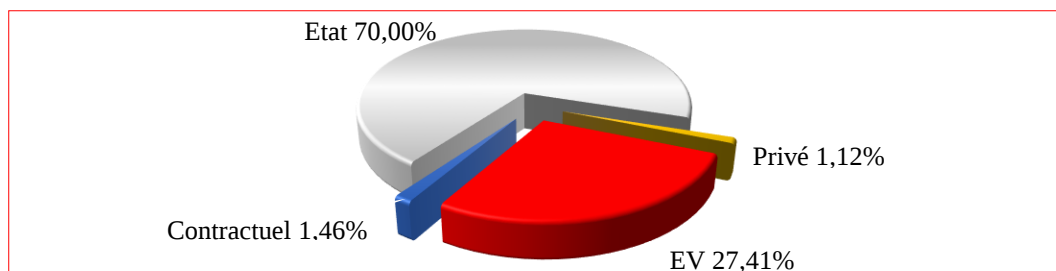
Au secondaire 2 on compte au total 7 854 enseignants dont 4 098 dans le public soit 52,18% avec 6,62% de femmes. Ils sont repartis en enseignants de l'Etat (38,69%), Volontaires (16,4%), contractuels (1,38%) et privés (43,53%).

Graphique 40: Répartition des enseignants du secondaire 2 selon leur statut en 2020-2021



Dans le public, 70% sont des enseignants de l'Etat, 27,41%, des volontaires, 1,47% des contractuels et 1,12% du privé.

Graphique 41: Répartition des enseignants du secondaire 2 du public selon leur statut en 2020-2021

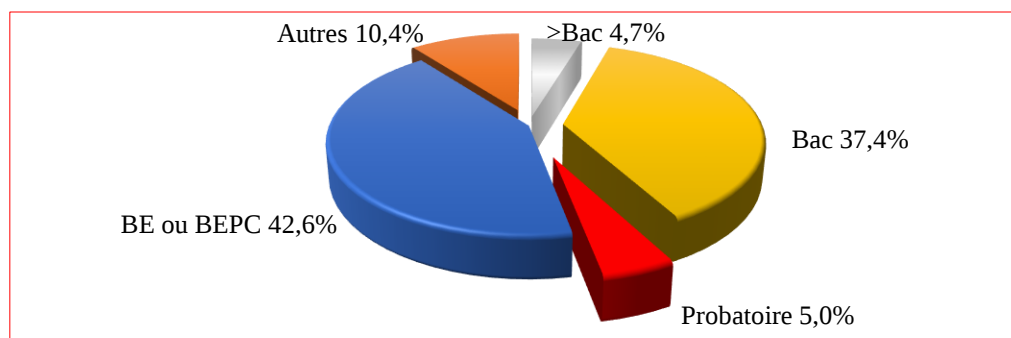


1.2.3. Qualification académique et professionnelle des enseignants

1.2.3.1. Au préscolaire

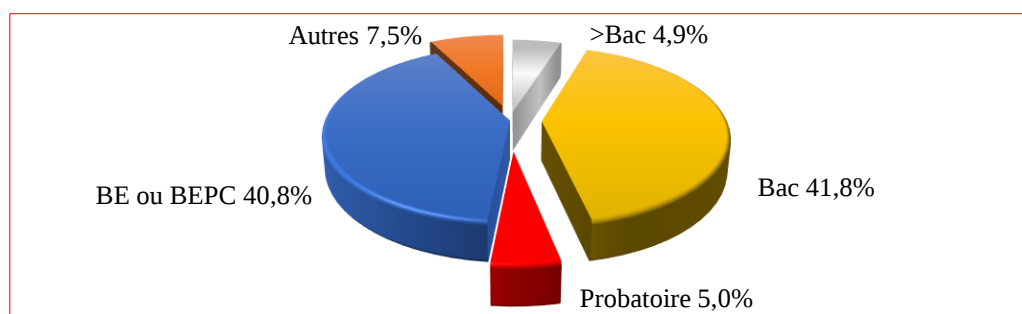
Comme l'illustre le graphique ci-après, sur les 7 975 enseignants intervenant au préscolaire, 4,74% ont un diplôme supérieur au BAC II, 37,4% ont le BAC II, 5% ont le Probatoire et 42,6% ont le BEPC.

Graphique 42: Répartition des enseignants du préscolaire selon le diplôme académique en 2020-2021



Dans le public, 46,7% des enseignants exerçant au préscolaire ont au moins le Bac, 5% ont le probatoire, et 40,8% ont le BEPC.

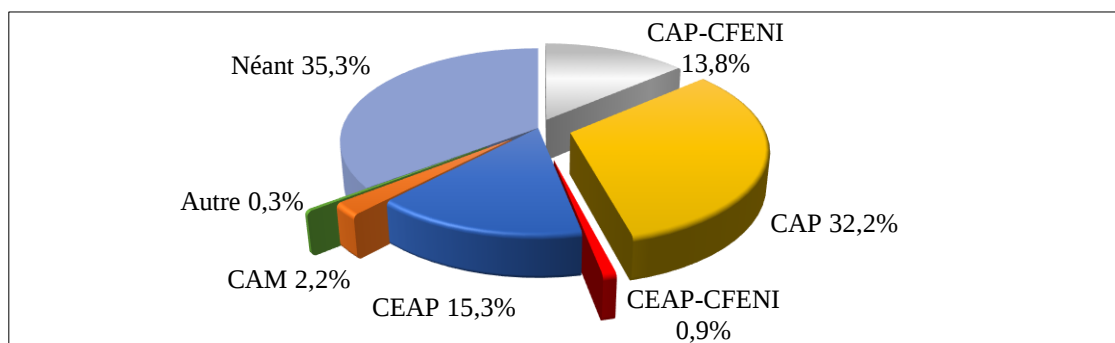
Graphique 43 : Répartition des enseignants du préscolaire Public selon le diplôme académique en 2020-2021



En considérant les diplômes professionnels, on note qu'au préscolaire, en 2020-2021, 32,2% des enseignants ont le CAP, 15,3% ont le CEAP. Il faut signaler que 35,3% des enseignants n'ont aucun

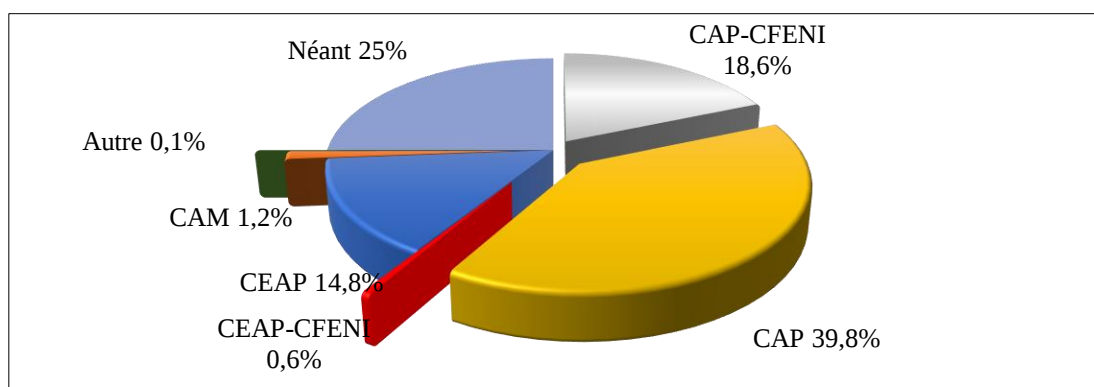
diplôme professionnel. Cette situation nécessite une intensification de la formation continue au niveau de ce cycle d'enseignement.

Graphique 44 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le diplôme professionnel en 2020-2021



Dans les Jardins d'enfants publics, environ 75% des enseignants ont au moins une qualification professionnelle comme le montre le graphique ci-après.

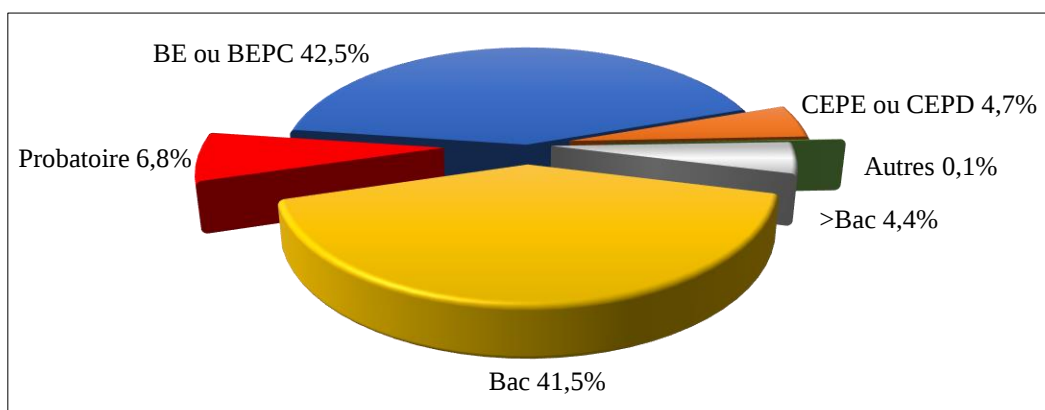
Graphique 45 : Répartition des enseignants du préscolaire public selon le diplôme professionnel



1.2.3.2. Au primaire

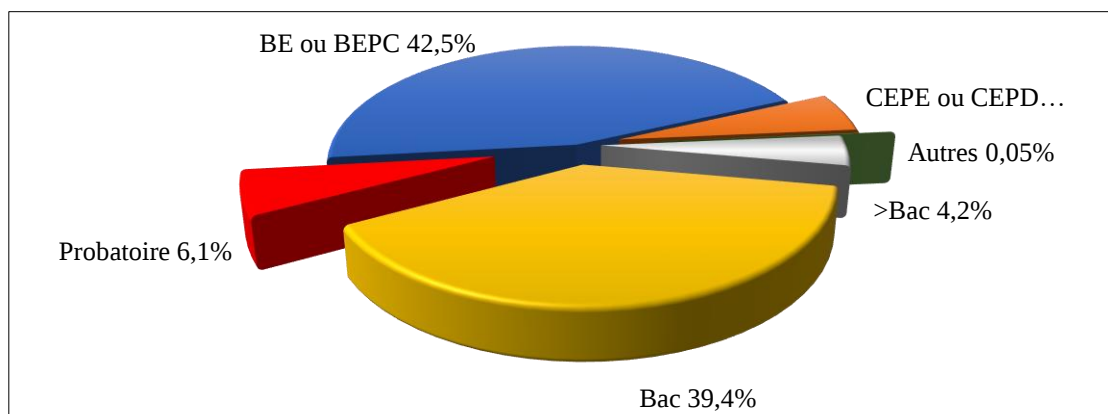
En considérant le diplôme académique, en 2020-2021, environ 46% des enseignants du primaire ont au moins le BAC II, 6,8% ont le probatoire et 42,5% le BEPC. Ceux qui ont le CEPD représentent 4,7% de l'ensemble.

Graphique 46 : Répartition des enseignants du primaire selon le diplôme académique



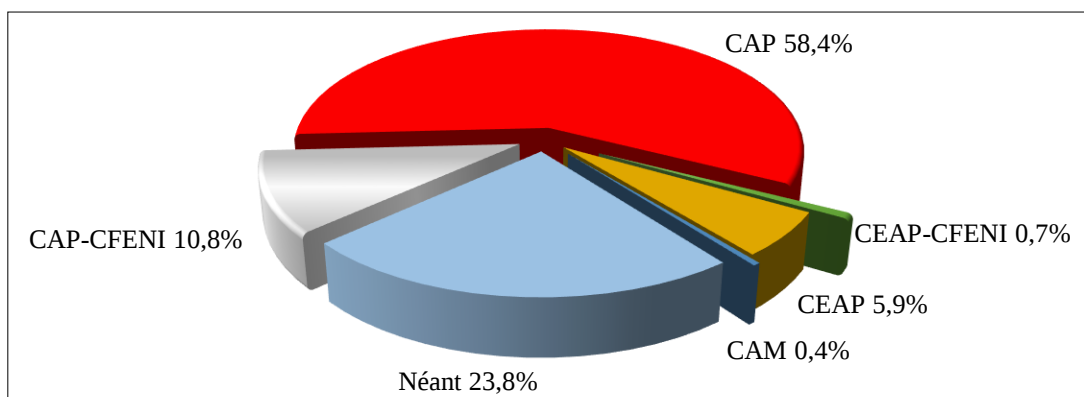
Dans le primaire Public, 42,5% des enseignants ont un diplôme équivalent au BEPC, 43,6% ont le BAC II et plus, 6,1% le probatoire et 5,4% le CEPD

Graphique 47: Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme académique



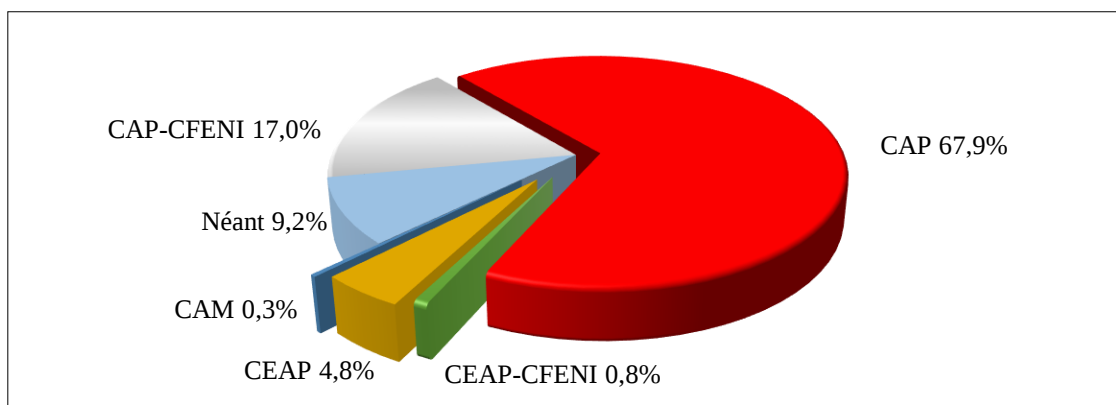
Comme l'illustre le graphique suivant, en 2020-2021, 76,2% des enseignants exerçant au primaire ont au moins un diplôme professionnel contre 23,8% qui n'ont aucune qualification professionnelle. Cette situation nécessite également une intensification de la formation continue au niveau de ce cycle d'enseignement.

Graphique 48: Répartition des enseignants du primaire selon le diplôme professionnel



Dans le public, la proportion des enseignants du primaire ayant au moins une qualification professionnelle est de 90,8% contre 9,2% qui n'ont aucun diplôme professionnel.

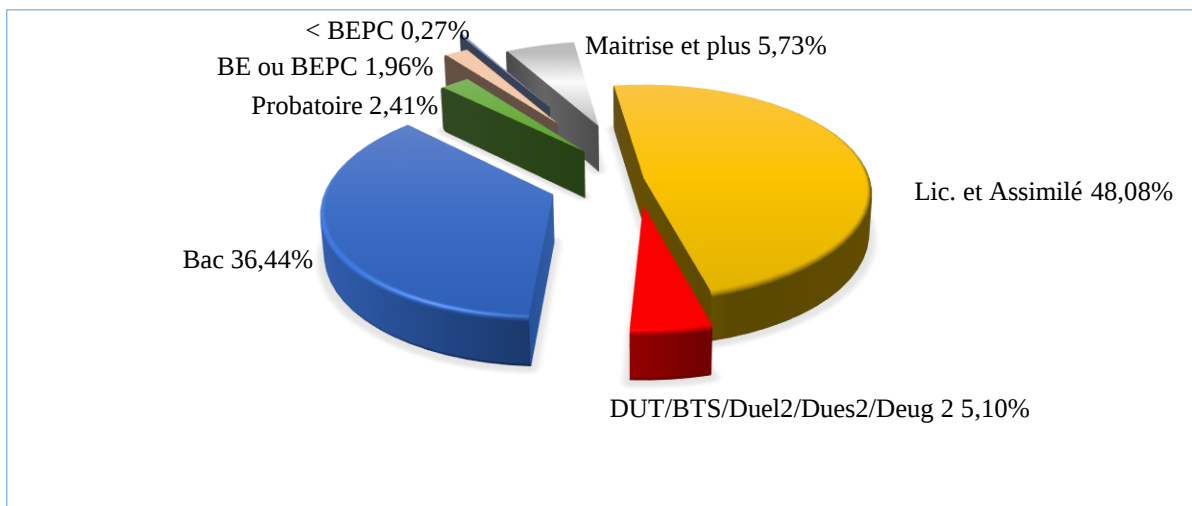
Graphique 49: Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme professionnel



1.2.3.3. Au secondaire 1

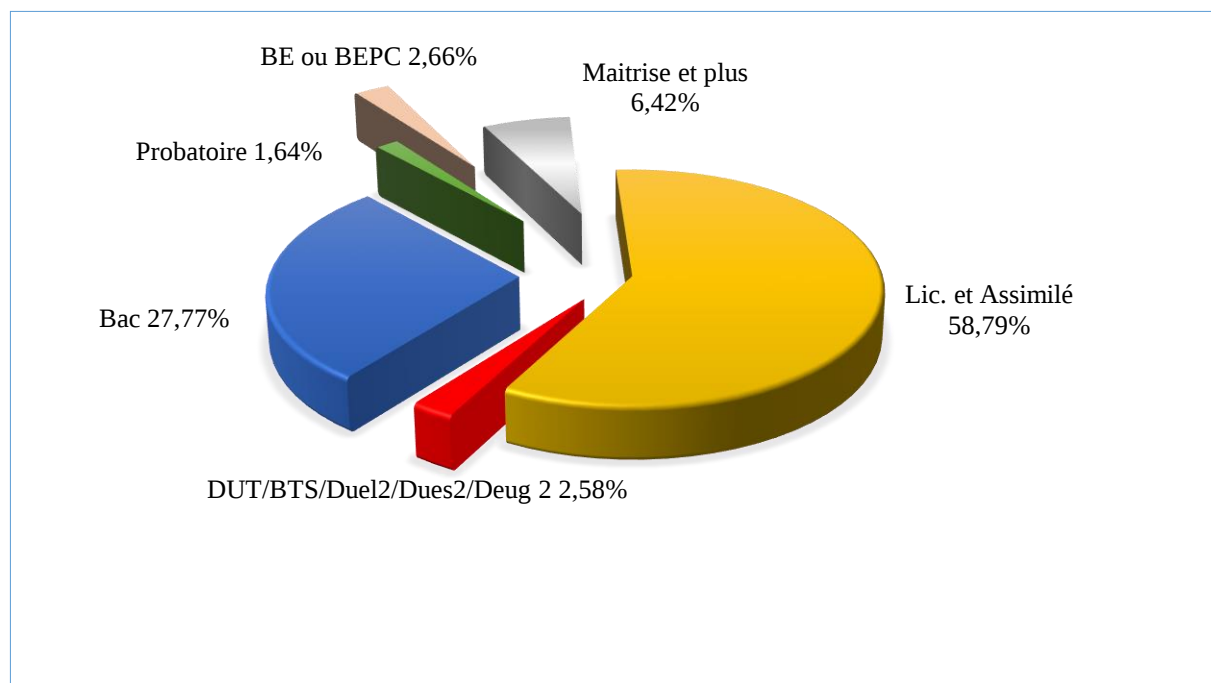
Les diplômes des enseignants enregistrés au niveau de l'enseignement secondaire général 1 sont le BAC II, le DEUG, la Licence, la Maîtrise, le Doctorat et autres. En 2020-2021, on dénombre dans ce cycle 19 618 enseignants dont 5,73% qui ont au moins le diplôme de maîtrise, 48,08% un diplôme de licence ou équivalent et 36,44% qui ont le BAC II. (Cf. graphique ci-après).

Graphique 50: Répartition des enseignants du secondaire 1 selon le diplôme académique



Dans l'enseignement public, sur les 10 062 enseignants, 6,42% ont au moins la maîtrise, 58,79% ont la licence et assimilé, et 27,77% ont le BAC (Cf. graphique ci-après).

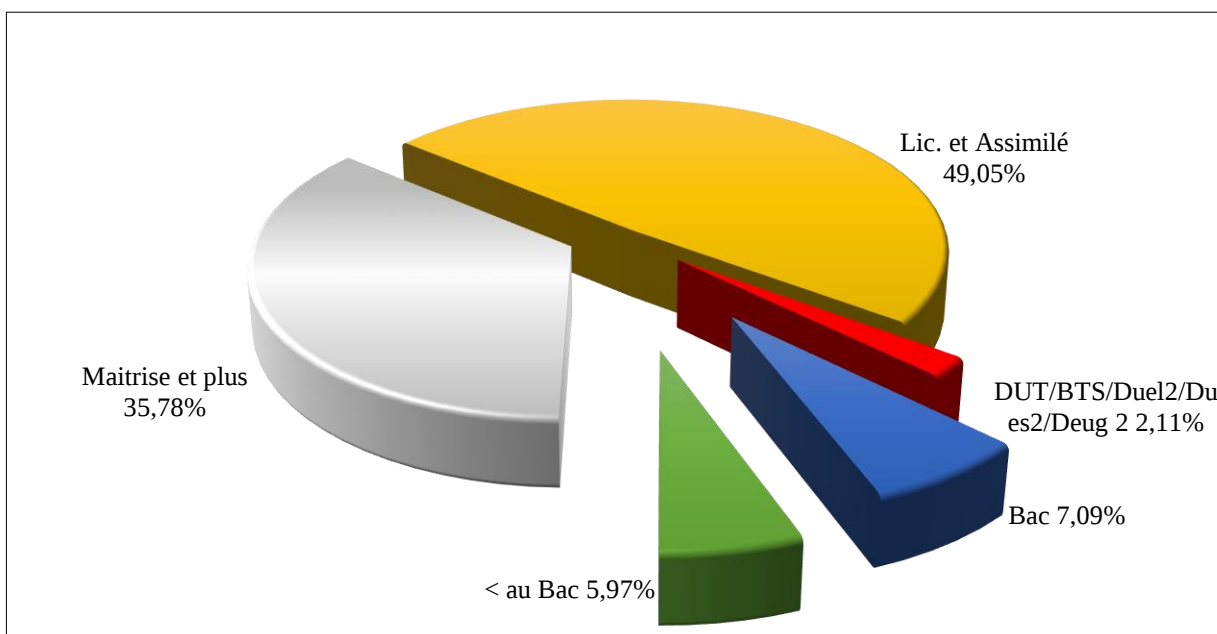
Graphique 51: Répartition des enseignants du secondaire 1 public selon le diplôme académique



1.2.3.4. Au secondaire 2

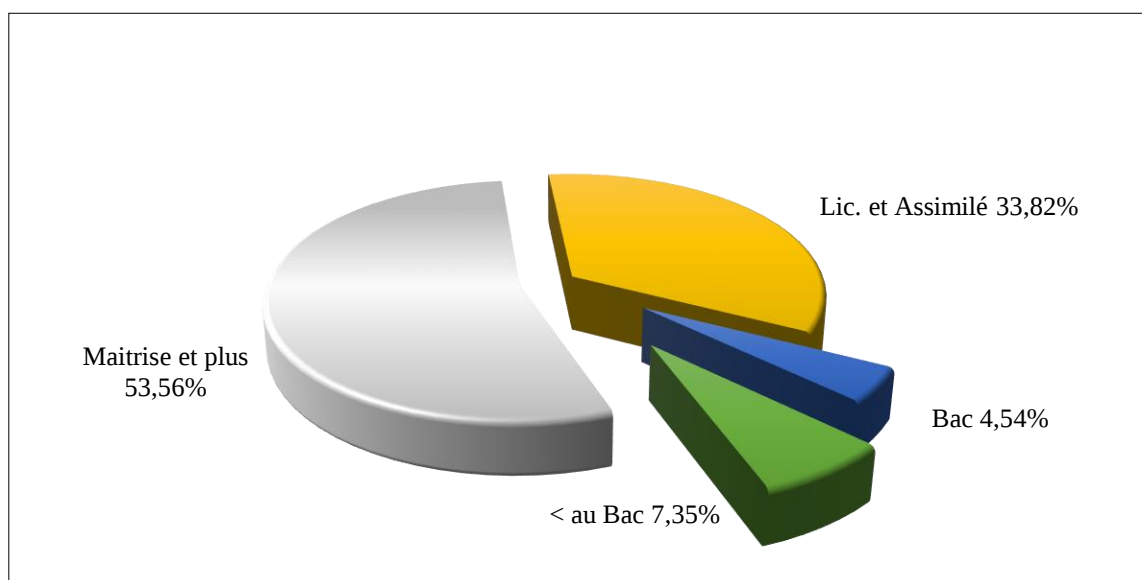
Au secondaire 2, sur un total de 7 854 enseignants, 35,78% ont la maîtrise et plus, 49,05% ont la licence et 15,17% ont un diplôme inférieur ou égal au BAC.

Graphique 52: Répartition des enseignants du secondaire 2 selon le diplôme académique



Dans l'enseignement public, 53,56% ont la maîtrise et plus, 33,82% des enseignants ont au moins la licence et seulement 11,89% ont un diplôme inférieur ou égal au BAC.

Graphique 53 : Répartition des enseignants du secondaire 2 public selon le diplôme académique



1.3. Infrastructures scolaires et connexes

1.3.1. Infrastructures scolaires

1.3.1.1. Disponibilité

En 2020-2021, 14 664 établissements scolaires ont été recensés. L'analyse du tableau ci-après fait ressortir que 59,4% de ces établissements scolaires sont publics. Par ailleurs, on retrouve 27% de ces établissements au préscolaire, 55% au primaire, 14% au secondaire 1 et 4% au secondaire 2. Il est à noter que certaines écoles existent sur l'initiative propre des communautés locales afin d'offrir à leurs enfants la possibilité de s'instruire en attendant l'intervention de l'Etat : on les appelle les écoles communautaires. Ces écoles, représentent en 2020-2021, 5% de l'ensemble des établissements. Elles constituent donc la réponse des communautés à une demande d'éducation croissante.

Tableau 9: Répartition des établissements scolaires par ordre d'enseignement en 2020-2021

Cycle	Public	Catholique	Protestant	Islamique	Privé Laïc	Communautaire	Total
Préscolaire	2 264	224	168	29	867	386	3 938
Primaire	5 307	567	304	154	1 562	149	8 043
Secondaire 1	875	78	66	70	870	135	2 094
Secondaire 2	270	37	18	22	227	15	589
Ensemble	8 716	906	556	275	3 526	685	14 664

L'enseignement général au Togo compte en 2020-2021 au total 64 717 salles de classe dont 48 544 en dur. Ce nombre de salles de classe en dur représente 75% de l'ensemble. Cette proportion est de 58% au préscolaire, 73% au primaire, 84% et 93% respectivement au secondaire 1 et 2.

Par rapport à l'ensemble, la situation dans le public se révèle plus dégradante avec seulement 67% des salles de classe en dur. Par cycle d'enseignement, le préscolaire et le primaire ont les plus fortes proportions (respectivement 55% et 36%) de salles de classe en matériaux précaires

Tableau 10: Répartition des salles de classe selon le matériau de construction en 2020-2021

Cycle	Public			Privé			Communautaire			Ensemble		
	Dur	Autre	Total	Dur	Autre	Total	Dur	Autre	Total	Dur	Autre	Total
Préscolaire	2 013	2 413	4 426	1 783	122	1 905	171	283	454	3 967	2 818	6 785
Primaire	17 157	9 468	26 625	13 519	1 276	14 795	38	440	478	30 714	11 184	41 898
Secondaire 1	5 261	1 009	6 270	4 587	435	5 022	91	420	511	9 939	1 864	11 803
Secondaire 2	2 136	218	2 354	1 755	55	1 810	33	34	67	3 924	307	4 231
Ensemble	26 567	13 108	39 675	21 644	1 888	23 532	333	1 177	1 510	48 544	16 173	64 717

1.3.1.2. Evolution

Dans l'enseignement préscolaire, le nombre de Jardins d'enfants est passé de 3 120 en 2018-2019 à 3 938 en 2020-2021. Dans ce cycle on note une augmentation du nombre d'établissements quel que soit l'ordre. Au primaire on observe la même tendance.

En ce qui concerne le secondaire 1, le nombre d'établissements est passé de 1 893 en 2018-2019 à 2 094 en 2020-2021, soit une augmentation de 10,6% sur la période. Cette croissance est plus accentuée dans le Privé que dans le public (13,5% contre 6,3%). Le même constat est fait au secondaire 2 où le nombre d'établissements est passé de 492 à 589 sur la période, soit un accroissement de 19,7%.

Tableau 11: Evolution du nombre d'établissements scolaires (2019-2021)

Cycle	2018-2019				2019-2020				2020-2021			
	Public	Privé	Com ¹	Total	Public	Privé	Com	Total	Public	Privé	Com	Total
Préscolaire	1 861	926	333	3 120	2 169	1 243	380	3 792	2264	1288	386	3938
Primaire	5 111	2 412	139	7 662	5 233	2 517	144	7 894	5 307	2587	149	8 043
Secondaire 1	823	955	115	1 893	862	1 051	121	2 034	875	1 084	135	2 094
Secondaire 2	240	239	13	492	258	296	15	569	270	304	15	589
Ensemble	8 035	4 532	600	13 167	8 522	5 107	660	14 289	8 716	5 263	685	14 664

Entre 2018-2019 et 2020-2021, le nombre de salles de classe en dur au préscolaire, s'est accru. Il est passé de 3 174 à 3 967. Au niveau du Public, ce nombre est allé de 1 746 à 2 013. Les autres ordres ont connu la même tendance. En 2020-2021, 58,5% des salles de classe sont en dur. Malgré les efforts consentis, il convient de poursuivre les efforts en matière de construction de salles de classe.

Tableau 12: Evolution du nombre de salles de classe au préscolaire selon le matériau de construction (2019-2021)

Nature du mur	2018-2019				2019-2020				2020-2021			
	Public	Privé	JEDIL	Total	Public	Privé	JEDIL	Total	Public	Privé	JEDIL	Total
Dur	1 746	1 287	141	3 174	1 973	1 683	157	3 813	2 013	1 783	171	3 967
Banco	359	26	47	432	408	33	61	502	417	35	54	506
Autre	1 383	47	203	1 633	1 754	83	244	2 081	1 996	87	229	2 312
Total	3 488	1 360	391	5 239	4 135	1 799	462	6 396	4 426	1 905	454	6 785

Dans l'enseignement primaire, de 2018-2019 à 2020-2021, le nombre de salles de classe en dur a augmenté de 1 765. Dans ce secteur, les établissements privés et les EDIL ont également enregistré une augmentation de leurs salles de classe en dur. Cette amélioration est due aux différentes interventions du gouvernement et de ses partenaires sociaux en développement (BM, UNICEF, Plan Togo, Aide et Action, BID etc.). Toutefois, on note toujours la présence des salles de classe en matériaux précaires quels que soient l'année et l'ordre.

¹ Communautaire

Tableau 13: Evolution du nombre de salles de classe au primaire selon le matériau de construction (2019-2021)

Nature du mur	2018-2019				2019-2020				2020-2021			
	Public	Privé	EDIL	Total	Public	Privé	EDIL	Total	Public	Privé	EDIL	Total
Dur	16 555	12 361	33	28 949	16 577	13 021	34	29 932	17157	13519	38	30714
Banco	1 974	320	43	2 337	2 025	338	30	2 393	1951	330	38	2319
Autre	7 486	904	362	8 752	7 664	913	378	8 955	7517	946	402	8865
Total	26 015	13 585	438	40 038	26 566	14 272	442	41 280	26 625	14 795	478	41 898

Le tableau ci-après montre que sur la même période, le nombre de salles de classe en dur dans l'enseignement secondaire 1 a connu une augmentation de 11,1%. En outre, des efforts sont à relever en termes d'infrastructures dans le Public qui enregistre 16% de salles de classe en matériaux précaires en 2020-2021.

Tableau 14 : Evolution du nombre de salles de classe au secondaire 1 selon le matériau de construction (2019-2021)

Nature du mur	2018-2019				2019-2020				2020-2021			
	Public	Privé	CEGIL	Total	Public	Privé	CEGIL	Total	Public	Privé	CEGIL	Total
Dur	4 819	4 031	96	8 946	4 931	4 440	76	9 447	5 261	4 587	91	9 939
Banco	266	58	77	401	274	67	55	396	315	79	68	462
Autre	607	298	267	1 172	670	311	313	1 294	694	356	352	1 402
Total	5 692	4 387	440	10 519	5 875	4 818	444	11 137	6 270	5 022	511	1 1803

De 2018-2019 en 2020-2021, le nombre de salles de classe en dur au secondaire 2 a évolué de 2 529 à 3 924 dans l'ensemble et de 1 756 à 2 136 dans le public soit une augmentation respective de 55% et de 22%.

Tableau 15: Evolution du nombre de salles de classe au secondaire 2 selon le matériau de construction (2019-2021)

nature du mur	2018-2019				2019-2020				2020-2021			
	Public	Privé	Lycil	Total	Public	Privé	Lycil	Total	Public	Privé	Lycil	Total
Dur	1 756	731	42	2 529	1 961	1 606	29	3 596	2 136	1755	33	3 924
Banco	45	7	12	64	61	18	11	90	64	14	15	93
Autre	167	20	14	201	138	37	17	192	154	41	19	214
Total	1 968	758	68	2 794	2 160	1 661	57	3 878	2 354	1810	67	4 231

1.3.2. Infrastructures connexes

La qualité des services de base, dans les écoles, constitue un facteur important car exerçant une influence positive à la fois sur la santé de l'enfant et sur sa réussite scolaire. Par ailleurs, l'inexistence ou l'insuffisance des commodités peuvent influencer négativement les résultats et la fréquentation scolaires, notamment chez les filles. Or, de nombreux établissements scolaires ont peu ou pas accès aux services de base tels que l'eau potable, les toilettes, les cantines ou l'électricité. Le tableau 19 suivant en donne les détails.

Tableau 16: Equipements tous degrés selon le milieu

Cycle	Existence de Latrines			Existence de point d'eau			Existence de l'électricité		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Préscolaire	52,7%	23,2%	33,2%	46,1%	16,4%	26,5%	41,7%	8,8%	20,0%
Primaire	72,0%	54,8%	60,1%	59,2%	34,0%	41,8%	54,4%	11,9%	25,0%
Secondaire 1	79,4%	51,2%	64,3%	72,4%	36,5%	53,1%	75,4%	27,9%	49,9%
Secondaire 2	80,3%	68,3%	75,0%	79,4%	57,9%	69,9%	81,2%	56,0%	70,1%
Ensemble	68,9%	46,1%	54,1%	59,6%	30,1%	40,4%	56,8%	14,1%	29,0%

NB : Le commentaire suivant portera uniquement sur la situation dans l'enseignement primaire.

Latrines

L'absence de toilettes propres et de préférence séparées pour les garçons et les filles, tend à décourager les enfants, notamment les filles, à aller régulièrement à l'école.

Dans l'enseignement primaire, 60,1% des écoles disposent de latrines. En milieu rural, cette proportion est de 54,8% contre 72,0% en milieu urbain. Cependant, certaines de ces latrines nécessitent des réhabilitations.

Points d'eau

Une faible proportion des écoles (41,8%) dispose d'un point d'eau. En vue de créer les conditions d'hygiène adéquates au sein des écoles et limiter la propagation de certaines maladies qui peuvent altérer le bien-être ou les résultats scolaires des enfants, il est important de doter toutes les écoles en point d'eau.

Electricité

Dans l'ensemble, trois quarts des écoles primaires n'ont pas l'électricité. En milieu rural, la majorité des écoles (88,1%) n'ont également pas d'électricité.

2. QUALITE

2.1. Environnement pédagogique

2.1.1. Encadrement des élèves

La taille des classes et le taux d'encadrement sont importants dans le domaine de l'éducation compte tenu de leur rôle dans la planification des constructions et du recrutement du personnel enseignant ainsi que leur impact sur la dépense d'éducation.

2.1.1.1. La taille des classes

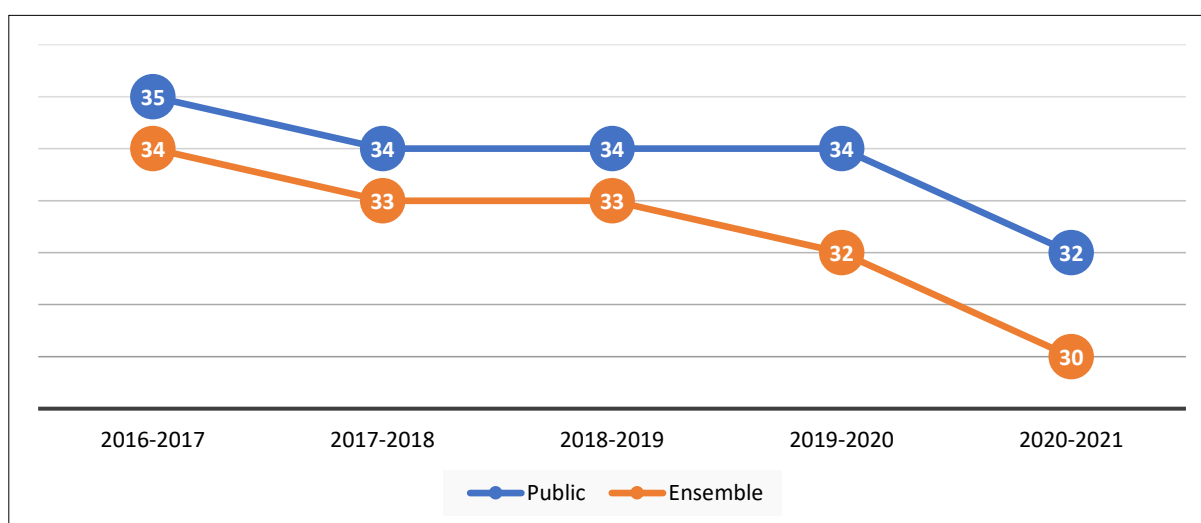
On note une légère diminution du nombre moyen d'élèves par classe au préscolaire et au primaire entre 2018-2019 et 2020-2021. Sur cette période, la situation s'est beaucoup plus améliorée au secondaire 1 et 2 où on est passé respectivement de 71 à 52 et 62 à 44 élèves par classe.

Tableau 17: Evolution des tailles des classes tous degrés de 2018-2019 à 2020-2021

Cycle	2018-2019		2019-2020		2020-2021	
	Public	Ensemble	Public	Ensemble	Public	Ensemble
Préscolaire	34	33	34	32	32	30
Primaire	43	40	41	40	41	39
Secondaire 1	71	59	72	54	69	52
Secondaire 2	62	48	63	47	59	44

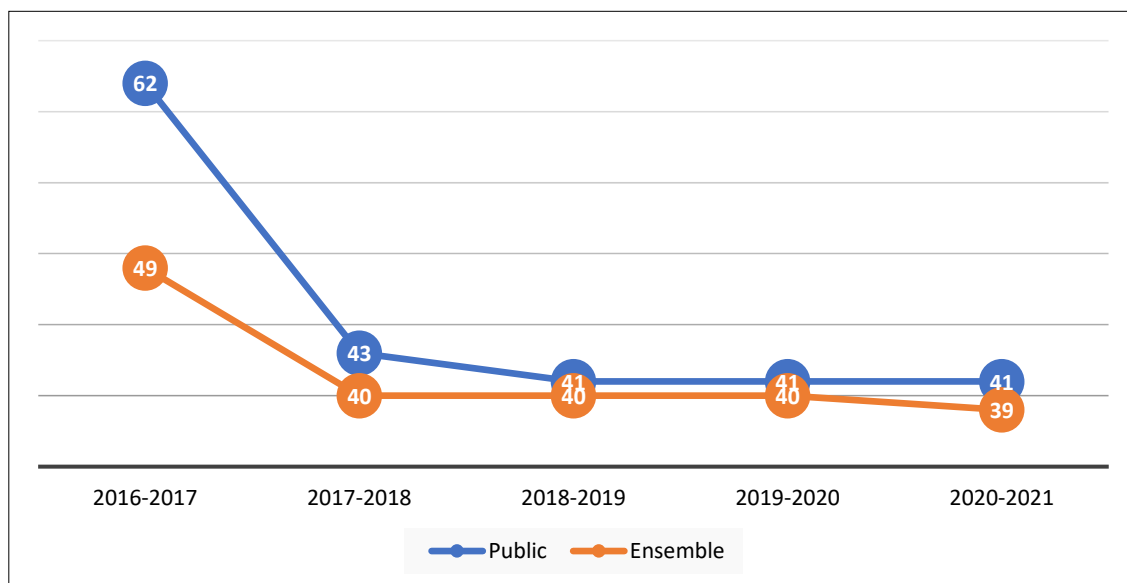
Au préscolaire, de 2015-2016 à 2020-2021, le ratio élèves/classe est passé dans l'ensemble de 34 à 30. Sur la période considérée et dans l'enseignement public, cet indicateur est resté supérieur à celui enregistré dans l'ensemble, en passant de 35 à 32 après une stagnation autour de 34 entre 2017-2018 et 2019-2020.

Graphique 54: Evolution du ratio élèves/salle de classe au préscolaire de 2016-2017 à 2020-2021



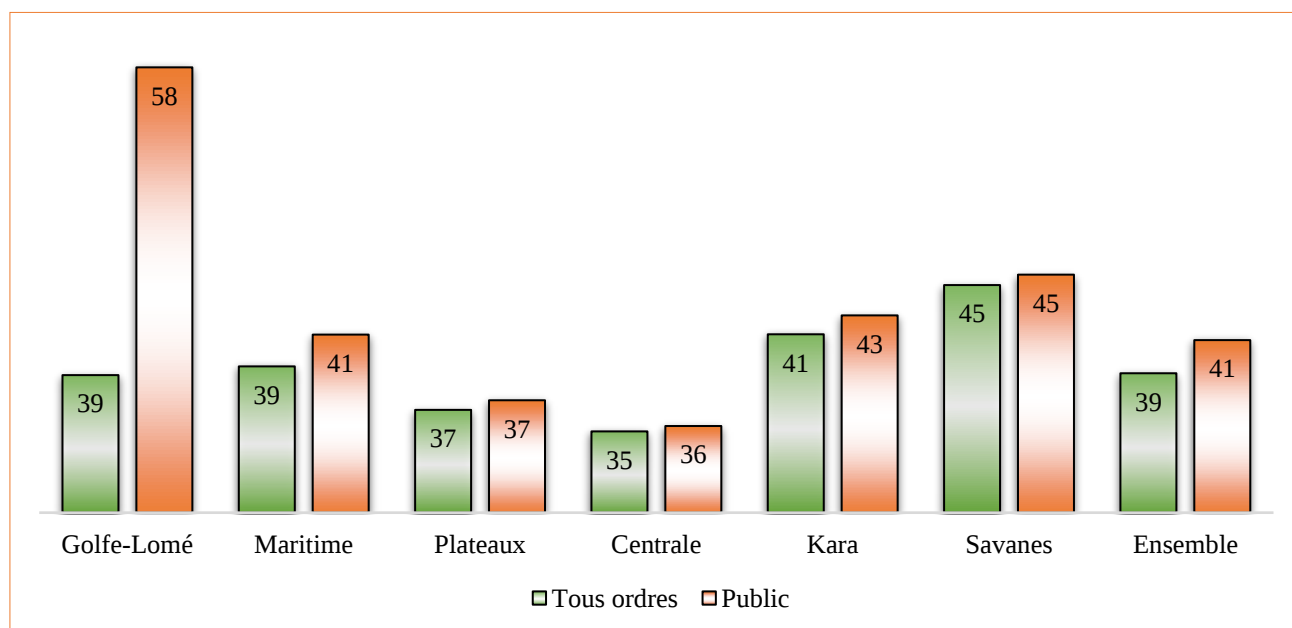
A travers le graphique ci- après, on s’aperçoit qu’au primaire, entre 2016-2017 et 2017-2018, le ratio élèves/classe s’est amélioré pour l’ensemble des établissements tous ordres confondus et dans le public. Depuis 2017-2018, ce ratio est resté stable tant dans l’ensemble que dans le public et oscille autour de la norme qui est de 40.

Graphique 55: Evolution du ratio élèves/salle de classe au primaire depuis 2017



Le graphique suivant illustre de manière détaillée les disparités entre les régions en matière du ratio élèves/salle de classe au primaire en 2020-2021. La situation est critique dans la région Golfe-Lomé où cet indicateur affiche, dans le public, la valeur 58 qui est largement au-dessus de la norme. La situation n’est pas non plus satisfaisante dans les savanes où le ratio élèves/salle de classe est également supérieur à la norme. Hormis Golfe-Lomé et savanes, le ratio élèves/salle de classe dans les autres régions répond à la norme.

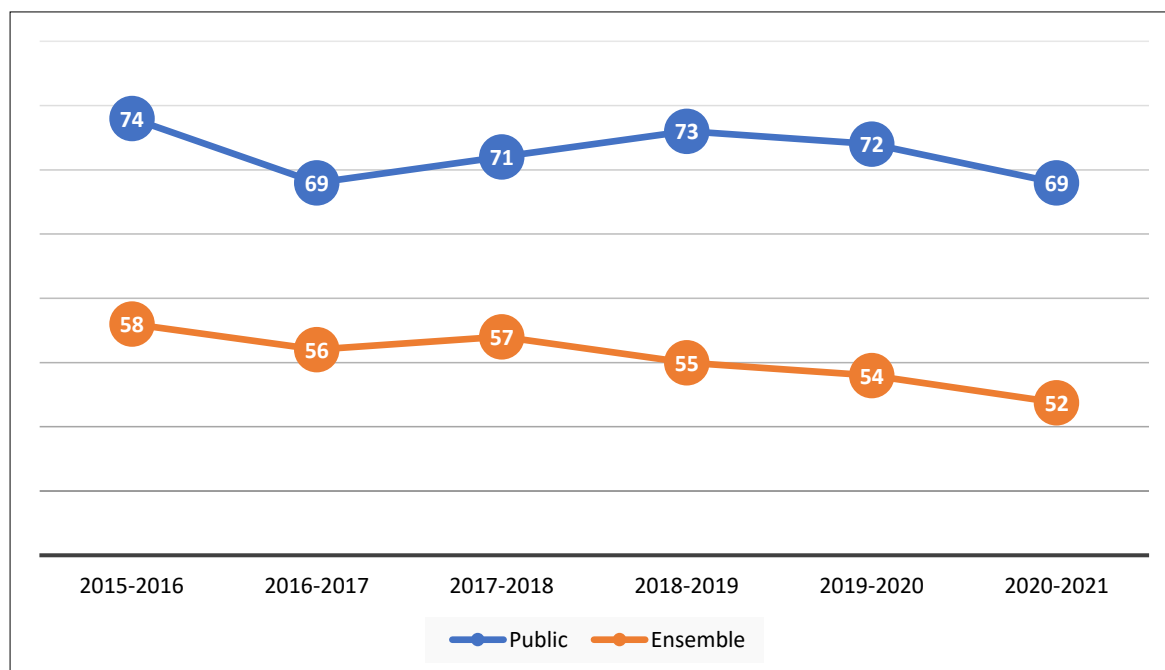
Graphique 56: Ratio élèves/salle de classe au primaire par région en 2020-2021



Le graphique ci-dessous montre qu'au secondaire 1, sur l'ensemble des cinq dernières années, le ratio élèves/salles de classe est largement au-dessus de la norme qui est de 50 (69 élèves par salle dans l'enseignement public et 52 élèves par salle dans l'ensemble, en 2020-2021).

Sur la même période, les tailles des classes n'ont pratiquement pas évolué. Des efforts restent donc à consentir pour améliorer la situation.

Graphique 57: Evolution du ratio élèves/salle au secondaire 1 en 2020-2021



Les ratios élèves/salle de classe les plus élevés se situent dans la région Golfe-Lomé pour le public (95) et Savanes (57) pour l'ensemble. Les plus faibles s'observent dans la région Kara (62) pour ce qui est du public et Golfe-Lomé pour l'ensemble (47).

Lorsqu'on considère tous les ordres d'enseignement, les ratios tournent autour de 52 élèves par salle de classe.

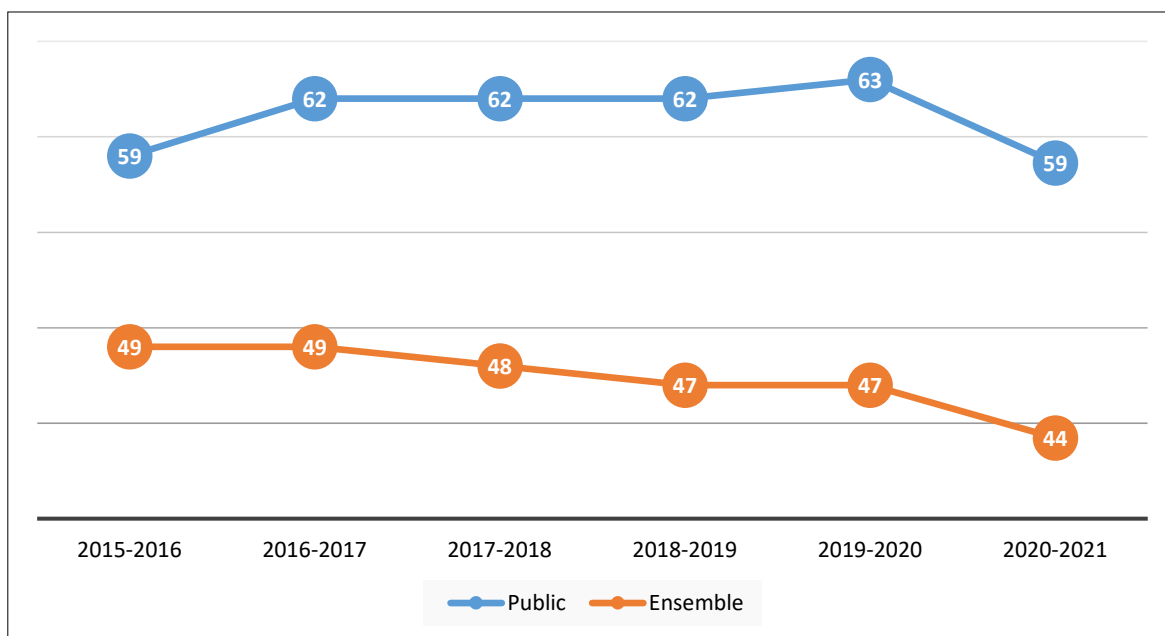
Cette tendance est de 69 élèves par salle de classe dans le public à l'exception de Golfe-Lomé (95), ce qui suppose un besoin criard de salles de classe dans cette région éducative.

Graphique 58: Ratio élèves/salle au secondaire 1 par région en 2020-2021



L'évolution de la disponibilité en salles de classe au second cycle du secondaire, est marquée dans l'ensemble des ordres d'enseignement par une décroissance continue au cours des six dernières années (de 49 à 44). On note dans l'ensemble que la taille moyenne des salles, est autour de la norme prévue par la carte scolaire qui est de 50. Dans l'enseignement public, le ratio élèves/salle de classe reste supérieur à celui observé dans l'ensemble et a évolué de 59 à 63 entre 2015-2016 et 2019-2020 avant de descendre à 59, en 2020-2021.

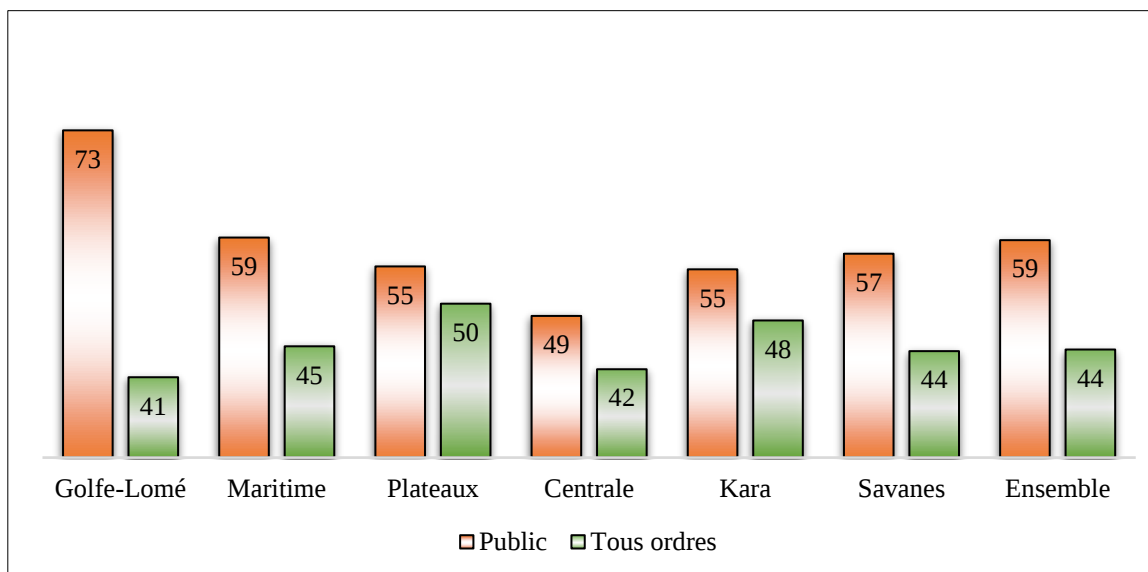
Graphique 59: Evolution du ratio élèves/salle au secondaire 2 en 2020-2021



En 2020-2021, au niveau de tous les ordres d'enseignement, la taille des classes est appréciable bien que présentant des disparités par région. Le ratio le plus faible est enregistré dans la région centrale avec 42 élèves pour une salle.

Par rapport au public, le ratio varie de 49 (Centrale) à 73 (Golfe-Lomé). Des efforts doivent être fournis pour redresser cette situation surtout dans la région Golfe-Lomé Commune.

Graphique 60: Ratio élèves/salle au secondaire 2 par région en 2020-2021



2.1.2. Disponibilité des manuels scolaires et guides pédagogiques

Le matériel pédagogique est un outil indispensable à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Il assure quatre rôles dans le processus d'enseignement/apprentissage :

- fournir une information pertinente sur la notion enseignée ;
- organiser sa présentation ;
- donner aux apprenants l'occasion d'exploiter ce qu'ils ont appris concernant une notion dans le cas des évaluations ;
- permettre aux enseignants de vérifier les connaissances des élèves.

D'une manière générale, les matériels pédagogiques qui contribuent au développement des capacités d'apprentissage des élèves et qui favorisent aussi la réussite scolaire, sont les manuels scolaires et les guides pédagogiques.

2.1.2.1. Disponibilité des manuels scolaires

Dans l'enseignement primaire, le nombre de manuels scolaires est insuffisant surtout dans le privé et le communautaire où on compte précisément dans les classes de CE2, CM1 et CM2, 7 à 20 élèves qui partagent un manuel de français et 11 à 18 élèves qui partagent un manuel de mathématiques. Par contre, la situation est acceptable dans les trois premiers niveaux du cycle où les élèves se trouvent les mieux dotés en manuels scolaires. En effet, à ce niveau, on a en moyenne un manuel de français pour 1 élève et un manuel de mathématiques pour 2 élèves, quel que soit l'ordre d'enseignement.

Tableau 18: Nombre moyen d'élèves pour un manuel de français au primaire

Ordre	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Public	1	1	1	2	2	3	2
Privé	2	1	1	9	8	7	2
Communautaire	3	2	2	20	17	18	3
ENSEMBLE	1	1	1	3	3	4	2

Tableau 19: Nombre moyen d'élèves pour un manuel de mathématiques au primaire

Ordre	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Public	2	2	1	2	2	3	2
Privé	2	2	1	13	14	11	3
Communautaire	2	2	2	18	17	15	2
ENSEMBLE	2	2	1	3	3	4	2

2.2. Efficacité interne

L'analyse du système éducatif passe par celle de son efficacité interne. Cette dernière permet d'apprécier les premiers résultats en rapport avec des ressources mis en œuvre (intrants) pour offrir une scolarisation de qualité. Même si les différents cycles d'enseignements semblent être concernés, le primaire se révèle particulièrement le plus important du fait que l'objectif général est de voir la totalité des enfants achever ce cycle.

Ainsi, cette analyse porte sur l'appréciation de la rétention dans le système, de l'achèvement, de la promotion d'un niveau à l'autre, de la transition entre cycle et de l'épineuse question du redoublement, les taux de redoublement étant un remarquable indicateur des performances des systèmes éducatifs.

2.2.1. Achèvement et rétention

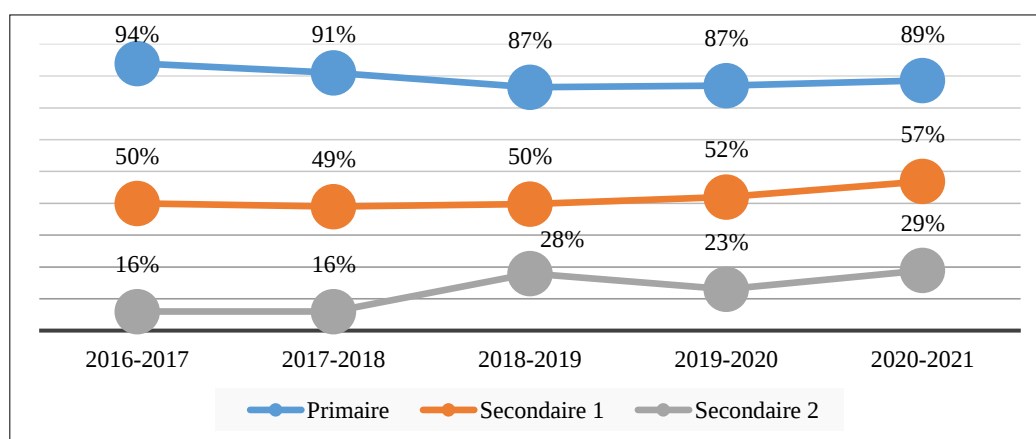
2.2.1.1. L'achèvement des cycles

Le taux d'achèvement est l'indicateur qui mesure l'achèvement d'un cycle. Il permet d'indiquer combien d'enfants d'un groupe d'âge donné ont achevé un cycle d'enseignement. Il correspond au nombre total des nouveaux élèves entrant en dernière année d'un cycle, quel que soit l'âge et est exprimé en pourcentage de la population totale de l'âge théorique d'entrée au niveau concerné. Il est aussi connu en tant que taux brut d'admission en dernière année d'un cycle. Si des progrès importants ont été réalisés en termes d'accès, des efforts restent à faire en termes d'achèvement.

Au primaire, le taux d'achèvement de 94% obtenu en 2016-2017 a diminué pour atteindre 89% en 2020-2021, soit une régression de 5 points de pourcentage durant la période. Ces taux indiquent qu'au Togo, l'achèvement du cycle primaire demeure un défi à relever en vue d'atteindre l'objectif de la scolarisation primaire universelle.

Les taux d'achèvement obtenus au secondaire sont inférieurs à ceux du primaire. Sur la période considérée, ces taux ont évolué de façon croissante, sauf celui du secondaire 2 qui a régressé en 2019-2020. Au secondaire 2 l'achèvement est moins que dans les autres cycles d'enseignement.

Graphique 61: Evolution du taux d'achèvement par cycle depuis 2015-2016 à 2020-2021



En 2020-2021, au primaire, on note des disparités tant au niveau du sexe que des régions en matière d'achèvement. En effet, dans l'ensemble, le taux d'achèvement est plus élevé chez les garçons (91,3%) que chez les filles (86,9%). Cette disparité au niveau du sexe persiste quelle que soit la région,

sauf dans Golfe-Lomé où elle est en faveur des filles. Pour ce qui est des régions, deux groupes semblent se dessiner. On a les régions Golfe-Lomé et Maritime qui enregistrent des taux d'achèvement supérieurs à la moyenne nationale qui est de 88,6%, le deuxième groupe étant constitué des autres régions qui affichent des taux inférieurs.

Tableau 20: Taux d'achèvement du primaire par sexe et par région en 2020-2021

Région	Taux d'achèvement			IPS du TAP
	M	F	T	
Golfe Lomé	108,0%	112,7%	110,4%	1,04
Maritime	108,0%	101,5%	104,7%	0,94
Plateaux	86,4%	79,7%	83,1%	0,92
Centrale	82,2%	75,2%	78,7%	0,91
Kara	80,8%	70,5%	75,6%	0,87
Savanes	73,2%	63,5%	68,4%	0,87
Ensemble	91,3%	85,9%	88,6%	0,94

2.2.1.2. La rétention dans le système

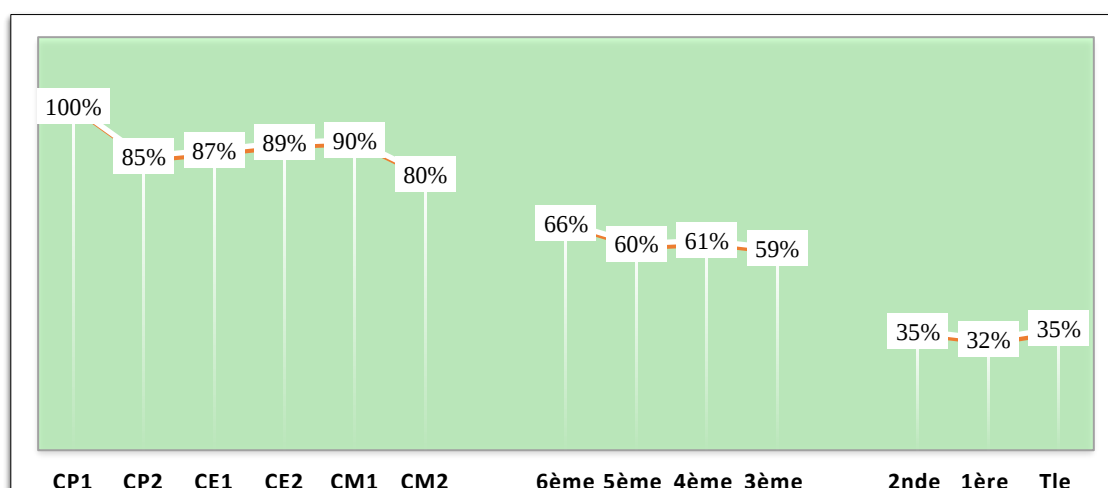
L'objectif ici est d'examiner la capacité du système éducatif à retenir en son sein chaque enfant qui y accède, et ceci par niveau d'enseignement. On utilise pour cela l'indicateur de rétention en cours de cycle que l'on va chercher à comparer dans le temps. Différentes méthodes sont alors envisageables. Nous analyserons ici le profil de rétention pseudo longitudinal (ou zigzag). Il est fondé sur les données scolaires des deux années consécutives les plus récentes et permet d'avoir par anticipation une photographie du parcours scolaire des enfants qui viennent d'entrer dans le système.

Son élaboration nécessite pour chaque classe de :

- calculer les taux de transition entre niveaux (taux de promotion) d'une année sur l'autre ;
- multiplier ces taux jusqu'à la classe considérée afin d'obtenir le taux de rétention à cette classe.

Chacun de ces taux nous donne une indication sur la probable rétention d'une cohorte d'élèves à cette classe, si les conditions de transition demeurent inchangées. Le tableau suivant montre le calcul des différents points du profil de rétention pseudo longitudinal pour l'année 2020-2021.

Graphique 62 : Profil pseudo-longitudinal de rétention de 2020-2021



Comme l'illustre le graphique précédent, un enfant entrant en 1^{ère} année du cycle primaire a 80% de chance d'atteindre le CM2, 59% de chances d'atteindre la 3^{ème} et 35% d'atteindre la terminale. Pour le Primaire, ce taux de 80% indique que des efforts restent à faire en vue d'atteindre l'objectif de scolarisation primaire universelle. Les valeurs des taux de rétention suggèrent une déperdition élevée au niveau du cycle primaire. En effet, 20% des enfants qui accèdent au CP1 quittent le système avant le CM2 augmentant ainsi le taux d'illettrisme ou celui de l'analphabétisme.

2.2.2. Promotion et transition

Le passage des élèves d'une année d'études à l'autre, à l'intérieur d'un même cycle, est appelé promotion. Elle se mesure par le taux de promotion qui se calcule en divisant le nombre de nouveaux inscrits dans une année d'études au début de l'année scolaire t+1 par le nombre d'inscrits de la même cohorte dans l'année d'études inférieure au début de l'année scolaire t.

Le taux de transition, quant à lui, permet d'apprécier le passage de la dernière année d'un cycle à la première année du cycle suivant.

Le taux de transition du primaire au premier cycle du secondaire en 2020-2021 est de 75,0%. Celui du premier cycle au second cycle du secondaire, demeure plus faible avec une valeur de 44,3% en 2020-2021.

Les taux de promotion, quant à eux, varient entre 74,7% et 90,5%.

Tableau 21: Taux de promotion et taux de transition de 2015-2016 à 2020-2021

ANNEE	PROMOTION					TRANSITION		PROMOTION			TRANSITION	PROMOTION
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2-6ème	6ème	5ème	4ème	3ème-2nde	2nde	
2015/16	78%	83%	85%	81%	73%	73%	69%	77%	69%	46%		75%
2016/17	84%	93%	93%	91%	84%	73%	66%	76%	67%	38%		63%
2017/18	79%	91%	87%	89%	77%	73%	73%	84%	77%	43%		90%
2018/19	80%	85%	87%	87%	77%	79,8%	68,6%	76,5%	69,7%	41,9%		82%
2019/20	81,4%	93,9%	87,8%	91,5%	77,6%	71,9%	71,9%	78,7%	70,1%	46,6%		85,6%
2020/21	83,5%	89,7%	90,5%	89,9%	78,8%	75,0%	74,7%	86,2%	74,7%	44,3%		85,3%

2.2.3. Redoublement

Le redoublement représente l'inefficacité du système éducatif ou un gaspillage des ressources publiques et privées en éducation, dans la mesure où deux années ou plus sont consommées, pour une seule validée. On en vient ainsi à doubler les ressources nécessaires pour la validation d'une année d'études.

Autrement dit, les redoublants participent à la surcharge des classes et empêchent d'autres enfants d'accéder à l'école.

Au Togo, les indicateurs du redoublement demeurent élevés dans tous les degrés d'enseignement mais régressent au primaire grâce à la politique de non redoublement dans les sous cycles.

2.2.3.1. Au primaire

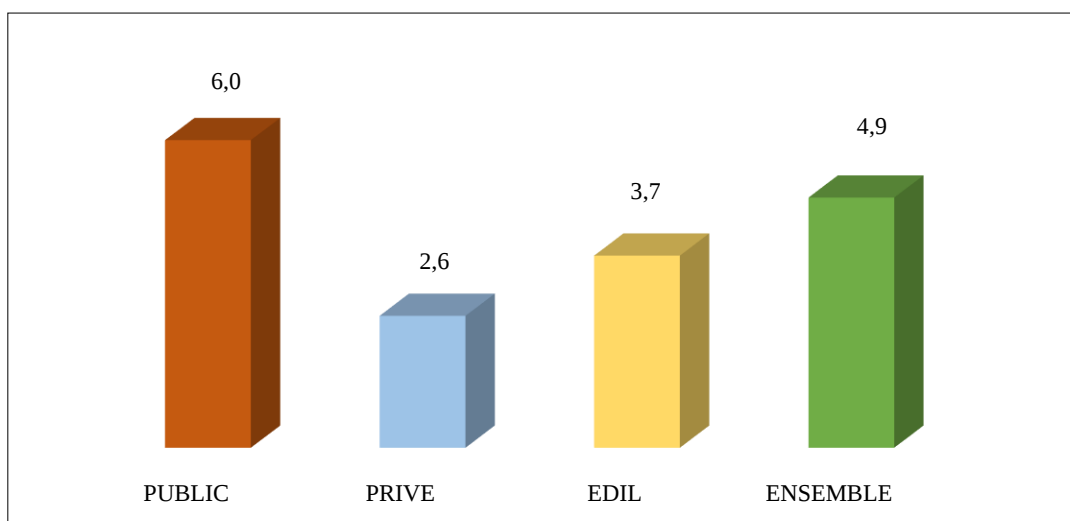
Au primaire, entre 2014-2015 et 2020-2021, la proportion des redoublants dans l'ensemble a varié entre 10% et 4,9%. La proportion enregistrée cette année (4,9%) est à la baisse par rapport à celui de l'année précédente (6,8%). Au CP1, sur la période, cette proportion est restée la plus faible. Elle se situe entre 3% en 2014-2015 et 0,6% en 2020-2021. Les proportions les plus élevées sont enregistrées au CM2 (8,9%), CE2 et CP2 (7,2%), pour ce qui est des valeurs obtenues en 2020-2021.

Tableau 22 : Proportion des redoublants par niveau d'étude depuis 2014-2015

Niveau	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
CP1	3%	1%	1%	2%	3%	0,7%	0,6%
CP2	14%	10%	12%	13%	13%	10,8%	7,2%
CE1	5%	3%	3%	13%	13%	1,9%	4,8%
CE2	13%	10%	14%	12%	12%	12,9%	7,2%
CM1	13%	3%	4%	12%	12%	2,5%	1,5%
CM2	11%	9%	14%	10%	10%	14,4%	8,9%
ENSEMBLE	10%	6%	7%	7%	8%	6,8%	4,9%

En 2020-2021, la proportion de redoublants dans l'enseignement primaire public est de 6,0%. Ce taux est de 3,7% dans les EDIL et de 2,6% dans l'enseignement privé.

Graphique 63: Proportion des redoublants selon le statut de l'école en 2020-2021



Le taux de redoublement est un taux de flux qui se calcule en divisant le nombre des redoublants dans une classe donnée au cours de l'année scolaire t+1 par le nombre des élèves qui étaient inscrits dans la même classe au cours de l'année scolaire précédente t. Cet indicateur peut s'analyser comme une probabilité de redoublement si les conditions scolaires ne varient pas.

Au Togo, le taux de redoublement au primaire est en baisse ces dernières années. De 9,5% en 2014-2015, ce taux est passé dans l'ensemble à 7,0% en 2019-2020. Cette diminution est plus accentuée en 2020-2021 où ce taux a atteint 4,9%. La tendance est identique tant chez les garçons que chez les filles.

Tableau 23: Evolution du taux de redoublement au primaire

ANNEE	GARCONS	FILLES	ENSEMBLE
2014-2015	9,5%	9,5%	9,5%
2015-2016	8,4%	8,4%	8,4%
2016-2017	7,7%	7,6%	7,6%
2017-2018	7,2%	7,0%	7,1%
2018-2019	8,0%	7,7%	7,9%
2019-2020	7,1%	6,9%	7,0%
2020-2021	4,7%	5,0%	4,9%

2.2.3.2. Au secondaire

Au titre de l'année scolaire 2020-2021, sur 612 429 élèves au premier cycle, on dénombre 81 345 redoublants, soit une proportion de 13,28%. Au second cycle, sur 187 152 élèves, on compte 26 765 redoublants, soit 14,30%.

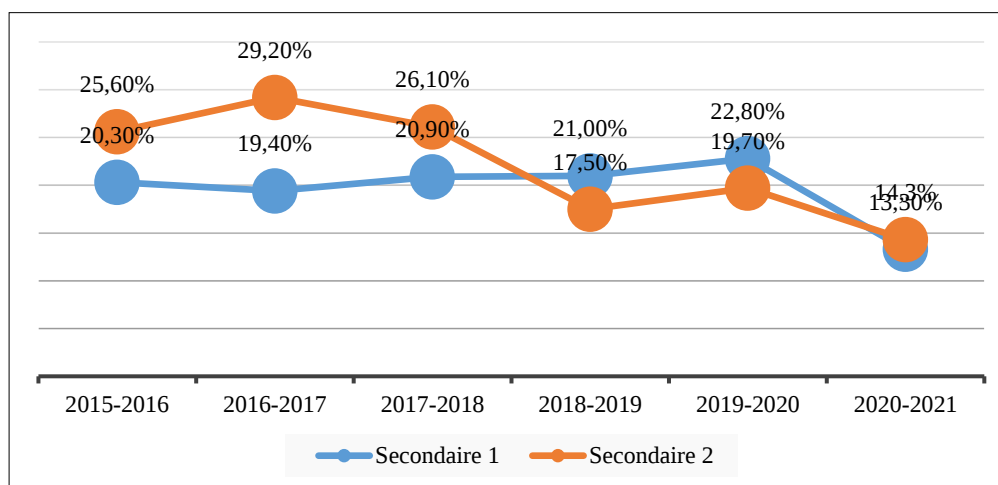
La proportion des redoublants augmente avec le niveau d'études jusqu'à culminer en fin de chaque cycle : Troisième et Terminale.

Tableau 24: Proportion des redoublants par niveau d'étude au secondaire

Niveau	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
6 ^{ème}	18,7%	17,4%	19,0%	19,4%	17,7%	11,3%
5 ^{ème}	14,6%	13,9%	14,5%	15,0%	15,1%	6,0%
4 ^{ème}	23,6%	21,6%	23,5%	22,5%	22,4%	15,2%
3 ^{ème}	26,3%	26,3%	25,6%	28,6%	25,3%	21,3%
Secondaire 1	20,3%	19,4%	20,3%	21,0%	19,7%	13,3%
2 ^{nde}	16,4%	9,4%	10,3%	10,5%	8,1%	5,9%
1 ^{ère}	30,2%	25,7%	28,0%	16,2%	23,3%	11,0%
Tle	29,2%	49,1%	37,0%	24,7%	37,8%	25,1%
Secondaire 2	22,9%	29,2%	26,1%	17,5%	22,8%	14,3%

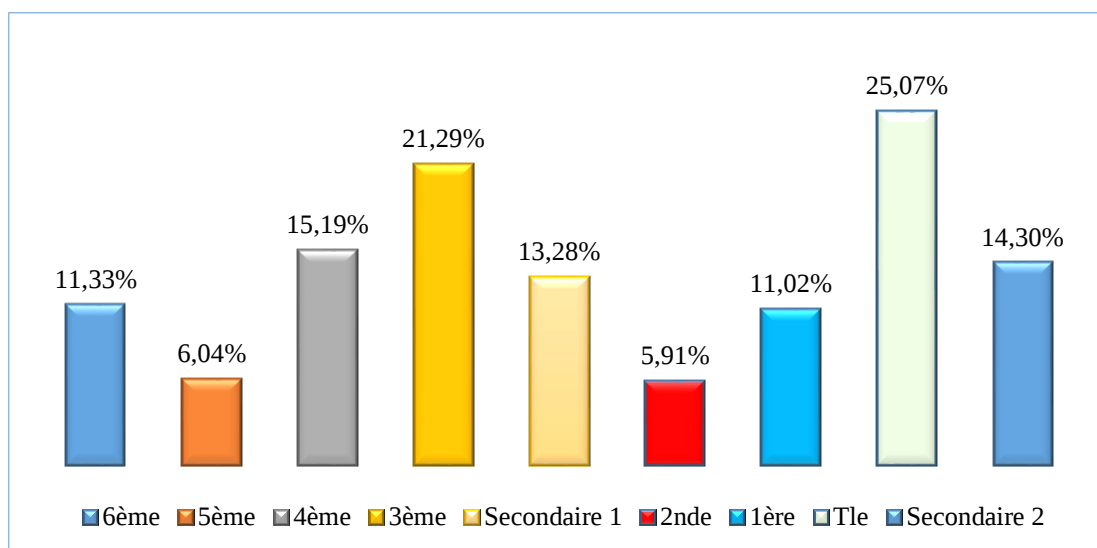
Au second cycle en 2020-2021, la proportion des redoublants connaît une hausse de cinq points par rapport à l'année scolaire précédente.

Graphique 64: Evolution de la proportion des redoublants par niveau d'étude au secondaire



Selon le niveau d'études et la série, le redoublement varie et reste plus important dans les classes d'examen.

Graphique 65 : Proportion de redoublants par niveau en 2019-2020



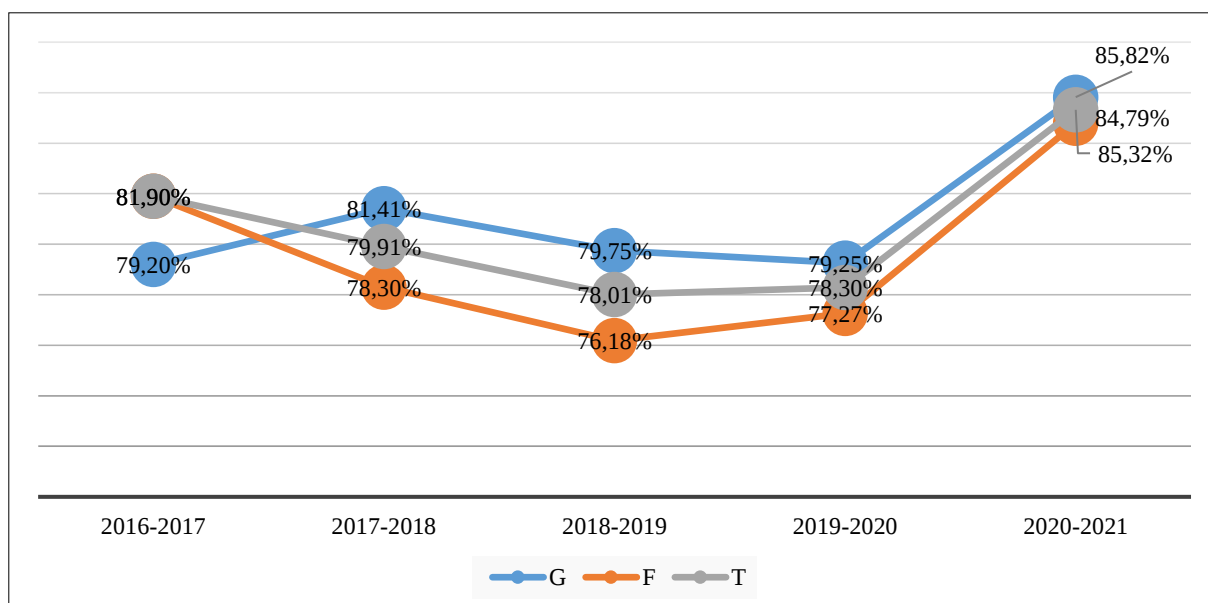
Pour les deux cycles confondus, sur 799 581 élèves, on a 108 110 redoublants, soit une proportion de 13,52%.

2.2.4. Résultats aux examens

2.2.4.1. Au primaire

Le cycle primaire est couronné par le CEPD. Le taux de réussite à cet examen a connu dans l'ensemble une croissance entre 2018-2019 et 2020-2021 après une période de décroissance entre 2016-2017 et 2018-2019. Le taux de réussite des filles au CEPD a connu le même mouvement tandis qu'on note quelques différences pour celui des garçons. En 2020-2021 le taux de réussite au CEPD sur le plan national est de 84,79%.

Graphique 66 : Evolution du taux de réussite au CEPD de 2016-2017 à 2020-2021

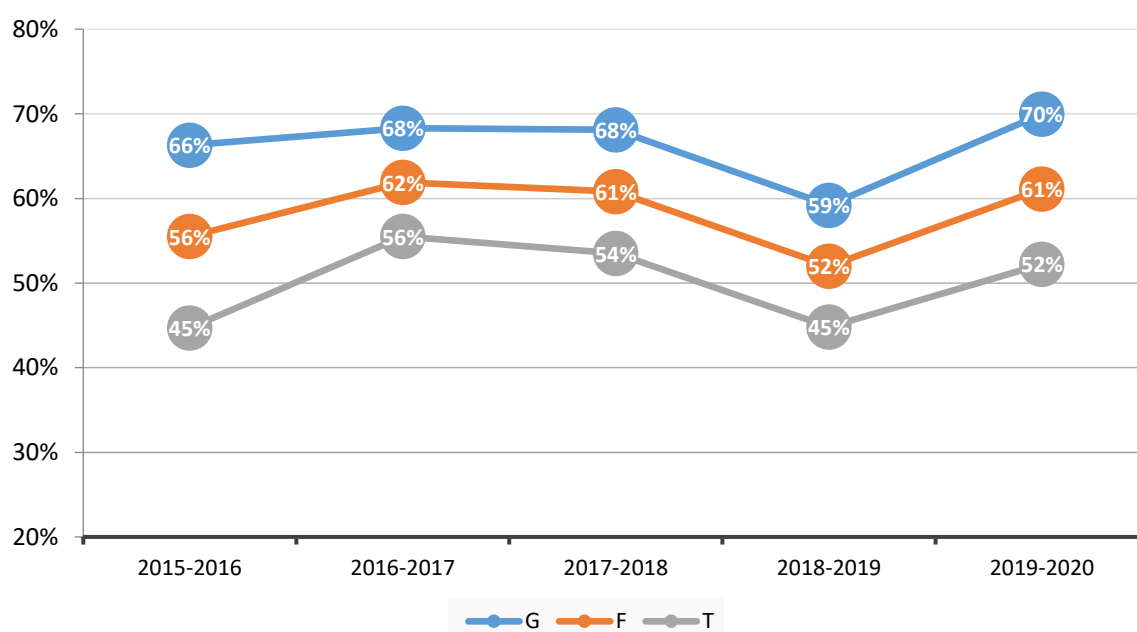


2.2.4.2. Au secondaire

Au Togo, il existe trois examens au secondaire, dont deux en fin de cycle. Il s'agit du BEPC pour la fin du cycle 1, du BAC1 pour passer en classe de terminal et du BAC 2 pour la fin du cycle 2.

D'une manière générale, le taux de réussite au BEPC a connu une évolution en dents de scie de 2015 à 2020. On note à partir du graphique 62 que, ce taux quitte 65% en 2015 pour s'établir à 66% à 2020 en passant par 62% en 2016, 66% en 2017 65% en 2018 et 56% en 2019. Le taux de réussite pour les garçons s'alterne entre 66% et 69% sur la période considérée. Pour ce qui est des filles, ce taux passe de 58 à 52% en 2019.

Graphique 67 : Evolution du taux de réussite au BEPC de 2015 à 2020



Le taux de réussite au BAC1 est de 83% en 2020 dont 82% pour les filles, soit une progression de 20 points par rapport à l'année précédente où il était de 63% (Voir le tableau 28)

Tableau 25 : Evolution du taux de réussite au BAC 1 de 2014-2015 à 2019-2020

	GARÇONS	FILLES	ENSEMBLE
2014-2015	79%	78%	79%
2015-2016	65%	60%	68%
2016-2017	54%	51%	53%
2017-2018	78%	75%	77%
2018-2019	65%	60%	63%
2019-2020	83%	82%	83%

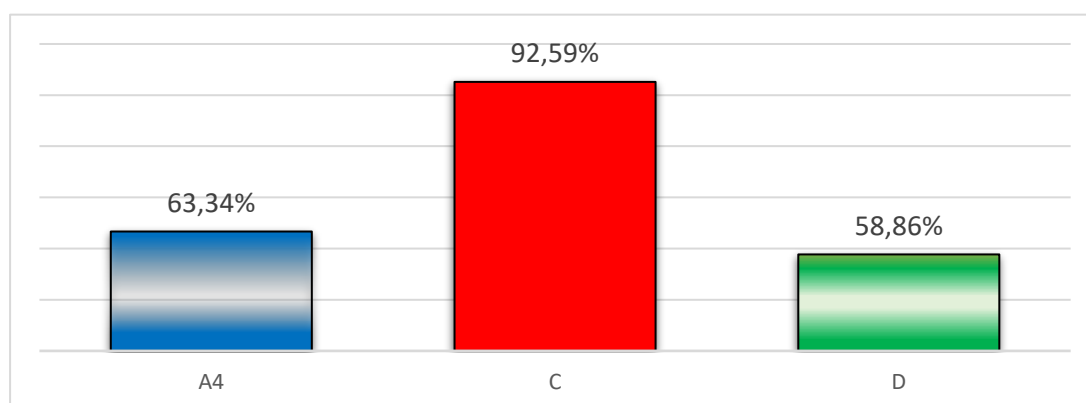
Le taux de réussite au BAC2, a sensiblement progressé sur les trois dernières années pour atteindre 62% en 2020, comme décrit dans le tableau 29. D'une manière générale ce taux est passé de 45% en 2016 à 60% en 2017 avant de fléchir jusqu'à 52% en 2018 et remonter à 62% en 2020. Selon le sexe, l'évolution des résultats suivent la même allure tant pour les garçons que pour les filles.

Tableau 26: Evolution du taux de réussite au Bac 2 de 2015-2016 à 2019-2020

	Garçons	Filles	Ensemble
2015-2016	45%	45%	45%
2016-2017	60%	61%	60%
2017-2018	54%	57%	55%
2018-2019	52%	52%	52%
2019-2020	61%	63%	62%

Au titre de l'année scolaire 2019-2020, au niveau du Baccalauréat général, selon la répartition des admis par Série, les résultats sont les suivants : 63,34% pour la série A4 ; 92,59% pour la Série C et 58,86% pour la série D. Le taux de réussite au BAC 2 série C est le plus élevé.

Graphique 68: Taux de réussite au baccalauréat général selon la série en 2019-2020



2.3. Qualité des apprentissages

L'évaluation du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN² (PASEC) réalisée en 2014 a concerné les élèves en début de scolarité (2^{ème} année ou CP2) et en fin de scolarité (CM2) au primaire. Quelles sont les compétences des élèves en début et en fin de scolarité au primaire ?

2.3.1. Compétences et difficultés des élèves en début de scolarité primaire

D'après le rapport de l'évaluation PASEC 2014, en début de scolarité primaire, plus de 79 % des élèves togolais n'atteignent pas le seuil « suffisant » de compétence en langue et plus de 58 % en mathématiques. Ces élèves éprouvent de la difficulté en compréhension orale et en déchiffrement de

² CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'Education des pays de la Francophonie

mots dans la langue d'enseignement. En mathématiques, ils ne maîtrisent pas les premières notions de quantité (dénombrement, comparaison) autour d'objets et de nombres inférieurs à 20.

Moins de 21 % des élèves de 2^{ème} année sont capables de comprendre des informations explicites dans des mots, des phrases ou des textes courts, à l'écrit comme à l'oral, dans la langue d'enseignement. En mathématiques, moins de 42 % des élèves maîtrisent les premières notions de quantité et d'espace, commencent à développer des aptitudes de raisonnement sur des problèmes basiques avec des nombres inférieurs à 20 et sont capables d'effectuer des opérations (addition et soustraction) sur des nombres inférieurs à 20. Seulement 15,4 % des élèves peuvent réaliser des opérations d'addition et de soustraction sur des nombres supérieurs à 50 ; ces élèves sont au-dessus du seuil suffisant de compétences.

En langue, les écoles privées affichent une meilleure répartition d'élèves sur l'échelle de compétences par rapport à l'ensemble des strates. La strate Maritime-Golfe, qui abrite la capitale, enregistre parmi toutes les strates la part la plus élevée (15,1 %) d'élèves atteignant le seuil « suffisant » de compétences. Cette part reste cependant assez faible. Par contre, dans l'ensemble des autres strates, les proportions d'élèves n'atteignant pas le seuil « suffisant » de compétence en lecture sont très élevées : elles varient entre 89 % et 91 %. Cette situation est plus prononcée dans les écoles publiques de Centrale (93,3 %), de Kara (91,1 %) et de Plateaux (90,1 %). Dans la strate Savanes public, en moyenne 43,2 % de la population scolaire éprouve de grandes difficultés à comprendre des messages oraux très courts en langue d'enseignement et à déchiffrer des mots écrits (en dessous du niveau 1). Cette catégorie d'élèves, qui ne maîtrisent aucune des compétences évaluées par ce test, représente des proportions considérables dans les écoles publiques de Kara (28,5 %), de Centrale (28,5 %) et de Plateaux (23,4 %).

En mathématiques, les élèves des écoles privées et de toutes les strates étudiées ont des performances meilleures à celles manifestées en langue. Comme en langue, les écoles privées se distinguent de toutes les autres écoles.

Quant aux écoles publiques, elles présentent une part plus importante d'élèves au-dessus du seuil suffisant de compétence (65,9 %). La strate Maritime-Golfe public concentre parmi toutes les strates la plus grande part d'élèves (40,1 %) manifestant des compétences suffisantes en mathématiques. Dans toutes les autres strates du pays, la part des élèves se situant sous le seuil « suffisant » de compétence varie entre 64 % et 86 %. Les écoles publiques de Centrale (46 %), de Savanes (35,9 %) et de Kara (33,3 %) détiennent les parts les plus importantes d'élèves ne manifestant aucune des compétences mesurées par le test.

2.3.2. Compétences et difficultés des élèves en fin de scolarité primaire

En fin de scolarité, en lecture, en moyenne six élèves togolais sur dix ne disposent pas des compétences suffisantes pour lire et comprendre des textes.

Comme en début de scolarité, les écoles privées se hissent au-dessus du seuil de compétence une part d'élèves (62,2 %) nettement supérieure à celle de l'ensemble des autres strates. Les écoles publiques de Maritime-Golfe (45,2 %) présentent quant à elles une proportion d'élèves au-dessus du seuil « suffisant » de compétence bien plus élevée que celles de l'ensemble des autres strates. Dans les écoles privées et dans la strate Maritime-Golfe public, les parts d'élèves se situant au niveau supérieur de l'échelle de compétences en lecture (niveau 4) sont respectivement de 33,6 % et de 16,4 % ; ces élèves

peuvent réaliser un traitement de texte global pour tirer parti de textes narratifs ou informatifs et de documents.

Les proportions d'élèves ne manifestant pas les compétences suffisantes en lecture sont cependant assez élevées dans les autres strates : elles varient entre 69 % et 87 %. Ainsi, les écoles publiques de Centrale (86,8 %) et de Savanes (81,2 %) sont celles qui concentrent les parts les plus importantes d'élèves en dessous du seuil de compétence.

Les écoles publiques de Savanes (11,3 %) et de Kara (11,2 %) comptent les parts les plus élevées d'apprenants atteignant la fin du primaire sans avoir acquis les compétences élémentaires permettant de lire et de comprendre des mots isolés. Ces élèves éprouvent de grandes difficultés en décodage, ne serait-ce que pour déchiffrer le sens de mots isolés issus de leur vie quotidienne.

En mathématiques, en fin de scolarité, on note une amélioration de la répartition des élèves des écoles privées et des différentes strates publiques par rapport au début de scolarité, sauf dans les écoles publiques de Savanes et de Plateaux.

Comme en langue, les écoles privées (72 %) et celles de la strate Maritime-Golfe public (61,1 %) se distinguent de celles des autres strates en arborant des proportions plus importantes d'élèves au-dessus du seuil « suffisant » de compétence en mathématiques. Cependant, ces élèves qui sont capables de répondre à des questions d'arithmétique, de mesure et de géométrie recourant aux trois processus évalués (connaître, appliquer et raisonner) représentent, dans les écoles publiques de Centrale (16,6 %), de Savanes (18,8 %), de Kara (34,3 %) et de Plateaux (35,5 %), une part assez faible des effectifs. Il convient de noter qu'aucune de ces régions ne voit 10 % ou plus de ses élèves se hisser au plus haut niveau de l'échelle de compétences (niveau 3), alors que la part des élèves situés à ce niveau est de 39,6 % dans les écoles privées et de 24 % dans les écoles publiques de Maritime-Golfe.

Dans l'ensemble des strates du Togo, en moyenne 20,9 % des élèves de fin de scolarité primaire ont toujours de la difficulté à effectuer, par exemple, au moins une des quatre opérations avec des nombres entiers ou à identifier l'unité de mesure propre aux longueurs (niveau 1). Après au moins 6 ans de scolarité primaire, le nombre d'élèves éprouvant, de la difficulté quant à ces compétences basiques est très important dans les écoles publiques de Centrale (45,2 %), de Savanes (37,5 %) et de Kara (30,6 %).

La strate privée et la strate Maritime-Golfe public affichent, par rapport à toutes autres, les plus grandes proportions d'élèves se situant au-dessus du seuil « suffisant » des échelles de compétences de mathématiques et de langue-lecture à la fois en début et en fin de cycle primaire. La répartition des élèves sur les échelles de compétences reste assez insatisfaisante dans toutes les autres strates.

3. GESTION ET PILOTAGE

3.1. Gestion et pilotage du sous-secteur

Le volet « gestion et pilotage » prend en considération les dépenses courantes de l'administration centrale qui concernent les trois niveaux d'enseignement du ministère (préscolaire, primaire et secondaire). Toutefois, ces dépenses sont renseignées dans une catégorie spécifique, permettant ainsi de différencier les dépenses liées au pilotage des écoles et du secteur et celles liées au fonctionnement des structures déconcentrées et l'administration centrale.

En 2017, les dépenses hors salaires de gestion et pilotage représentent plus du tiers (34,29%) des dépenses totales hors salaires du Ministère soit un montant total de 4,817 milliards de FCFA.

Pour les dépenses totales hors salaires de gestion et de pilotage d'un montant de 7,756 milliards de FCFA prévues en 2017, 4,817 milliards de FCFA ont été exécutées, soit un taux d'exécution financière de 62% contre un taux d'exécution physique des activités de 91%. Ces résultats traduisent une inefficience et une inefficacité dans la mise en œuvre des actions de pilotage et gestion.

Tableau 30 : Répartition des dépenses totales hors salaire liées à la gestion et le pilotage du sous-secteur en 2017

Activité	Montants prévus	Montants exécutés	TEP	TEF
Amélioration de la gestion des écoles	5 343 999 652	2 484 100 308	92	46
Définition des politiques et stratégies	237 333 015	206 064 785	85	87
Pilotage structure déconcentrées	164 242 512	141 601 838	90	86
Administration Centrale	2 010 853 826	1 985 854 690	99	99
Total	7 756 429 005	4 817 621 621	91	62

Les dépenses de l'Etat hors salaires pour la gestion et le pilotage, prévues en 2017 s'élèvent à 6,520 milliards de FCFA contre un montant exécuté de 3,570 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 55%. Ces dépenses exécutées sur les ressources de l'Etat représentent 74% des dépenses totales exécutées pour la gestion et le pilotage.

Tableau 27: Répartition des dépenses de l'Etat hors salaire liées à la gestion et le pilotage du sous-secteur en 2017

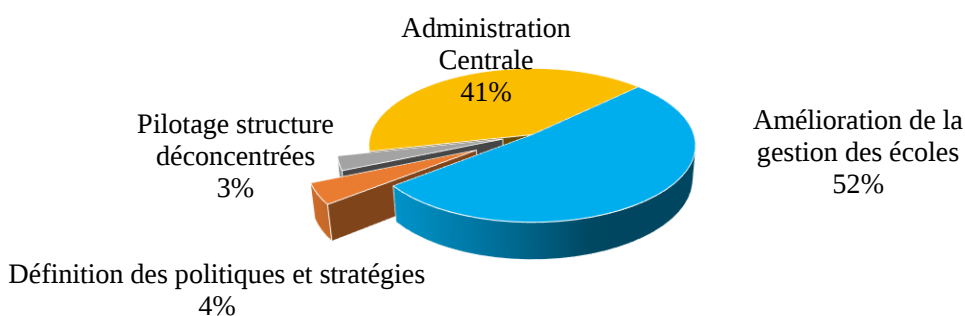
Activité	Montants prévus	Montants exécutés	TEF
Amélioration de la gestion des écoles	4 548 501 583	1 688 138 167	37
Définition des politiques et stratégies	102 968 000	87 847 716	85
Pilotage des structures déconcentrées	163 456 000	140 815 326	86
Administration Centrale	1 705 661 000	1 653 439 027	97
Total	6 520 586 583	3 570 240 236	55

Tableau 28: Répartition des dépenses des PTF liées à la gestion et le pilotage du sous-secteur en 2017

Activité	Montants prévus	Montants exécutés	TEF
Amélioration de la gestion des écoles	795 498 069	795 962 141	100%
Définition des politiques et stratégies	134 365 015	118 217 069	88%
Pilotage des structures déconcentrées	786 512	786 512	100%
Administration Centrale	305 192 826	332 415 663	109%
Total	1 235 842 422	1 247 381 385	101%

Les dépenses des PTF pour la gestion et le pilotage, prévues en 2017 s'élèvent à 1,235 milliards de FCFA pour une exécution de 1,247 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 101%. Ces dépenses exécutées représentent 25,9% des dépenses totales exécutées pour la gestion et le pilotage.

Graphique 69 : Répartition des dépenses hors salaire liées à la gestion et au pilotage de l'enseignement primaire en 2017



3.2. Définition des politiques et stratégies

La définition des politiques et stratégies se répartit en trois grands types d'activités :

- (i) Etudes et évaluations
- (ii) Elaboration de politiques
- (iii) Collecte des données statistiques

3.2.1. Etudes et évaluations

Sur le budget de l'Etat, aucune étude ou évaluation n'a été faite en 2016.

Au niveau des PTF, les études et évaluations menées sont retracées dans le tableau suivant

Tableau 29: Source de financement et montant des études et évaluation réalisées

Etude / évaluation	PTF	Montant exécuté
Etudes de cadrage sur les Violence basée sur le Genre en milieu scolaire	UNICEF	2 042 561
Evaluation de l'initiative de promotion de scolarisation des enfants handicapés	UNICEF	8 864 640
Etude sur l'Elimination des châtements corporels au Togo	Plan International	7 000 000
Compilation d'un profil pays sur le système de l'Education et la Protection de la Petite enfance	UNESCO	7 387 200

3.2.2. Elaboration de politiques

Les dépenses exécutées pour la définition des politiques et stratégies s'élèvent en 2017 à près de 147 millions de FCFA, représentant 4% des dépenses totales hors salaires liées à la gestion et au pilotage du MEPSFP.

3.2.2.1. Etudes et évaluations

Sur le budget de l'Etat, aucune étude ou évaluation n'a été faite en 2017. Les études et évaluations sont entièrement financées par les PTF (UNICEF, AEAI et Plan International Togo) pour un montant de 45,615 millions de FCFA en 2017.

Au niveau des PTF, les études et évaluations menées sont retracées dans le tableau ci-après

Tableau 30: Les études réalisées par partenaire

Etude / évaluation	PTF	Montant exécuté
Etude de cadrage sur les violences, étude sur le parcours des enfants handicapés, recherche sur la pédagogie active, dissémination des études (VMS, PASEC, PETS, ...)	UNICEF	20 665 359
Suivi-évaluation sur le projet EAE	AEAI	3 479 275
Suivi de la mise en œuvre du PADOE3	AEAI	600 000
Elaboration de la stratégie nationale de lutte contre les châtements corporels au Togo	Plan International Togo	13 370 369
Evaluation à mi-parcours du projet Education Sensible au Genre et sans violence	Plan International Togo	3 500 000
Total		45 615 000

3.2.2.2. Elaboration de politiques

Sur le budget de l'Etat, il s'agit essentiellement de l'organisation de conférences et de séminaires dont le montant total s'élève en 2017 à 21,824 millions de FCFA contre 58,2 millions de FCFA en 2016, nettement en baisse.

Pour ce qui est des PTF, AEAI a financé pour un montant de 1,679 millions de FCFA l'atelier d'élaboration du projet AC3ED. L'ONG BØRNEfonden, quant à elle, a financé à hauteur de 13,050 millions de FCFA, l'atelier de formation, recyclage, et de suivi de la mise en œuvre de leurs activités.

3.2.3. Collecte et traitement des données et carte scolaire

En 2017, la collecte et le traitement des données statistiques sont financé à 90% par l'UNICEF à travers l'appui à la production des annuaires statistiques et des Tableaux de bord (TDB), appui à la révision du SIGE. L'Etat pour sa part, a financé l'impression des fiches de collecte de données, pour un montant de 6,912 millions FCFA. Les financements que l'Etat a prévu pour le projet de mise en place de la carte scolaire et la production des statistiques scolaires à hauteur de 59,122 millions de FCFA n'ont pas pu être exécutés.

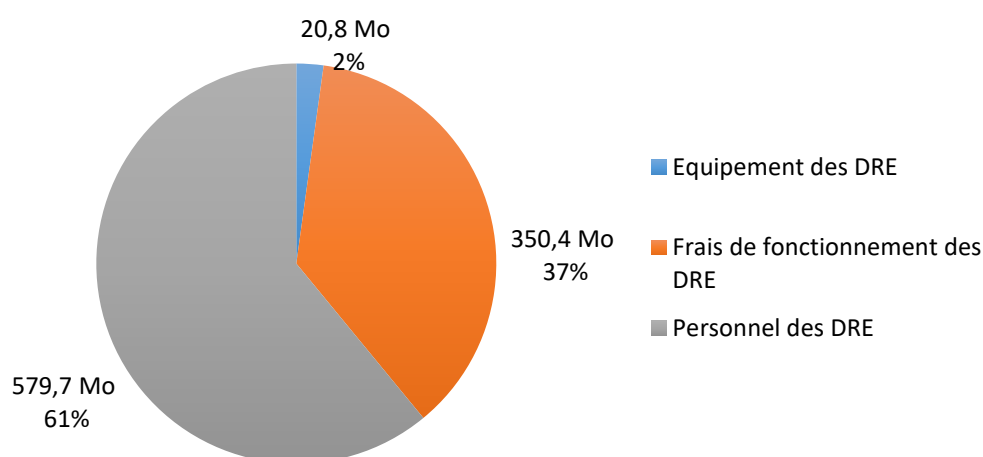
3.3. Pilotage des structures déconcentrées

Le pilotage des structures déconcentrées concerne les Directions Régionales de l'Education.

Les dépenses hors salaires, liées au pilotage des structures déconcentrées, s'élèvent à 141,601 millions de FCFA en 2017, représentant 3% des dépenses hors salaires liées à la gestion et au pilotage du MEPSTA.

La répartition des 141,601 millions de FCFA se fait comme suit :

Graphique 70: Répartition des dépenses hors salaires des structures déconcentrées de l'enseignement primaire en 2017



3.3.1. Administration centrale

Les dépenses de l'administration centrale sont essentiellement des dépenses liées à son fonctionnement.

En 2017, elles représentent 41% des dépenses hors salaires liées à la gestion et au pilotage du MEPSTA. Ces dépenses se répartissent comme suit :

Tableau 31: Dépenses de l'administration centrale

Activités	Montant exécuté ETAT	Montant exécuté PTF	Montant total exécuté
Equipements administration centrale	51 518 177	167 250 752	218 768 929
Formation des agents du niveau central et voyage à l'étranger		42 347 863	42 347 863
Appui à la planification, suivi et évaluation		55 140 135	55 140 135
Appui à la coordination Sectorielle		67 676 913	67 676 913
Frais de fonctionnement	631 920 850		631 920 850
Autres	970 000 000		970 000 000

Les dépenses salariales représentent 78% des dépenses de l'administration centrale avec un montant de 7,0 milliards de FCFA.

Au niveau des dépenses de l'administration centrale, il faut noter une très forte dépendance du Ministère à l'égard des financements des PTF pour des activités récurrentes du ministère et qui devraient être inscrites dans le budget de l'Etat. Il s'agit de :

- La planification et le suivi- évaluation ;
- La coordination sectorielle.

3.3.1.1. La planification et le suivi- évaluation

La principale activité est le soutien à l'élaboration et le suivi des plans de travail de 61 inspections (PTI) et de 6 directions régionales (PRDE) avec l'appui de l'UNICEF pour un montant de 27,570 millions de FCFA en 2017.

Par ailleurs dans le cadre de son programme de coopération, l'UNICEF a organisé de nombreux ateliers pour le suivi-évaluation et l'organisation de revues de ses activités.

3.3.1.2. La coordination sectorielle

Il est important de noter que le Secrétariat Technique Permanent (STP), qui est notamment chargé de la coordination sectorielle, est une entité fonctionnelle au niveau du budget de l'Etat.

Les trois PTF qui ont appuyé la coordination sectorielle en 2017 sont le PERI, AEAI et l'UNICEF pour un montant total de 67,676 millions de FCFA qui inclut l'organisation de la revue sectorielle en mai 2017.

Dans la catégorie « Autre », il s'agit pour le budget de l'Etat des dépenses liées aux contreparties des projets qui se détaillent comme suit :

- Contrepartie au projet SELT- AES : 10 millions de FCFA ;
- Contrepartie au projet BID III : 960 millions de FCFA.

3.3.2. Au préscolaire

Au niveau du Ministère, les dépenses liées à la gestion et au pilotage concernent la subvention des centres préscolaires pour un montant d'environ 72 millions de FCFA. Ce montant est issu d'une clé de répartition sur la ligne budgétaire « subvention aux établissements "Appui à la gratuité de l'école" » du MEPSFP. L'Etat appui également l'enseignement préscolaire confessionnel à plus de 300 millions. Bornefonden appui également des activités de suivi et supervision des projets écoles, de gouvernement et la mise en œuvre des méthodes alternatives (IEPP et DRE) et à l'organisation des ateliers, formation recyclage pour un montant de plus de 25 millions.

Au niveau de la définition des politiques et des stratégies, les montants exécutés ont évolué de 8,4 millions de FCFA en 2016 à 12 656 220 F en 2017.

Bornefonden et UNICEF sont les principaux acteurs avec des activités liées à la politique de la petite enfance.

3.3.3. Au primaire

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion des écoles, trois grands types d'activités ont été définis :

- (i) la subvention aux écoles
- (ii) les projets d'écoles
- (iii) l'appui aux comités de gestion

Les dépenses hors salaires liées à l'amélioration de la gestion des écoles d'un montant de 2,484 milliards de FCFA en 2017, représentent plus de la moitié (52%) des dépenses hors salaires liées à la gestion et au pilotage du MEPSFP.

3.3.3.1. Subvention aux écoles

Depuis la gratuité de l'école, l'Etat transfère aux écoles publiques et confessionnelles une subvention dont le montant s'élève, en 2017 à 1,688 milliards de FCFA. Cette subvention de l'Etat représente 74,6% des dépenses liées aux subventions des écoles.

Parallèlement, les partenaires techniques et financiers ont subventionné 1650 écoles pour un montant total de 575 millions de FCFA avec le projet PERI.

3.3.3.2. Les projets d'école

Selon le plan sectoriel de l'éducation 2014-2025, le projet d'école a pour objectif d'instaurer une gestion participative dans les établissements scolaires et se définit comme « le plan de développement annuel ou pluriannuel de chaque établissement scolaire. Ce plan de développement, élaboré de concert avec la communauté éducative locale, sera communiqué à la hiérarchie et fera l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne son adoption et le suivi de son exécution ».

C'est dans ce cadre que certains PTF tels que l'UNICEF, BØRNEfonden, AEAI et Plan International Togo, apportent un appui au MEPSFP pour la mise en place des projets d'école. En 2017, l'UNICEF a financé 160 écoles à élaborer des projets d'écoles avec l'appui de AEAI, pour un montant de 205,571 millions de FCFA contre 138,2 millions de FCFA en 2016.

Par ailleurs, BØRNEfonden et Plan International Togo, ont également appuyé en 2017, l'élaboration de projets d'écoles pour un montant respectif de 8,2 millions de FCFA et 5,726 millions de FCFA.

3.3.3.3. Appui aux comités de gestion

Le PSE prévoit une redynamisation des COGEP et le renforcement de leurs capacités en vue d'améliorer la gestion des établissements scolaires.

En 2017, BØRNEfonden a contribué au renforcement des capacités des COGEP avec un montant de 1,230 millions de FCFA.

3.3.4. Au secondaire

Les dépenses totales pour la gestion et le pilotage de l'enseignement secondaire sont de 1 090 701 777 FCFA en 2017 contre 861 280 998 FCFA en 2016. Ces dépenses représentent 25% des dépenses totales, hors salaire.

3.4. Amélioration de la gestion des écoles

Les dépenses consacrées à l'amélioration de la gestion des écoles sont de 1 084 776 977 FCFA en 2017 contre 859 470 557 FCFA en 2016 et comprennent trois catégories :

- La subvention aux écoles
- Projet d'écoles
- Appui aux comités de gestion

3.4.1. Subvention aux écoles

Il faut remarquer les efforts du Ministère à appuyer les établissements confessionnels à travers une subvention de 255 millions de FCFA en 2017 contre 400 millions de FCFA en 2016 dont l'objet est essentiellement le paiement des salaires. Par ailleurs, le Ministère a directement appuyé en 2017 les lycées scientifiques de Lomé et de Kara pour un montant de 368 467 324 FCFA, alors qu'en 2016, cet appui s'élevait à 362 millions de FCFA (178,9 millions de FCFA pour Lomé et 182,6 millions de FCFA pour Kara).

3.4.2. Projet d'école

Aide et Action International a appuyé les établissements dans la mise en œuvre des projets d'école pour un montant de 17 727 478 FCFA en 2017 pour 394 886 FCFA en 2016 et BØRNEfonden avec 10 500 000 FCFA.

3.4.3. Appui aux comités de gestion et formation des APE

Seul le PAREC a appuyé en 2017 les comités de gestion par la formation des COGERES sur la gestion participative des collèges, l'élaboration des projets d'établissement et l'appui à l'élaboration des projets d'établissement avec environ 33 millions de FCFA alors qu'en 2016, BØRNEfonden, PAREC et Plan Togo ont appuyé les comités de gestion pour un montant d'environ 97,4 millions de FCFA.

Tableau 32: Les types d'appui aux comités de gestion

Activités	Source de financement	Montants exécutés	
		En 2016	En 2017
Formation des COGERES à l'élaboration des projets d'établissements	PAREC	29 203 485	33 082 175
Appui aux comités de gestion pour leur fonctionnement	Plan International	46 771 268	0
Formation APE/COGERES et appui à la réalisation des activités	BØRNEfonden	21 500 456	0

CONCLUSION

Ce rapport d'analyse statistique, photographie du système éducatif, permet de jeter un regard synoptique sur l'état de l'école Togolaise pour l'année scolaire 2020-2021. Les thématiques ayant retenu l'attention sont relatives à la population scolarisable et scolarisée, au personnel enseignant, aux infrastructures et commodités, à l'environnement pédagogique, à l'efficacité interne et au coût de l'éducation. Le choix de ces thèmes répond au souci de relever d'une part, les avancées du système éducatif et d'autre part les contreperformances qui constituent, à n'en point douter, des défis majeurs pour le MEPSTA dont la mission est d'offrir une éducation de qualité.

Au niveau du Taux de Scolarisation, le Préscolaire est encore à la traîne. Le Taux de Scolarisation y est toujours faible car la population scolarisable en zone rurale a très peu accès à ce degré d'enseignement. Au Primaire, le Taux de Scolarisation a beaucoup évolué mais l'objectif de la scolarisation universelle n'est pas encore atteint. Au Secondaire, ce taux est faible surtout chez les filles.

Concernant le personnel enseignant, tous les degrés d'enseignement souffrent d'un déficit dont l'une des raisons est l'inadéquation entre les besoins réels des DRE et les affectations des enseignants.

S'agissant des infrastructures, leur capacité d'accueil s'est améliorée en raison de la construction de nouvelles salles de classe, de collèges et des réhabilitations. Malheureusement, les commodités sont insuffisantes dans la plupart des écoles.

Quant au Taux d'Encadrement des élèves, il ne respecte pas, dans l'ensemble, les normes internationales. Les effectifs des classes restent pléthoriques.

De plus, les redoublements et les échecs aux examens affectent considérablement l'efficacité interne du système éducatif. Au Primaire comme au Secondaire, les déperditions sont énormes puisqu'un grand nombre d'élèves n'arrivent pas à achever les études.

Les dépenses d'éducation sont en hausse mais celles relatives au fonctionnement engloutissent une part importante du budget alloué à l'éducation au détriment des investissements.

En définitive, des actions encourageantes sont menées pour rendre le système éducatif plus performant. Toutefois, l'Etat doit redoubler d'efforts en poursuivant entre autres, le recrutement des enseignants, la distribution des kits scolaires, la construction de nouvelles salles de classe et des collèges de proximité.